BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3939 du Mardi 17 Décembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE

Retraite de silence et de prière à Liambou pour les évêques du Congo

(P.13)

Les évêques du Congo avec Mgr Cyprien Mbuka

L'EGLISE ET LES MIGRATIONS: RÉDUIRE LA DANGEROSITÉ DU PHÉNOMÈNE

Interview de l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, président du groupe de travail sur les migrants au SCEAM

(P.12)

SERVICES BANCAIRES

La Banque postale exaspère un pan de sa clientèle

Le siège de la Banque postale à Brazzaville

(P.5)

ORCHESTRE EXTRA MUSICA

Ramatoulaye, Sonor Digital, Levyson... tournent le dos à Roga Roga!

(P.21)

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (+242) 06 631 14 17, e-mail: hipoaty@gmail.com

A, suivant acte authentique reçu le neuf octobre deux mille dix-neuf, enregistré folio 123/1 n°504, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Dénomination: «CYMPA SARL»;

Objet:
- Informations (Recherche et Exploitation des mines et hydrocarbures au Congo);
- Formation (Pour le secteur aval et amont pétrolier);
- Audits des expéditions et transactions pétrolières);
- Conseils et orientations pour l'exercice des activités de transport, logistique, stockage et vente des produits pétroliers raffinés;
- Etudes et expertise (Pour les activités de contrôle, de certification, de construction, de production pétrolière, des installations et équipements de transport de stockage des structures métalliques industrielles, plates-formes);
- Séminaires (Pour recyclage du personnel administratif de l'Etat et privé: domaine hydrocarbures et mines);
- Intégration, Santé, sécurité de l'environnement pétrolier;
- Propositions à l'Etat des textes applicables pour l'exercice des activités des mines et hydrocarbures;

Capital: UN MILLION (1.000.000);

Siège: Pointe-Noire, 208, avenue Jacques OPANGAULT, zone Industrielle, en face de le Foire;

Gérance: Par Monsieur Cympa EKALA DOZAGA, né à Osselet, le dix-sept décembre mil neuf cent cinquante-six, demeurant à Pointe-Noire, au quartier-Grand-marché, République du Congo;

R.C.C.M.: CG/PNR/19 B 430.

Pour avis,

Le Notaire.

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO:
BRAZZAVILLE-2019-034

POSTE VACANT: STANDARTISTE/AGENT COURRIER
(TELEPHONE OPERATOR/MAIL CLERK)

Grade - FSN-04
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE:
13 Décembre 2019
DATE DE CLOTURE: 27 Décembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins un BEPC ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins un (1) an d'expérience professionnelle dans une administration

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision directe du superviseur du service courrier, le/la titulaire du poste a la charge de gérer les communications téléphoniques internes et externes à l'ambassade américaine de Brazzaville et s'occupe de la réception et distribution du courrier. Il/elle doit pouvoir conduire et posséder un permis de conduire local valide.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web : https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: www.lasemaineafricaine.net

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un Groupe International et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville:

Deux inspecteurs juniors:
Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, les inspecteurs juniors auront pour mission:
- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection;
- Formuler et faire suivre des recommandations.

Activités liées au poste:
- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la réalisation des plans de mission;
- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation;
- Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil:
De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit ou une banque.
Savoir: - Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Avoir des connaissances en langage de programmation;
- Avoir des connaissances en gestion de projet;
- Connaitre les référentiels (COBIT, ITIL, CMMI, eSCM, …).

Savoir-faire:
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Concevoir un programme de mission d'audit;
- Préparer les éléments nécessaires à un audit;
- Transmettre des éléments nécessaires à un audit;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:
- Avoir l'esprit d'analyse;
- Être disponible;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir le sens du questionnement.

Un Auditeur Système d'Information junior:
Sous la Direction du responsable de l'Audit Interne et Inspection, l'auditeur Système d'Information junior aura pour mission d'évaluer les risques liés aux systèmes d'information nécessaires au fonctionnement de l'entreprise.

Activités liées au poste:
- Faire la gouvernance des systèmes d'information;
- Faire l'audit informatique;
- Faire l'audit d'application du logiciel de l'entreprise;
- Faire l'audit de projet;
- Faire la revue de migration des systèmes;
- Faire l'audit de conformité réglementaire;
- Faire la revue de processus informatisés sous l'angle du contrôle interne métier;
- Gérer les accès, les habilitations et de la séparation des tâches dans les systèmes d'information;
- Faire de l'analyse des données.

Profil:
De formation universitaire BAC+4/5 en Audit avec une expérience d'au moins 1 an à un poste similaire.

Savoir:
- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance;
- Connaissance des métiers / produits / services bancaires;
- Avoir une maîtrise des techniques d'audit;
- Maîtrise de la réglementation bancaire;
- Avoir une vision transversale des métiers de la banque.

Savoir-faire:
- Avoir la maîtrise de MS office (connaissances approfondies de Excel et Access);
- Avoir la pratique de la réglementation CEMAC;
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:
- Avoir la Capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse)
- Être disponible;
- Avoir la capacité à travailler en équipe;
- Avoir un bon sens organisationnel;
- Être rigoureux;
- Être intègre;
- Avoir l'esprit de curiosité;
- Avoir le sens du questionnement.

Composition des dossiers de candidature:
- CV, lettre de motivation et diplôme.
- Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, au plus tard le 31 décembre 2019, l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.fr

Aucun dossier ne sera pris en compte passé ce délai.

PROJET LISUNGUI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

Le Gouvernement a lancé l'opération de financement de 8000 projets générateurs de revenus

Le Premier ministre Clément Mouamba a procédé le 9 décembre dernier au lancement officiel de l'opération de financement de 8000 projets générateurs de revenus, dans le cadre du projet Lisungi-système de filets sociaux. La cérémonie s'est déroulée au siège de la Banque postale, en présence de Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, etc.

Clément Mouamba remettant un présent à un bénéficiaire

Le projet Lisungi-système de filets sociaux est une des composantes de la politique nationale d'action sociale et du Plan national de développement (2018-2022). Il vise à fournir une assistance financière aux ménages pauvres et souffrant d'insécurité alimentaire, afin d'augmenter et de stabiliser leur consommation tout en protégeant le capital humain.

Outre la construction du registre social unique (RSU), le projet LIsungi a commencé par des transferts monétaires conditionnés à la santé et à l'éducation et s'exécute actuellement dans 16 circonscriptions d'action sociale.

Grâce au financement additionnel de la Banque mondiale approuvé en 2018, le projet a connu une évolution par l'insertion de l'inclusion productive comme moyen d'autonomisation des ménages en mettant en place un programme spécifique appelé *«Programme activités génératrices de revenus»*.

D'où l'importance de la cérémonie relative au financement des 8000 projets générateurs de revenus, annoncé par le chef de l'Etat en 2018. *«Elle marque l'aboutissement d'un long processus qui a permis de monter 11.905 microprojets sur 18.289 demandes. Le coût d'un microprojet est plafonné à 250.000 F.Cfa et le décaissement des fonds se fait en deux tranches sur la base du plan d'affaires. A ce jour, 7.403 microprojets ont été déclarés éligibles à la première tranche de financement dont 5.210 ménages pour Brazzaville et Nganga Lingolo et 2.193 ménages pour Dolisie et Pointe-Noire»*, a expliqué Mme Antoinette Dinga Dzondo.

Selon les projections, a-t-elle poursuivi, *«le travail en cours, les ressources disponibles et la taille des microprojets éligibles, nous allons atteindre environ 10.000 activités génératrices de revenus, largement au-dessus de la cible de 8000 annoncés par le président de la République relevant toutes des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat, des services et du petit commerce financés dans les départements couverts à savoir Pointe-Noire, Niai, Pool, Brazzaville, Plateaux et Cuvette. Ici et maintenant»*.

S'adressant au Premier ministre, Mme Antoinette Dinga Dzondo a déclaré: *«Ici et maintenant, vous allez procéder au lancement officiel des activités génératrices de revenus au profit de 5210 ménages bénéficiaires de Brazzaville et du Pool»*.

Puis, aux bénéficiaires: *«Les subventions que vous allez recevoir ne sont ni remboursables ni fruit d'une loterie. C'est un appui du Gouvernement et de ses partenaires pour vous permettre d'investir dans le bien-être et l'éducation de vos enfants. La finalité de cet appui est de vous aider à rompre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Faites-en bon usage»*, a dit la ministre qui les a exhortés à plus de responsabilité et de rigueur dans la gestion de leurs projets.

Elle a annoncé l'extension progressive du projet à de nouvelles zones, notamment les départements de la Cuvette-Ouest et de la Lékoumou *«en raison de leur taux élevé de pauvreté. Une couverture totale des départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, de la Cuvette, des Plateaux et du Pool est également envisagée»*, a indiqué Mme Antoinette Dinga Dzondo.

Pour le directeur de la Banque postale, le projet Lisungi est une stratégie de lutte contre la pauvreté au Congo. *«Il vise à assurer, entre autres, le paiement des allocations aux ménages pauvres et vulnérables, les soutenir à développer des activités productives à petite échelle en vue de leur autonomisation et améliorer l'accès des ménages aux services de santé et de l'éducation»*, a affirmé Calixte Tabangoli.

Il a estimé que le lancement du programme d'activités génératrices de revenus est un événement d'une grande portée sociale et économique car *«nous touchons là au cœur de l'action sociale en impactant ce fléau de la pauvreté qui constitue un frein au développement»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

«La réussite de notre mandat, dépendra de chacun de nous», avertit Emilienne Raoul

Le Conseil économique, social et environnemental a ouvert le 16 décembre dernier sa session inaugurale sous le patronage du Premier ministre Clément Mouamba. En présence de Mme Emilienne Raoul, sa présidente.

Clément Mouamba

Dans son allocution, Mme Emilienne Raoul a affirmé que son Conseil, une assemblée consultative auprès des pouvoirs publics, favorise la concertation entre les diverses catégories socio-professionnelles, conseille l'exécutif et le législatif, participe à l'élaboration de la politique économique, sociale et environnementale du pays.

Son objectif est de suggérer une politique de raison et implique tout un programme. *«Au regard des défis que notre pays doit relever, notre réflexion sur les moyens de promouvoir et de consolider le développement apparaît très opportune»*, a dit Emilienne Raoul.

Pour elle, la réussite de leur mandat, *«dépendra de chacun de nous, et pour chacun de ses actes. Pour nous, la réussite de notre mandat est avant tout une exigence. Exigence d'abord avec nous-mêmes, dans le comportement tant individuel que collectif; exigence dans nos attitudes face au travail d'abord, ensuite attitude politique»*, a-t-elle fait savoir aux conseillers.

«Nous pensons que pour le Conseil, la vérité commencera par la possibilité de choisir, donc de savoir apprécier lorsque nous examinerons les affaires qui nous serons soumises par les pouvoirs publics ou dont nous nous saisirons conformément à la loi», a indiqué Mme Emilienne Raoul.

La présidente du Conseil est également revenue sur la parité au sein de son Institution qui compte 75 membres dont 41 femmes, soit une représentativité de 54%. *«Ce sont des femmes qui, grâce à leurs compétences, leur expérience sauront apporter des analyses justes dans les politiques publiques de notre pays»*, a-t-elle estimé en formulant le vœu de voir le sens du devoir et le souci de l'intérêt supérieur de la nation puisse leur guider dans l'accomplissement de leur mandat.

Mme Emilienne Raoul.

Ouvrant les travaux de cette session inaugurale, Clément Mouamba n'a pas tari d'éloges sur Mme Raoul: *«Vous êtes la première femme à diriger cette Institution. Vos valeurs intrinsèques vous valent cette distinction. Le choix du président de la République sur votre personne traduit ainsi sa ferme volonté de permettre à toutes les femmes méritantes du Congo de jouer de plus en plus des rôles visibles et prépondérants dans la vie sociale, économique, politique et administrative de notre pays»*.

Institution constitutionnelle, à la fois consultative et représentative, le Conseil, de par ses missions et sa composition, elle est appelé à jouer un rôle important pour accompagner et évaluer toutes les politiques publiques en matière économique, sociale et environnementale, dans le but de conseiller utilement le Gouvernement.

Dans le cadre des réformes institutionnelles engagées par le président de la République, le Conseil a connu des innovations aussi bien dans ses compétences et attributions que dans son fonctionnement et sa composition. *«La première innovation, la plus visible de toutes, est l'élargissement de ses domaines de compétences à l'environnement… Votre bureau du Conseil est passé de cinq à quatre membres, le rendant plus cohérent et efficace. Et enfin, ses plénières sont désormais publiques, ce qui crédibilise*

(Suite en page 4)

Editorial

Vers le Congrès !

A lire les dépêches, la préparation du 5è Congrès ordinaire du Parti congolais du Travail se passe bien. Dans les départements, les comités s'expriment et disent leur satisfaction de ce qui a été accompli depuis le dernier congrès. Ils disent leur contentement sur la situation présente et des efforts de participation que l'ancien parti unique y a pris. Le PCT dans les départements affiche la mine réjouie de ceux qui ont bien travaillé. On se bouscule pour faire partie de la délégation qui viendra au congrès.

Qu'un parti politique prépare avec enthousiasme son congrès est chose normale. Qu'il applaudisse des deux mains le travail qu'il a accompli au sommet de l'Etat, est tout à fait légitime : aucun parti n'a été fondé pour se contenter de l'échec, toujours. Aucun ne viendrait vanter la médiocrité (sauf celle des autres), c'est un exercice entendu aussi. Le Parti congolais du Travail a été fondé dans un contexte, en 1969. Il représente la plus vieille formation politique de notre pays, le n'kolo mboka. Et de ce fait, son expérience est un atout.

Sauf que cela invite aussi à scruter son comportement plutôt deux fois qu'une seule. Il est pour tous les autres partis le modèle à suivre, ou la cible à battre. Ses amis et alliés exaltent son action ; ses adversaires tirent à boulets rouges sur chacune de ses actions, quitte à exagérer ses insuffisances. Ou à donner tellement de la voix, que les consciences s'en trouvent bouchées, et que les oreilles des autres arrivent vite à saturation, au point de perdre tout esprit critique.

Ou de ne le conserver que juste le minimum syndical requis, ou le minimum de temps possible. Au cours de ces dernières années, le PCT a donné l'image d'un comateux se réveillant par intermittence, le temps d'un moment lucidité pour reconnaître qu'il est largement comptable de la situation où se trouve le pays. Les gabegies, la corruption, les prébendes et les prévarications énormes dont souffre aujourd'hui notre économie sont le fait du parti qui a occupé tous les rouages de l'Etat ; toutes les fonctions de la grande administration

Il faut dire que nous ne sommes pas encore sortis de la logique du parti unique, quel que soit le nombre des formations politiques qui gesticulent à dire (pas toujours à faire) le contraire. La profusion des moyens mis en œuvre pour couvrir les congrès départementaux du PCT, souvent des moyens audiovisuels d'Etat, donnent à penser que le parti dirige toujours l'Etat. Nous sommes déjà sur la pente du déséquilibre. Parce que nous savons bien que tous les autres partis politiques, qui peinent à exister partout comme la loi leur en fait obligation, ne pourront pas suivre la cadence.

Si on y ajoute des propos qui suggèrent un véritable début de campagne électorale, alors nous sommes partis vers les contestations à l'infini dont notre pays a le secret pour nourrir ses trop nombreux conflits. Comme toujours, la contestation se fera entre ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien. Pourtant la course électorale doit s'engager avec les mêmes chances de déroulement, le même esprit de transparence: sinon, ce serait faire courir le marathon entre un enfant de quatre ans, et un adulte vieux du nombre d'années écoulées depuis 1969.

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

La DDC a son idée sur la sortie de crise

Le président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC), parti situé à l'opposition républicaine, Armand Mpourou, a animé vendredi 29 novembre dernier à Brazzaville une conférence de presse pour donner le point de vue de son parti sur la gouvernance économique et sociale.

Armand Mpourou

Armand Mpourou a indiqué, qu'à terme, un mouvement des femmes congolaises engagées sera mis en place. Ce mouvement, a-t-il dit, aura pour mission de sensibiliser et de mouvoir la femme en politique. *«C'est ce qui manquait cruellement à ce parti»,* a-t-il précisé.

Concernant la gouvernance économique, la DDC soutient les efforts fournis par le Gouvernement pour l'utilisation des recettes et dépenses de l'Etat, notamment les logiciels mis en place à la douane et aux impôts par le biais de Mobile Money.

Le ministère des Finances vient de mettre en place un logiciel disponible pour tous les autres ministères pour engager leurs budgets. *«Ceci épouse les idées de la DDC qui en avait déjà fait état devant la presse à ses nombreuses conférences de presse. Mais la DDC estime que ceci devrait être fait dans le cadre de la réforme de l'Etat, c'est-à-dire que le ministère en charge de la réforme devrait être impliqué pour que toutes les réformes soient consignées dans un document intitulé procédure de la gouvernance économique».*

La DDC propose quelques solutions en ce qui concerne l'autonomie financière, à savoir: lutter contre la corruption; mettre en place une structure de suivi et d'évaluation de processus de gestion; centraliser les achats des structures de l'Etat; mettre en place une agence nationale de la sécurité des systèmes d'information; renforcer le secret bancaire; naturaliser les postes de responsabilité (gestion par objectif).

Pour la DDC, chaque ministère devrait avoir un secrétariat général en charge de la gestion des carrières des agents de la Fonction publique, à l'instar du ministère des Affaires étrangères. *«Ça faciliterait de faire des CAPA. Tout ceci a pour but de sécuriser les recettes et dépenses de l'Etat»,* a-t-il affirmé.

Sur la gouvernance électorale, il a estimé que quatre principes s'imposent: justice et égalité; transparence; simplicité et fluidité; auto-financement et croissance. Le président de la DDC a énuméré quatre principes secondaires: droits au vote actif et passif; régularité des élections; égalité des électeurs et secret de vote; neutralité de l'administration en charge de l'élection. *«Nous exhortons le Gouvernement à mettre en place toutes les structures liées à la lutte contre la corruption et la fraude notamment, et la commission de suivi de gestion et dépenses de l'Etat»*, a-t-il conclu.

Pascal AZAD DOKO

POOL

Les membres des comités de dialogue intra-communautaire et de réconciliation formés à l'outil informatique

Il s'est tenue, du 11 au 14 décembre dernier à Kinkala, un atelier de formation des comités locaux de dialogue et de réconciliation sur l'apprentissage de l'outil informatique ainsi que des autorités locales en vue d'améliorer leurs compétences. Les travaux ont été patronnés par Albert Samba, directeur de cabinet du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, en présence de Mohamed Ag El Rhissa, conseiller technique du projet «consolidation de la paix et démarrage du DDR dans le département du Pool», communément appelé PBF; Jean-Marie Gambou-Kengué, chef de cabinet du préfet du Pool.

Pour la postérité

Financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix et exécuté conjointement par le PNUD, le FNUAP et le HCR pour répondre à la requête du Gouvernement au Système des Nation Unies, sollicitant un appui en vue du renforcement du processus de paix enclenché dans le Pool, le projet témoigne de la volonté des Nations Unies d'accompagner le Congo dans ses efforts de paix.

«Les résultats du projet sont probants. Tous ces efforts communs vers une stabilisation croissante témoignent en grande partie de la volonté politique affichée par le Gouvernement. Aujourd'hui, nous vivons une paix certes, encore fragile, qui commande que tous les acteurs s'attèlent à renforcer, à travers des actions très ciblées, tenant compte de la spécificité des besoins des acteurs. Toute action, pour réussir à besoin d'une stratégie, une méthode, une approche. Cette réussite nécessite le renforcement des capacités des acteurs du terrain que sont les membres des comités locaux de dialogue et de réconciliation», a déclaré Mohamed Ag El Rhissa.

Et d'ajouter: *«Il vous permettra d'être outillés sur l'informatique et renforcer votre rôle d'appui/conseil aux communautés dans l'élaboration et la conception des initiatives communautaires, contribuant ainsi à la consolidation de la cohabitation pacifique».*

Pour le chef de cabinet du préfet du Pool, cet atelier vient à point nommé renforcer les capacités intellectuelles des utilisateurs et apprenants potentiels à l'outil informatique déjà mis à leur disposition.

Le directeur de cabinet du Haut-commissaire à la REC, a expliqué que la tenue de cet atelier matérialise la paix et la cohésion sociale retrouvées dans le Pool. «Dans le domaine de l'informatique, nombreux ont été formés sur le tas et sont devenus meilleurs parce qu'ils ont mis du sérieux, du temps et du cœur dans leur travail. Votre tour est arrivé aujourd'hui de tirer profit de cet atelier en mettant en jeu votre sérieux, votre temps et votre cœur. Que votre déplacement de vos localités respectives à Kinkala soit bénéfique tant pour vous-mêmes que pour le projet, grâce auquel, nous nous trouvons dans cette salle», dit Albert Samba, tout en exhortant les participants à s'approprier des enseignements qui seront transmis tout au long de la formation.

Les sessions de formation ont été réalisées en trois groupes pendant quatre jours. Ils concernaient l'introduction à l'informatique, l'architecture de l'ordinateur, les modules/logiciels de formation (Word et Excel), introduction à l'Internet pour permettre aux membres des comités locaux d'être capables d'utiliser l'ordinateur.

La formation a été réalisée par les unités technologiques de l'information et de communication du PNUD, FNUAP et HCR, avec l'appui gouvernance/PBF, sous la supervision du conseiller technique principal du projet, le directeur de cabinet du Haut-commissaire à la REC et des points focaux PBF des autres agences du système des Nations Unies.

Elle a concerné les membres des 15 comités de dialogue et de réconciliation du Pool avec leurs sous-préfets et maires.

A signaler que 15 comités locaux ont été mis en place à l'issue de la tenue des dialogues intra-communautaires dans les 13 districts et les 2 communes de plein exercice du Pool.

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 3)

davantage son action et le rend plus transparent que par le passé», a expliqué Clément Mouamba, pour qui, le Conseil constitue un espace privilégié d'élaboration d'un consensus nécessaire au bon fonctionnement harmonieux et apaisé de la démocratie.

Il a invité le Conseil à formuler des propositions dans les domaines de l'éducation, des infrastructures, de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrialisation, susceptibles d'améliorer les performances des politiques publiques et la gouvernance. *«C'est cela qui fonde mon Gouvernement à encourager votre Conseil à accomplir sa charge avec beaucoup de professionnalisme, de rigueur et d'objectivité»,* a affirmé le Premier ministre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La verdure autour des casernes, un pari à gagner pour les FAC

Pour que les alentours des casernes des Forces armées congolaises (FAC) continuent à être entourées d'arbres, une opération de planting a eu lieu vendredi 29 novembre dernier, par le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, qui avait à ses côtés sa collègue Rosalie Matondo, de l'Economie forestière. Ce geste a été posé à la caserne de Mont Mambou qui surplombe le septième arrondissement de la capitale, Mfilou-Ngamaba.

Les ministres Charles-Richard Mondjo...

... et Rosalie Matondo procédant au planting d'arbres.

Cette opération interministérielle de reboisement qui a débuté par le dévoilement de la plaque portant la mention Forêt du ministère de la Défense nationale par les ministres Mondjo et Matondo, survient après celle réalisée au mois d'avril dernier sur le même site. Elle avait concerné les casernes menacées par les érosions, l'occupation anarchique de terrains, mais aussi celles dépourvues d'arbres. Elle dote les casernes militaires d'espaces verts, mais aussi des moyens susceptibles de lutter contre les érosions et les changements climatiques, qui ne sont autres que les préoccupations écologiques actuelles. Pour ce faire, 2122 plants d'acacias et d'eucalyptus ont été plantés sur une surface de deux hectares.

La ministre Rosalie Matondo a exprimé sa joie sur l'engagement de la Force publique dans la lutte contre les érosions et le changement climatique, thème cette année de la 33ᵉ Journée de l'arbre. *«C'est un sentiment de joie de voir que nos troupes sont rangées pour nous accompagner dans cette lutte contre les érosions, les changements climatiques, etc. J'ai proposé à mon collègue qu'on étende cette activité sur tout le territoire national, c'est-à-dire qu'il puisse mobiliser les troupes au niveau national, pour que dans tous les départements, nous puissions voir la Force publique aller vers les sites qui lui sont dédiés pour les reboiser»*, a-t-elle affirmé.

Pour le ministre Mondjo, le geste en lui-même est noble. *«Nous utilisons cette dynamique du 6 novembre pour continuer notre opération de planting. Nous le faisons au maximum pour maîtriser certaines érosions autour de Brazzaville. Comme l'a dit Mme la ministre, il faudrait que la Force publique s'implique dans cette opération au niveau national. Grâce à elle, nous avons eu des sollicitations de la mairie de la ville pour que la Force publique dans sa diversité puisse l'aider dans une opération de planting de grande envergure en vue de maîtriser les érosions»*, a-t-il indiqué.

L'opération de planting s'est réalisée avec la collaboration technique du Service national de reboisement (SNR) ; le concours de l'Ecole de génie travaux pour la préparation de la plateforme de planting, ainsi que de la Direction générale de la Sécurité civile pour le précieux apport en eau servant à l'arrosage des plants.

A.P.M

MEDIAS

Bonne-Année Emmanuel Matoumona s'en est allé

Journaliste à la retraite de la télévision congolaise, Bonne-Année Emmanuel Matoumona est décédé le vendredi 6 décembre 2019 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville des suites d'une courte maladie. Ses obsèques sont prévues pour le mercredi 18 décembre 2019 au cimetière privé «Ma Campagne».

La levée de corps est fixée à 9 heures à la morgue municipale de Brazzaville pour le domicile familial. Une messe de requiem en sa mémoire sera célébrée au centre d'accueil de l'Eglise évangélique du Congo, à Makélékélé, en face du marché Total.

Bonne-Année Emmanuel Matoumona est né le 1er janvier 1950 à Pointe-Noire. Il a intégré la vie active en tant qu'enseignant. En 1978, Matoumona quitte l'enseignement pour le département de la presse, propagande et information de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), où il a occupé les responsabilités de chef de division audiovisuelle pour animer les émissions de la jeunesse à la radio et à la télévision congolaise.

SERVICES BANCAIRES

La Banque postale exaspère un pan de sa clientèle

Des clients ont du vague à l'âme. Et pour cause: plusieurs mois après le retrait de leurs cartes monétiques en raison de l'expiration de la date de validité, l'établissement ne les a pas encore remplacées, ce qui ne leur permet plus de faire des retraits aux distributeurs automatiques de billets (DAB). Ils sont exaspérés.

Certains attendent d'être en possession de la nouvelle carte depuis 3 mois, d'autres probablement plus. Et rien ne dit que l'attente ne va pas se prolonger jusqu'à l'année prochaine.

Gabriel*, fonctionnaire, s'était précipité un samedi soir d'octobre à un distributeur de billets, pour effectuer un retrait sur son salaire de septembre 2019. Sur place, le DAB rejetait systématiquement sa carte. *«J'ai repris l'opération plus de trois fois, sans succès. Puis j'ai pensé que le distributeur était en panne ou non approvisionné. Mais un vigile m'a informé que ma carte monétique n'était plus valable. Je ne l'ai pas cru, puisque la date qui y est indiquée est novembre 2019. Depuis lors, je me rends régulièrement à l'agence du Centre-ville où est domicilié mon compte courant dans l'espoir de retirer ma nouvelle carte. Malheureusement, cela fait trois mois que je ne suis pas encore en possession du précieux sésame. Plus d'une fois je me suis plaint, mais la dame qui me reçoit me conseille d'attendre. ''Monsieur, soyez patient'', me rétorque-t-elle»*, se désole-t-il. Pourquoi une carte dont la validité courait encore, concernant Gabriel, peut-elle être rejetée par le distributeur de billets ?

Une grande partie de la clientèle subit ce préjudice, puisque chaque mois les cartes monétiques arrivées à expiration sont retirées du circuit. Conséquence: les intéressés sont contraints de passer à la caisse des agences où, pour effectuer une petite opération il faut y passer une journée ou s'aligner comme des écoliers, surtout pendant la paye mensuelle.

Selon les usagers, ils ne sont pas correctement informés.

Le siège de la Banque postale

«Comment la production des cartes monétiques peut-elle être traitée avec autant de lenteur?», s'interrogent-ils.

La situation risque d'être embarrassante et pour eux, et pour la Banque, car à compter du 1er janvier 2020 *«ne seront acceptés à nos caisses que les retraits d'un montant supérieur à 250.000 francs CFA. Les retraits d'un montant inférieur s'effectueront aux distributeurs automatiques de billets»,* précise un communiqué affiché par l'établissement.

Autre grief relevé par Jacques* à l'encontre de la Banque: *«mauvais accueil».* On enregistre parfois, selon lui, des coups de gueule entre agents et clients. *«Dans un marché devenu très concurrentiel, nombreux vont décider de retirer leur confiance à l'établissement si l'attente des nouvelles cartes monétiques se prolonge»*, prédit un client.

Jean ZENGABIO

**Ces prénoms ont été changés pour éviter tout ennui à nos interlocuteurs.*

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Impliquer les jeunes dans la défense des droits de l'homme

A l'occasion du 71e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a organisé lundi 9 décembre 2019 une rencontre sur le thème: *«La jeunesse se bat pour les droits de l'homme»*. Cette rencontre a permis de faire le point, de souligner les forces et les faiblesses en vue de tirer des leçons utiles de cette Journée. C'est Valère Gabriel Eteka-Yemet, président de la CNDH, qui a ouvert cette causerie, assisté de Cephas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile, et des organisations non gouvernementales (ONG) et de Nephtalie Ibenga, représentante de la Jeunesse de la société civile.

La CNDH, a relevé Valère Gabriel Eteka-Yemet, est appelée à jouer le rôle de cadre de concertation entre les autres institutions de la République et la société civile, dans son domaine précis qui est la promotion et la protection de l'homme. La loi étant *«on ne peut plus claire et fort de cette disposition légale, le bureau de CNDH prend l'initiative de mettre en place, dans les prochaines semaines, une plateforme CNDH/Société civile de défense des droits de l'homme. Les concertations pour la mise en place de cette plateforme débuteront au courant de cette semaine»,* a-t-il dit. En effet, le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme et la proclame comme *«l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations».*

Le président de la CNDH a souligné que plusieurs instruments juridiques internationaux consacrent ce droit qui est l'un des droits fondamentaux de l'ensemble du système des droits de l'homme des Nations

Photo de famille

Unies et des organisations régionales.

Pour Cephas Germain Ewangui, le 10 décembre 1948, jour de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été une étape décisive dans le long processus historique de la reconnaissance de la valeur propre à la personne humaine (homme, femme, enfant) qui se voit reconnaître des droits sans discrimination de race, de région, de culture…

Le 10 décembre, a-t-il indiqué, est l'occasion de penser aux victimes de toutes les formes de violations des droits de l'homme, quels que soient les résultats, de rappeler à la conscience de tous que les principes fondamentaux contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme sont si nobles.

Dans son message, Nephtalie Ibenga a signifié que la jeunesse se bat et doit se battre pour tous les droits de l'homme *«parce que sans les droits de l'homme, sans obligation et devoir pour les uns et pour les autres de respecter les droits de l'homme, la vie en société devient une jungle où les forts où ceux qui se considèrent comme tels se permettent tout et les plus faibles réduits à rien, à l'humiliation, au déni, aux frustrations».*

Le jeune, a-t-elle soutenu, n'aspire pas à autre chose qu'à vivre dans la paix, la quiétude et dans un environnement permettant son épanouissement intégral.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

A partir des années 80, il a bénéficié d'une formation universitaire en journalisme en URSS. A son retour, il est devenu un cadre du ministère de la Communication. L'avènement de la Conférence nationale a poussé Matoumona à consacrer son temps à la production des documentaires animaliers et à l'environnement à la télévision congolaise, jusqu'à la fin de sa carrière en 2010. Il a assumé les fonctions de président du réseau des journalistes de l'environnement au niveau national et de vice-président du réseau africain des journalistes de l'environnement.

Ph. BANZ

Coup d'oeil en biais

Nouveau couac entre le FMI et le Congo

Le Fonds monétaire international (FMI) a indiqué jeudi 12 décembre dernier qu'il différait le décaissement en faveur du Congo de 48 millions de dollars correspondant à la deuxième tranche d'un prêt attendu par Brazzaville en janvier prochain. L'origine de sa décision est l'absence d'avancée dans la restructuration de la dette envers les traders et celle contractée auprès de la Chine dans le cadre des Grands travaux. Le FMI reproche aussi au Congo sa lenteur dans les réformes attendues avant la fin de cette année en matière de lutte contre la corruption, et les questions d'audit intérieur. Dans le meilleur des cas, le déblocage du deuxième appui budgétaire du FMI ne se fera pas avant la fin du 1er trimestre de l'année prochaine. Le Congo devra donc encore patienter quelques mois.

L'opinion partagée sur la réaction de Thierry Moungala

La réaction du ministre de la Communication Thierry Moungala à propos de la décision du FMI de bloquer le décaissement de la deuxième tranche de son prêt au Congo qu'il juge comme *«un léger report»* suscite des commentaires. Elle est vue comme une appréciation *«légère»* des choses par certains qui se demandent *«si cela va changer la situation inconfortable dans laquelle le Congo se trouve maintenant devant le Fonds et certains bailleurs bilatéraux».* Une autre opinion estime que, de toute façon, le Gouvernement est capable de remplir rapidement les conditionnalités du Fonds.

Un tronçon de la route nationale n°2 dans l'eau à Léfini

A cause des pluies diluviennes qui s'abattent sur le pays depuis octobre, la rivière Léfini est sortie de son lit. Conséquence: après le pont de la Léfini, la route nationale n°2 est inondée sur près de 250 mètres. Des photos et vidéos circulent sur Facebook. Une crue impressionnante touche aussi le fleuve Congo à Brazzaville. Le phénomène inquiète les riverains au niveau des Cataractes, après le pont du Djoué. La dernière crue de cette envergure aux Cataractes remonterait à il y a trente ou quarante ans, signale-t-on.

Les agents de l'hôpital A. Sicé de Pointe-Noire demandent l'amélioration de leur statut

Les travailleurs affiliés à la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) de cette structure sanitaire ont tenu leur assemblée générale, qui a pris fin vendredi 13 décembre 2019. La réunion a permis d'informer des négociations en cours avec la hiérarchie. Les travailleurs ont aussi été informés des pourparlers avec la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS). Ils ont été rassurés que cet hôpital est bien répertorié dans leur registre. Les agents ont décidé que les cotisations prélevées par la CNSS leur soient restituées tant que chaque agent n'aura pas son compte individuel. Ils ont également demandé le paiement de quatre mois de salaires.

Une ligne aérienne directe entre Brazzaville et Beijing

L'ouverture d'une ligne aérienne entre les deux capitales respectives est envisagée, a dit Ji Bingxuan, vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire de Chine, au sortir de son audience chez le Président Denis Sassou Nguesso, le vendredi 13 décembre dernier. Les deux Etats liés par un partenariat stratégique tiennent à dynamiser leur coopération en matière de transports aériens et de tourisme.

Accord sur les modalités de payement de la dette intérieure

Les opérateurs économiques lors de leurs négociations avec le Gouvernement ont validé un arrangement fiscal et social comme moyen d'apurement de la dette, vendredi 13 décembre. L'Etat mettra à la disposition des opérateurs économiques des certificats de reconnaissance de dette pour bénéficier d'une réduction à la rencontre des banques et des investisseurs.

Banque mondiale: un nouveau cadre de partenariat avec le Congo

Le Congo et la Banque mondiale ont maintenant un nouveau cadre de coopération approuvé le 10 décembre dernier par le conseil d'administration de cette institution de Bretton Woods à Washington aux Etats-Unis d'Amérique. Ce nouvel accord met l'accent sur le renforcement de la gestion économique pour améliorer le développement du secteur privé, la création d'emplois et le développement du capital humain en vue de promouvoir une croissance inclusive et durable.

CONGO-BAD/ FINANCEMENT

Le Congo bénéficie d'un prêt budgétaire d'environ 122 milliards de F.CFA

La Banque africaine de développement (BAF) vient d'accorder au Congo un prêt d'appui budgétaire qui s'élève à 187 millions d'euros, soit environ 122 milliards de francs CFA. L'accord a été paraphé dimanche 15 décembre à Brazzaville au ministère des Finances et du budget.

Echange des parapheurs après la signature

Le document a été signé pour le Congo, par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, gouverneur national de la BAD, et pour la BAD, par Antoine Marie Sie Troye, représentant résident, économiste pays de la Banque africaine de développement (BAD) au Congo.

La signature de cette opération est intervenue dans le cadre d'un appui aux réformes économiques et financières, *''à la suite d'une longue procédure jalonnée par les efforts fournis par le Gouvernement durant deux ans''*. Ce prêt est en complément de la facilité élargie de crédit sous-tendant le programme négocié parallèlement avec le Fonds monétaire internationale (FMI), afin que le Congo retrouve la stabilité financière de son économie et amorce sa relance.

Le prêt de la BAD vient atténuer le gap de trésorerie affiché dans le budget exercice 2019, et confirme la pertinence de la stratégie de mobilisation de ressources extérieures adoptées par le ministère des Finances lors de l'élaboration de la loi de finances, a expliqué Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Il est remboursable en 25 ans avec cinq années de différé et un taux concurrentiel par rapport au taux de marché situé autour de 2 %.

Le représentant de BAD a souligné que l'engagement de la Banque pour accompagner le Congo reste fort et cela est marqué par la continuation de l'instruction de son programme indicatif de prêt. Il est prévu un système de suivi et d'évaluation de ce prêt chaque année».

A son tour, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a indiqué que *«l'appui budgétaire de la BAD est un élément fondamental du programme que nous avons conclu le 11 juillet de cette année avec le FMI. C'est pour combler un gap de financement. C'est ainsi que tous les bailleurs de fonds qui nous accompagnent pendant les trois ans du programme ont pris l'engagement de combler partiellement ce gap de financement. Tout est fait sous le regard du FMI».*

Concernant le report du décaissement de la deuxième tranche du FMI, prévu dans le cadre de la Facilité élargie de crédit, Mme Ebouka-Babackas a rassuré que *«la mise en œuvre du programme est un processus sur trois ans qui est sanctionnée par des revues. A chaque revue, le FMI examine les progrès réalisés. Quelques fois, nous ne nous accordons pas totalement sur ce qui est fait. Ainsi, la revue peut être décalée, mais c'est une étape normale tout au long de la mise en œuvre du programme. Lorsque la BAD reconnaît nos efforts, elle concrétise son engagement. Cela veut dire que le Congo travaille de façon résolue et, je dois, le dire que notre satisfaction est pleine et totale, parce que le bailleur de fonds principal de l'Afrique est aux côtés du Congo».*

Philippe BANZ

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Hommage au secrétaire général Bernard Okongo

Décédé le 5 novembre 2019 au CHU de Brazzaville, à l'âge de 64 ans, le secrétaire général du Conseil économique, social et environnemental, Bernard Okongo, a été inhumé le 20 novembre dernier au cimetière du centre ville. Un dernier hommage lui a été rendu au siège du Conseil, en présence de la présidente de cette institution, Mme Emilienne Raoul, des membres du bureau, ainsi que du personnel.

La dépouille mortelle de Bernard Okongo

L'émotion était grande; on pouvait lire sur les visages la tristesse et les regrets. Nombreux sont ceux qui ont gardé de l'illustre disparu le souvenir d'un travailleur dévoué qui incarnait les valeurs humaines.

Dans son oraison funèbre, Alphonse Malonga, directeur des Affaires socio-culturelles, a souligné que le disparu a laissé à l'Institution le souvenir d'un homme au cœur sur la main. *«Tant vous étiez habité par le souci du partage, aujourd'hui relegué au second plan. Vous avez été l'ami dévoué, le collègue utile, le chef à l'écoute»,* a-t-il dit.

Pour lui témoigner sa reconnaissance, le bureau actuel du Conseil s'est fixé comme objectif essentiel la poursuite de rigueur, rigueur indispensable pour *«accroître encore la qualité et la lisibilité de notre action. Ses immenses qualités professionnelles et son dévouement à la cause nationale lui ont de surcroît valu d'être décoré ambassadeur de la paix par le Président de la République».*

Le disparu, a-t-il dit, *«était un homme d'autorité qui a développé les qualités de bâtisseur. Il a œuvré à faire respecter l'autorité de l'Etat et fut utile à la patrie et à la République».*

Pour sa part, Louis Patrice Ngayon, rapporteur du Conseil, a estimé que la mort de Bernard Okongo était une grande perte pour l'Institution. *«Pendant près de 14 ans, il a œuvré pour son développement. Ce moment serait plus radieux si nous étions à la session inaugurale du Conseil. Travail pour lequel, nous avons de plain-pied travaillé avec notre secrétaire général afin qu'on donne de la visibilité à cette Institution».*

Bernard Okongo est né le 3 novembre 1955 à Liboka, dans le département de la Likouala-Mossaka. Il laisse une veuve et trois enfants. Après des études primaires et secondaires aux écoles de Liboka et d'Edou, puis au CEG d'Oyo, il obtient ses différents diplômes. En 1978, au lycée Champagnard de Makoua, il décroche un baccalauréat A4. Engagé en 1980 dans la Fonction publique en qualité de contractuel, il est mis à la disposition de la direction de l'orientation et des bourses (DOB).

Après deux ans de prestations, il s'illustre déjà comme collaborateur exemplaire. Il entame ensuite un cursus universitaire en suivant entre 1983 et 1988, un stage de formation à l'Institut supérieur de gestion du personnel de Paris, en France. Il en sort titulaire d'un certificat supérieur de gestion des ressources humaines, puis d'un diplôme d'études approfondies (D.E.A), en gestion des ressources humaines.

Il revient au Congo en 1988 et reprend ses activités professionnelles, cette fois-ci comme collaborateur à la direction générale du travail. En 1990, il y est promu assistant du directeur général. Ces nouvelles fonctions qu'il découvre avec intérêt et auxquelles il se consacre avec abnégation, lui valent d'être nommé par la suite assistant du directeur général de la Fonction publique.

Au ministère chargé de la coordination gouvernementale, il a occupé de 1998 à 2004, les fonctions de délégué de la Fonction publique. Le couronnement de ce parcours administratif et professionnel est intevenu le 16 mars 2005, date à laquelle il est nommé secrétaire général du Conseil économique et social.

Pascal AZAD DOKO

KIK SERVICES
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 F. CFA
Siège social : 25, Avenue de la Révolution, Mfilou-Brazzaville
RCCM : CG-BZV-01-2019-B13-00225 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du trente et un mai deux mil dix-neuf, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts ;
Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
-Commerce Général (import/export); Transit; Bâtiment tertiaire en électricité générale et courant faible; Prestation de services publique ou privé dans le domaine de l'électricité et courant faible (vidéo surveillance, réseau, etc.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;
Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: KIK SERVICES ;
Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 25 Avenue de la Révolution, Mfilou (République du Congo) ;
Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;
Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement ;
Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Monsieur NTSOU-MOUNKA Ilitch Gabriel, demeurant à Brazzaville ;
Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 10 décembre 2019 ;
Immatriculation: La Société dénommée KIK SERVICES est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00225.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

ANONYME CONCIERGERIE
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 87, Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamant, Centre-ville - Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00229 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du onze décembre deux mil dix-neuf, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;
Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
- Prestations de Services, Evénementiel, Assistance en Personnel Qualifié Mariage, Voyage, Conférence.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur ;
Dénomination Sociale: La société prend la dénomination suivante: ANONYME CONCIERGERIE;
Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 87, Avenue de l'Amitié, Immeuble Diamant, Centre-ville (République du Congo);
Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;
Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement ;
Administration de la Société: La Société est gérée et administrée par Mademoiselle TOMA IWOLO Suzick Dieuveil, demeurant à Brazzaville ;
Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13 décembre 2019 ;
Immatriculation: La Société dénommée ANONYME CONCIERGERIE est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00229.

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA,
Notaire.

FONCTION PUBLIQUE

Fluidifier le service public afin de le rendre visible

Dans le cadre de la modernisation de la Fonction publique, les cadres du ministère, avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), sont à l'atelier d'élaboration du manuel de procédures administratives par des outils capables de fluidifier le service public. Ils doivent comprendre le circuit d'un dossier et connaître le temps de la disponibilité, jusqu'au bout du traitement de celui-ci. Le lancement a eu lieu mardi 10 décembre 2019 à Brazzaville.

Josias Itoua-Yocka et Jean Noël Ngoulou

Les travaux se tiendront jusqu'au 21 décembre prochain. Ils ont été ouverts par Josias Itoua-Yocka, directeur de cabinet du vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, en présence de Jean Noël Ngoulou, coordonnateur du PRISP. L'enjeu c'est l'amélioration des capacités de gestion de la Fonction publique.

Les organisateurs et participants

Plus d'une trentaine de participants prennent part à l'élaboration de ce manuel notamment les inspecteurs du travail, les directeurs généraux, les directeurs divisionnaires et les chefs de service. Pour moderniser la Fonction publique, le Gouvernement a mis en place divers projets visant l'amélioration de la qualité du service public. C'est dans ce cadre que le manuel de procédures administratives est élaboré.

Josias Itoua-Yocka a salué la qualité de partenariat entre le Gouvernement et la Banque mondiale, au regard de l'appui multiforme qu'elle ne cesse d'apporter au Congo. Dans le souci de parvenir à une gestion saine et efficace des ressources humaines de l'Etat, a-t-il dit, le ministère a retenu l'élaboration du manuel de procédures administratives. C'est pour permettre de terminer le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat. *«Ce manuel est un outil qui permettra de créer les conditions favorables de dématérialisation les procédures. L'objectif étant de traduire le processus opérationnel du traitement des dossiers en langage informatique. C'est un document qui contient, sous la forme claire et précise, l'ensemble des opérations courantes à réaliser par les différentes structures de la fonction publique. Il est un référentiel à usage commun pour tous les acteurs au sein de la fonction publique et il indique le circuit de traitement des opérations tout en spécifiant les tâches à faire, le niveau de responsabilité, les différentes étapes de traitement, les lieux de réalisation et le mode d'exécution»*, a expliqué le directeur de cabinet.

Josias Itoua-Yocka a exhorté les participants à un échange minutieux. Ils sont tenus de collecter, analyser les informations administratives, rédiger le projet de manuel de procédures administratives et le valider, afin de bâtir une œuvre à la hauteur du Gouvernement et à des usagers de la Fonction publique.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Pourquoi le sang que donnent les associations de bienfaisances est vendu si cher dans les hôpitaux, alors qu'il est gratuit?

MMK le Simple (Pool-Kinkala)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ECONOMIE

Une légère amélioration de 1,9 % en 2019

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale Olga Ingrid Ghiskaine Ebouka-Babackas a présidé jeudi 12 décembre 2019 le Comité monétaire et financier national et le Conseil national du crédit. Dans le but de connaître les principales évolutions de la conjoncture économique internationale, sous-régionale et nationale au cours de la période récente, ainsi que ses perspectives à court terme.

Vue des membres du Comité

Pour l'ensemble de l'année 2019, selon les dernières projections de la BEAC, le taux de croissance du PIB réel devrait s'établir à 1,9% (dont 3,3% pour le secteur pétrolier et 0,8% pour le hors pétrole), contre 5,2% initialement anticipé, après la légère reprise de 1,7% observée en 2018. Au cours de cette réunion, concernant la réforme visant la dissolution des Comités monétaires et financiers nationaux des pays de la CEMAC, le Comité a pris acte de l'adoption par le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) du 2 octobre 2019 du règlement portant création, organisation et fonctionnement des Comités nationaux économiques et financiers (CNEF). Ce nouvel organe absorbe dorénavant les attributions des Comités monétaires et financiers.

Au titre de la conjoncture nationale, le Comité a noté la poursuite du redressement de l'économie congolaise au troisième trimestre 2019, essentiellement grâce aux bonnes performances du secteur pétrolier, bien qu'à un niveau moins important qu'attendu. S'agissant des prix, les tensions inflationnistes devraient se poursuivre avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à + 2,0% contre +1,2% en 2018. Toutefois, ce taux demeure en dessous du seuil communautaire. La gestion des finances publiques

Olga Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas

se solderait par un excédent global, base engagements hors dons, de 6,8% du Produit international brut (PIB) en 2019, contre un solde excédentaire de 5,2% du PIB une année plus tôt, en liaison avec les efforts d'ajustement budgétaire opérés par le Gouvernement.

Au niveau du secteur extérieur, en dépit du déficit du solde du compte courant, sous l'effet de la baisse des exportations en valeur de pétrole brut, le solde global de la balance des paiements devrait ressortir positif en 2019, à 1,8% du PIB, contre un déficit de 1,2% du PIB en 2018.

Examinant la conjoncture internationale, le Comité a relevé que la croissance mondiale continue d'être affectée par les incertitudes liées aux conflits commerciaux et aux tensions géopolitiques. Le PIB mondial, selon le Fonds monétaire international (FMI), devrait connaître un ralentissement pour s'établir à 3,0% en 2019 contre 3,6% en 2018.

Les membres du comité, analysant la situation économique de la CEMAC, ont constaté une amélioration de la croissance économique qui passerait à 3,0% en 2019, sous l'effet de la hausse de la production pétrolière, du redressement du secteur hors pétrole et de la mise en œuvre des réformes structurelles dans le cadre du PREF-CEMAC et des programmes conclus avec le Fond monétaire international (FMI).

En ce qui concerne la situation du système bancaire, le comité a observé avec intérêt qu'en dépit de la hausse des créances en souffrance, les banques congolaises sont demeurées globalement résilientes.

Olga Ingrid Ghiskaine Ebouka-Babackas a déclaré: *«après ces deux réunions, nous pouvons affirmer la consolidation de la croissance. En 2018, nous avions une croissance de 1,7% et en 2019, avec les projections, les perspectives telles qu'elles ont été annoncées par la Banque centrale, nous saurions à 1,9%. Les efforts que le Gouvernement produit pour redresser la situation économique sont entrain de porter fruit. Ce sont des prévisions que nous nous sommes obligées de faire et surtout il y a un contexte national ou international qui impacte ces prévisions. Il s'agissait du secteur pétrolier qui a connu quelques difficultés»*.

Concernant la dissolution des Comités monétaires et financiers nationaux des pays de la CEMAC, la ministre du Plan a précisé: *«C'est la dernière réunion du Conseil national de crédit et la réunion du Comité monétaire et financier. A partir du 1er janvier, nous aurons un nouvel organe qui saura opérationnel et plus efficace. Avant, les assurances n'étaient pas autour de la table, maintenant elles seront conviées. Nous prenons le secteur financier dans toute son amplitude. Cela va nous permettre d'avoir une politique monétaire sous-régionale qui va mieux accompagner une politique économique nationale»*, a-t-elle dit.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CONGO-FRANCE

Journée internationale des volontaires et célébration des 10 ans de France volontaire

L'association France volontaire et les Nations Unies en partenariat avec l'ambassade de France en République du Congo ont célébré la 9e édition de la Journée internationale des volontaires couplée aux 10 ans d'existence de France volontaire, le jeudi 5 décembre à l'Institut Français du Congo (IFC), sous le thème: «Le volontariat pour un futur inclusif». Le but est de permettre à des milliers de personnes à travers le monde de reconnaître la contribution du volontariat, à la paix et au développement économique et social des communautés.

L'assistance

Adoptée par l'assemble générale des Nations Unies sur la base de la résolution du 7 décembre 1985 renforcée par celle du 5 mai 2001, la Journée internationale des volontaires propose des recommandations sur la manière dont les Gouvernements et les systèmes des Nations Unies peuvent soutenir le volontariat. Le thème de cette année *«s'inscrit pleinement dans l'objectif du Développement durable numéro 10 qui vise à réduire les inégalités dans les pays. Le volontariat offre aux personnes la possibilité d'avoir un effectif clair sur leur propre vie et de jouer un rôle constructif dans leur société»*, a dit Suze Percy Filippini, Coordonnatrice résidente du système des Nations Unies au Congo. Grâce au volontariat, les communautés du monde entier ont souvent l'expérience d'une solidarité et une vision renforcée. *«En 2019 le programme des volontariats des Nations Unies a déployé 8000 professionnels dans le monde, dont 50% d'hommes et 50% de femmes, parmi eux 35 interviennent au Congo»*, a- t-elle ajouté.

Plusieurs activités ont agrémenté cette cérémonie: projection de la vidéo sur le volontariat, une pièce théâtrale, présentation des cartographies des volontaires internationaux en mission au Congo et témoignages des bénéficiaires du volontariat. *«Le volontariat m'a permis de voir la société d'un autre œil, c'est un succès aussi personnel que collectif car grâce à lui j'ai été recruté au projet de la promotion des activités de subsistance, un projet japonais financé par la Banque mondiale qui s'exécute dans de département du pool, j'encourage les jeunes à y participer afin d'être autonome»*, a témoigné David Bemba, volontaire œuvrant.

L'Organisation des Nations Unies a mis en place une agence de volontariat dénommée VNU œuvrant pour la reconnaissance mondiale des volontaires pour la paix et le développement. Cette agence s'assure de l'intégration du volontariat dans le programme du développement et promeut la mobilisation croissante des volontaires aux profils variés, a dit le directeur de cabinet de la ministre de la jeunesse, de l'éducation civique, Mathieu Mouloungui.

Pour Harouna Djingareye, responsable du Développement du volontariat international en Afrique Centrale et de l'Est, Représentant national Congo/RDC, les volontaires participent au développement durable du Congo par leurs actions. Ce, dans les domaines de l'éducation, la gestion des déchets et dans la sensibilisation au VIH/SIDA.

A noter que 60 volontaires internationaux venant de 17 différents pays travaillent au Congo. Un réseau d'acteurs du volontariat de la solidarité internationale est basé au Congo, il compte deux antennes et 26 associations dont 15 à Brazzaville et 11 à Pointe-Noire.

Vitia KOUTIA
(Stagiaire)

BANQUE

Evaluer les performances métiers et filiales pour atteindre les stratégies du futur

Le groupe BGFI Bank a tenu du 9 au 13 décembre 2019 à Brazzaville ses réunions des conseils d'administration et comités spécialisés des filiales de la zone Afrique centrale (Cameroun, RD Congo et Congo). Sous la houlette de Henri Claude Oyima, président directeur général du groupe.

Henri Claude Oyima au milieu

Ces réunions qui ont connu la participation des Conseils d'administration, administrateurs des différentes filiales, des directeurs généraux et hauts cadres du groupe, répondaient aux exigences de performance qui exigent qu'à mi-parcours de l'exercice, les dirigeants se retrouvent pour évaluer les métiers et filiales, ainsi que les résultats pour se projeter vers l'avenir. *«La tradition du Groupe veut qu'en pareille circonstance nous nous retrouvions pour adopter les budgets de l'exercice à venir. Nous avons réuni toutes les filiales de l'Afrique centrale pour regarder les perspectives de clôture 2019 et ensuite les perspectives de l'année 2020. Nous sommes en réunion budgétaire, pour arrêter le budget 2020. Nous regardons les budgets, les perspectives, les orientations, les organisations et nous approuvons toutes les limites de l'année prochaine, et nous sommes ravis de vous dire que le groupe BGFI Bank se porte bien. Les budgets de l'année prochaine sont des budgets en progression»*, a déclaré Henri Claude Oyima.

Le budget est stratégique, en ce qui concerne le budget de l'année prochaine, a indiqué le président directeur général du groupe. *«Nous sommes dans la transformation parce que le plan stratégique du groupe qui est un plan sur cinq ans arrive à échéance l'année prochaine, en 2020. Cette année sera une année de transformation du groupe pour que nous puissions nous organiser et nous assurer que nous allons mettre tous les mécanismes à notre disposition pour nous lancer dans le nouveau plan stratégique 2021-2025. Nous allons transformer le système d'information, en renforçant nos capacités au niveau du capital humain grâce l'école BBS. Cette école nous permet de donner au groupe les ressources nécessaires pour accompagner ce programme; nous renforçons l'action commerciale, nous ouvrons de nouvelles agences, en mettant en place les mécanismes, pour que les risques soient bien maîtrisés»*, a-t-il souligné.

Le groupe BGFI Bank, selon Henri Calude Oyima, est le premier à la fois en dépôt, en crédit mais aussi en rentabilité. Il est premier en Afrique centrale. Depuis plusieurs années, le groupe s'est lancé dans la digitalisation: *«Nous avons digitalisé nos process, nos produits; nous venons de lancer une plateforme appelée cash management qui permet de saisir la banque à base du portable. Nous devons être performants. La banque reste toujours prospère au Congo. Les clients doivent continuer à faire confiance à notre équipe afin que nous les accompagnions dans tous leurs besoins»*, a-t-il soutenu.

Créée au Gabon en 1971, la BGFI Bank a évolué sous la marque Banque de Paris et des Pays Bas. Elle prend corps en 1996 avec sa nouvelle dénomination (BGFI) qui lui permet d'aller à la conquête des nouveaux marchés et d'amorcer son développement à l'international dès l'année 2000. Depuis 2012, la BGFI Bank Congo s'est engagée dans un vaste programme d'extension et de modernisation de son réseau qui compte désormais quatorze agences à travers le territoire national pour présenter à sa clientèle une offre diversifiée.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Prendre toutes les mesures pour protéger les femmes et les jeunes filles

L'humanité a célébré le 25 novembre dernier la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette année, elle a été placée sous le thème: «Oranger le monde: la génération égalité s'oppose au viol». A cet effet, l'Association NEPAD Congo, une ONG d'appui au développement communautaire, la promotion de la gouvernance et la protection des droits humains a, à travers son coordonnateur Etalisnas Ngodi fait une communication dans laquelle, elle recommande notamment au Gouvernement de prendre toutes les menaces visant à protéger les femmes contre toutes les formes de violences dont elles sont victimes.

Photo de famille des paqrticipants

La violence à l'égard des femmes et des filles a dit Etalisnas Ngodi est un problème d'envergure mondiale. Elle constitue une des violations des droits humains les plus persistantes et une menace pour des millions de filles et de femmes. La violence à l'égard des femmes et des filles ne connaît pas de frontières sociales, économiques ou nationales. Elle touche les femmes de tous âges et peut avoir lieu dans divers contextes. Elle prend de nombreuses formes, dont la violence physique, sexuelle, verbale ou psychologique, mais aussi l'abus économique et l'exploitation.

Le viol a-t-il précisé, est une forme très spécifique de violence perpétrée contre les femmes et les filles. Enraciné dans un ensemble complexe de pouvoir, de contrôle et de croyances patriarcales, il continue de créer un environnement social propice aux actes de violence dont l'omniprésence est normalisée. Cette ''culture'' se perpétue à travers l'utilisation d'un langage misogyne, la réduction de la femme à l'état d'objet et la glorification de la violence. Les comportements couramment associés au viol, le déni du viol comprennent la tendance à jeter le blâme sur la victime, l'objectification sexuelle, la banalisation du viol, le déni du viol généralisé ou le refus de reconnaître le préjudice que constitue le harcèlement ou l'agression sexuelle.

Sur le plan national, la législation relative aux violences basées sur le genre semble n'avoir pas beaucoup évolué. Malgré la volonté manifeste des autorités de réduire considérablement les violences dont sont victimes les femmes et filles, les résultats ne sont guère satisfaisants. Les groupes vulnérables continuent à être marginalisés; ils ont du mal à revendiquer leurs droits et à se faire entendre. Les études menées montrent la persistance des actes de violences. Les femmes dans le foyer, dans le monde professionnel, à l'école, lors des rites de veuvage, dans la politique, etc., continuent à subir, et leurs droits ne cessent d'être bafoués. Sur le terrain, le constat est que l'application de la loi n'est toujours pas effective. C'est ce qui ressort de la Politique nationale genre 2017-2021 élaborée par le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au Développement.

De même, un certain nombre de conventions et instruments juridiques régionaux et internationaux sur les questions de genre ont été ratifiés par la République du Congo (CEDEF, Protocole de Maputo…) et les a intégrés dans l'arsenal juridique national dont le socle est aujourd'hui la Constitution de 2015 qui prône la parité Homme-Femme dans tous les secteurs de la vie nationale (art. 17). Toutefois, malgré cet effort d'ordre juridique appréciable, il sied d'indiquer que sur le plan de la pratique, le Congo n'a pas encore intégré suffisamment l'égalité des sexes et la promotion des femmes comme principes fondamentaux et conditions du développement humain et durable.

Les autres recommandations formulées ont porté sur: Accélérer la demande au Gouvernement le processus de révision des instruments juridiques nationaux (Code pénal, Code de la famille, etc.) en les harmonisant avec les engagements internationaux et régionaux en matière des droits des femmes. A la Société civile, de tout mettre en œuvre pour promouvoir et défendre les droits des femmes. Aux autres partenaires internationaux, d'accompagner le Congo dans la voie de la promotion, la protection et de la défense des droits des femmes.

Alain-Patrick MASSAMBA

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro :** – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.
  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique.

BP : Secrétariat Bureautique – Maintenance Informatique et Réseaux
  - ***Durée de la formation : Pâtisserie = 6 mois – Hôtellerie = 12 mois dont 2 mois de stage pratique – Cuisine = 11 mois dont 2 mois de stage en entreprise – Secrétariat Bureautique = 6 mois – Filière B.P = 9 mois***

Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 07 Octobre 2019

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**
- **Musique (Piano – Guitare)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

POSTES ET ÉPARGNE

L'application PosteMobile fait son entrée

La Société des postes et de l'épargne du Congo (SOPECO) en partenariat avec la société privée Sikar finance, super agent moneygram, et le fournisseur de la solution Tagpay a mis sur pied de nouveaux services financiers digitaux dénommés «PosteMobile» et son portemonnaie électronique M-Wallet le 13 décembre 2019. C'est le ministre des Postes et de l'économie numérique Léon Juste Ibombo qui a lancé ces nouveaux produits, et inauguré le bâtiment qui abritera les services financiers digitaux à Brazzaville, en présence du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo; de l'administrateur-maire de l'arrondissement 3 Poto-Poto, Jacques Elion; de la directrice générale de la SOPECO, Ludovique Mbossa Maboueré; de plusieurs personnalités politico-administratives et, naturellement, des agents de la SOPECO visiblement satisfaits de l'aboutissement de ce chantier.

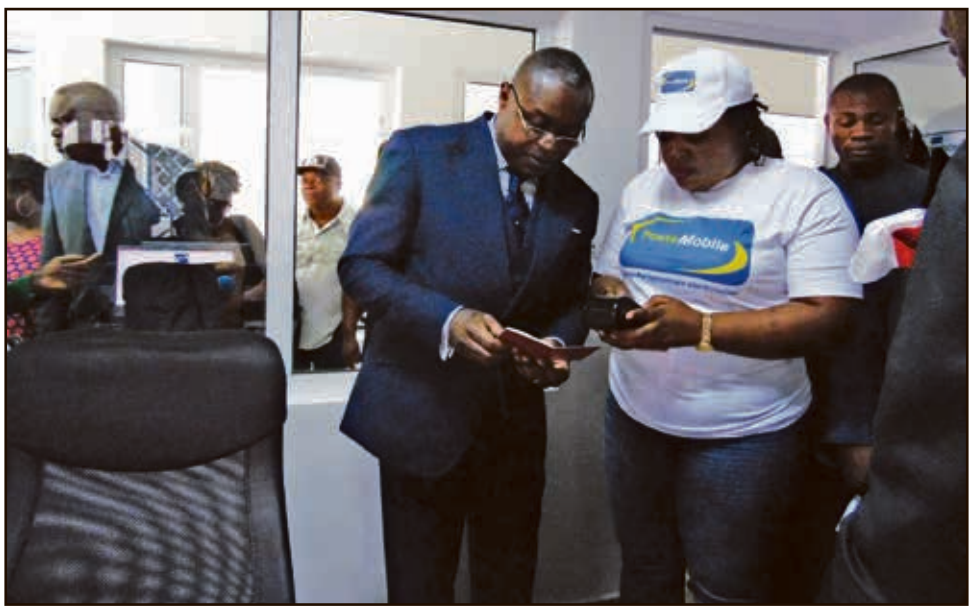

Le ministre Ibombo pendant l'enrôlement

Dans son mot de bienvenue, la directrice générale a évoqué le caractère capital qu'a joué la Poste au Congo, appelée couramment *«Nzété ya bongo»* (l'arbre à sous) il y a quelques décennies avant sa scission en 2003. Elle a reconnu que son institution traverse depuis quelques années une crise socio-économique qui se traduit par des retards de salaires et une baisse de ses activités, particulièrement de la poste aux lettres. En dépit de ces difficultés, a-t-elle dit, la poste se doit désormais de chercher un second souffle, se transformer voire se moderniser.

Avec l'avènement des nouvelles technologies, aucune société ne devra être en marge, c'est le cas de la SOPECO. Le rapport mondial de 2017 du Cabinet Cap Gemini et de la banque BNP Paribas en est une illustration. L'usage des paiements électroniques est de plus en plus répandu. Il représenteront, selon des estimations, près de 726 milliards de transactions dans le monde l'année prochaine. Un autre récent rapport de la Banque des Etats de l'Afrique centrale indique que le volume d'argent en circulation dans les comptes Mobile money, et non encore décaissé, était estimé à 125,7 milliards de francs CFA en 2018 avec 6,7 millions d'utilisateurs actifs.

Dans le cas du Congo, le revenu du marché du Mobile money s'élevait à 627 millions de francs CFA (février 2019, source ARPCE). *«De par notre vocation de remplir le service postal universel, notre objectif premier est de contribuer à améliorer l'inclusion financière et sociale, de faire que chaque Congolais, quel que soit son lieu sur le territoire, puisse disposer d'un compte, y faire des dépôts ou des retraits, des opérations de transfert d'argent, payer des factures, recevoir son salaire, effectuer des achats dans des commerces, des pharmacies … en somme faciliter son quotidien»*, a fait savoir la directrice générale de la SOPECO, qui a sollicité l'adhésion de tous les Congolais pour le franc-succès de ces services.

Aussi a-t-elle ajouté: ''Un des points novateurs de PosteMobile est qu'à partir de la plateforme, les transactions se font sur n'importe quel opérateur de téléphonie mobile'' Le second volet, orienté vers les produits d'épargne, de paiement e-commerce et bien d'autres services interviendra dans un proche avenir, a rassuré Ludovique Mbossa Mabouéré.

Pour déployer cette solution, la SOPECO a formé une cinquantaine d'agents de guichet et d'opérateurs de caisse. Près de 40 commerciaux temporaires ont été aussi recrutés. Ceci pour que les Congolais s'approprient ce service et bénéficient de l'avancée technologique de la plateforme. *«C'est au profit sans limite que nous pourrons obtenir un retour sur investissement dès la fin de la 3e année avec des revenus qui nous permettront de ramener un nouvel équilibre financier à la SOPECO»*, a estimé la directrice générale.

Consciente de la situation de la SOPECO, Ludovique Mbossa Mabouéré a invité le personnel à placer l'entreprise dans de nouvelles dispositions, celles d'une entreprise conquérante, dynamique et innovante, apte à offrir à sa clientèle des services soutenus. Au Gouvernement, elle a lancé un appel afin que des mesures supplémentaires d'accompagnement soient prises à l'endroit de la SOPECO qui n'est plus assise sur les deux pieds.

Les officiels posant devant le bâtiment des services financiers digitaux

Cette innovation aura aussi des impacts dans l'économie locale, parce que la banque digitale se nourrit aussi des sociétés de service local. Louant l'initiative, la représentante de la société française Tagpay, Anna Garcia Blanca, a rappelé que le système financier stable et fort est la base du développement d'un pays. L'accès aux produits d'épargne impacte d'une façon positive les consommateurs, la construction d'un profil financier qui ouvre l'accès à toute une gamme de produits et services financiers comme les paiements, les crédits et les assurances. Au niveau macro, la mobilisation de l'épargne locale permet aux banques de financier le développement social du pays. *«Les efforts du Gouvernement du Congo à ce sujet sont évidents, les chiffres de la Banque mondiale le démontrent: le pourcentage des adultes avec un compte bancaire a doublé dans le six dernières années, et l'ouverture aux services Mobile money commence à montrer ses résultats».*

Le ministre des Postes et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, qualifiant ce service d'innovation de taille, pense que celui-ci permettra de favoriser l'inclusion financière en donnant accès au plus grand nombre aux outils financiers qui donnent la possibilité de faire depuis leur téléphone Android ou basique plusieurs opérations. *«Le pari est certes énorme, et nous sommes persuadés de pouvoir le remporter»*, a-t-il indiqué.

Un usager ayant accédé au service PosteMobile souhaite le voir se pérenniser, pour le bien de tous.

Ouverture des inscriptions à l'ESCIC.
Rentrée des formations professionnelles en Janvier 2020

- Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle en Management en français / diplôme de IFAM de Paris.
- Master en Contrôle de Gestion (MCG) / diplôme de ITESCIA Paris.
- Master en Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement (MQHSE) / diplôme de ITESCIA Paris
- Master Management des Organisations/Entreprises (MMO) / (diplôme de ITESCIA Paris
- Master of Business Administration (MBA) / diplôme de ESLSCA Paris
- Master en Management des Ressources Humaines (MRH) / diplôme de ESLSCA Paris
- Master professionnel en Management de la Chaine Logistique (MMCL) / diplôme de ESLSCA Paris.

Inscrivez-vous à L'ESCIC, formez-vous tout en poursuivant vos activités professionnelles…. Et décrochez un diplôme de nos partenaires reconnus internationalement.

Contacts: (+242) 06 638 85 87 / 04 431 48 27
Site web: www.escic-cg.com
Email: escicinfo2013@escic-cg.com;
Facebook: @esciccg
Immeuble PBG, Ruelle ancienne Radio Pointe-Noire, Boulevard Loango, Centre-ville

POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour le compte de notre client acteur majeur dans l'exploration et la production pétrolière:

FISCALISTE SENIOR (H/F) – Réf : F01-12

JURISTE (H/F) – Réf: J02-12

Vous souhaitez connaître les détails du poste et candidater?

Merci de postuler à l'offre
avant le 25 décembre 2019 en consultant notre site dans la rubrique DERNIERES MINUTES:

http//www.potentielrh.com

IN MEMORIAM

17 Décembre 2007 – 17 Décembre 2019

Voici aujourd'hui douze (12) ans qu'il a cru bon au Seigneur de rappeler à lui, notre très cher oncle, frère, père et grand- père OMBOU Bernard, retraité de la Société de Transport Urbain de Brazzaville (S T U B). La veuve NINO née NGAMPHA Delphine, les enfants OMBOU, Christine, Alida, Kevin, Audrey, Evrad, Gladys, Laure Gambou et Fira, ainsi que, tous les petits-fils et petites-filles OMBOU regretterons toujours tes joies et ton amour que tu nous as procurés et qui restent des souvenirs pour chacun de ceux qui t'ont connu et particulièrement pour nous.

Nous maintiendrons cette flamme jusqu'au jour où le Seigneur nous réunira dans sa maison. A cet effet, des messes d'actions de grâce seront dites le mardi 17 Décembre 2019 dans les paroisses notre dame de victoire (Sainte Marie de Ouenze) et Saint Louis Grignon de Montfort de Mikalou aux messes de 06h15mn.

Merci Seigneur, merci Papa, merci pour le modèle et la vie.

RETRO

2019, une année pleine de rebondissements au Gabon

Au Gabon, l'année 2019 a été pleine de rebondissements. Elle peut s'étendre de la convalescence du président Ali Bongo à sa reprise de service, des grèves de travailleurs et des élèves aux différents remaniements gouvernementaux, ainsi que la corruption et toutes sortes de frasques ayant abouti au limogeage de certains proches du chef de l'Etat, mais surtout à la nomination de son fils au poste de Coordinateur général des Affaires présidentielles.

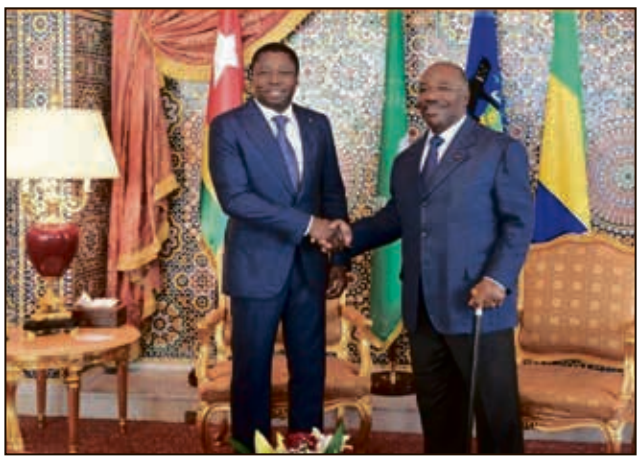

Ali Bongo (à dr.) après sa convalescence

Frappé par un accident vasculaire cérébral (AVC) le 24 octobre 2018 à Ryad, en Arabie saoudite, après une longue période de convalescence en Europe et au Maroc, le chef de l'Etat Ali Ben Bongo est rentré au Gabon en janvier 2019. Son retour a suscité beaucoup de controverses dans la classe politique. D'aucuns sont allés jusqu'à proclamer la vacance du pouvoir.

Progressivement, Ali Bongo a repris les choses en mains. D'abord par un premier remaniement gouvernemental intervenu le 12 janvier 2019. Marqué par le départ de trois poids lourds du précédent exécutif: Etienne Massard Kabinga Makaga, Ali Akbar Onanga Y Obegue et Christian Magnagna. Ces changements visaient à *«renforcer la cohérence des portefeuilles ministériels»*.

A suivi l'affaire du Kevazingo, dont l'enquête avait conduit au limogeage de Pierre Claver Maganga Moussavou et de l'ex-ministre des Forêts Guy Bertrand Mapangou. L'homme d'affaires chinois François Wu était présenté par le procureur comme le principal cerveau de cette affaire. 353 containers de ce bois précieux avaient été saisis par la justice.

Ensuite, le limogeage des proches d'Ali Bongo. Ex-bras droit et directeur de son cabinet, Maixent Accrombessi a été limogé vendredi 29 mars 2019. A cette éviction s'ajoutent celles de Pascaline Bongo la sœur aînée du chef de l'Etat alors haute représentante personnelle de ce dernier, puis du lieutenant-colonel Frédéric Bongo Ondimba, son frère cadet, limogé de ses fonctions de directeur général des Services spéciaux (DGSS).

Une nouvelle opération «mains propres» en cours a provoqué une vague d'arrestations dans la haute administration du pays. Elle est survenue après le Conseil des ministres présidé par Ali Bongo. Le président s'est séparé de son directeur de cabinet, Brice Laccruche Alihanga, limogé de la direction du cabinet puis du ministère dont il avait la charge.

A rappeler aussi la grève des collégiens et lycéens qui écumaient la rue pour protester contre une décision du gouvernement selon laquelle la bourse ne serait attribuée qu'aux étudiants ayant obtenu leur baccalauréat à l'âge de 19 ans, avec au moins une moyenne de 12 sur 20. Autre grève, celle des agents des impôts, à cause du retard accumulé par la paie de leurs primes. Ils avaient voté à l'unanimité pour une grève générale illimitée à compter du lundi 11 novembre dernier.

Gaule D'AMBERT

La diplomatie mondiale a battu le pavé

L'année qui s'achève a été marquée par de grands enjeux dans la diplomatie mondiale. Politique, économie, terrorisme, climat, divers accords, rencontres des dirigeants de la planète en sont le menu. Au plan international, l'un des grands sujets a été celui de l'arme nucléaire qui n'a cessé de faire couler d'encre, notamment entre l'Iran et les Etats-Unis d'Amérique; les rapports entre les deux Etats ont profondément été entamés. En Afrique, le changement de régimes et les présidentielles ont dominé l'actualité.

Comme à Béni (RD Congo), la diplomatie mondiale a été à l'œuvre jusque dans les territoires en conflit

Si le phénomène migratoire a continué à passionner les jeunes africains à converger vers l'Europe, le monde a surtout connu des événements tumultueux en 2019. En matière de politique entre les Etats, les dirigeants de la planète ont très souvent manifesté de la violence dans leurs propos et déclarations. Rapports tendus aussi entre la Russie et les Etats-Unis sur des questions d'intérêt commun ou sur la polémique issue de l'élection du président Donald Trump en 2016. En général, le président américain fait la une des médias et se dispute la une des journaux avec le président français Emmanuel Macron. Tel a été le cas il y a quelques jours au sujet de l'Organisation du traité de l'atlantique nord (OTAN). Donald Trump ferraille tantôt avec le leader nord-coréen Kim Jong-Un ou l'Iranien Hassan Rohani concernant les essais nucléaires.

L'économie mondiale a fait parler d'elle régulièrement, surtout en termes de remontée timide du prix du baril de pétrole au niveau international, et les rencontres de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP) mais aussi des réformes de toutes sortes sur le système de circulation de la monnaie, face à la forte puissance représentée à ce jour par la Chine.

L'Union européenne, l'affaire du Brexit dont le oui vient de l'emporter largement au Royaume uni a énormément bousculé les pays membres qui s'opposaient à la sortie de Londres de la plateforme.

Le climat a pleinement préoccupé les chefs d'Etat et de gouvernement, qui y ont consacré plusieurs sommets. Presque chaque fois, il a été question de passer à la vitesse supérieure et aux actions concrètes dans l'application de l'Accord de Paris en 2015, fruit de la 21ème Conférence des Nations unies sur le climat (COP21).

C'est le cas du Sommet action climat en septembre à New York, au siège de l'ONU ou de la COP25 qui vient de s'achever à Madrid, en Espagne qui, à en croire le Secrétaire général de l'ONU António Guterres et l'ensemble des participants, a malheureusement accouché d'une souris en termes de mesures concrètes. Notamment la faible mobilisation des financements par les Etats et les bailleurs.

Cette année a été aussi celle de la spirale de la violence à travers le monde, symbolisée surtout par le terrorisme qui devient un vrai défi mondial. Ce fléau participe lui aussi à la faible croissance économique. Si l'Afrique s'est illustrée par le changement de régimes et les présidentielles qui ont dominé l'actualité dans certains pays, la polémique sur la réforme de la monnaie héritée de la colonisation a elle aussi fait grand bruit. Partisans et adversaires du franc CFA ont donné de la voix.

Aristide Ghislain NGOUMA

AFRIQUE CENTRALE

Bientôt les réformes de la CEEAC

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) vont se réunir le 18 décembre prochain en session extraordinaire à Libreville, au Gabon, pour plancher sur les réformes de leur espace sous-régional. Sur convocation du président en exercice de l'institution, le président gabonais Ali Bongo, les pays membres de la CEEAC tiendront à cette occasion leur 9ème rencontre du genre.

Les chefs d'Etat de la CEEAC (Ph. d'arch)

Au menu de la rencontre, il y aura entre autres sujets, ceux portant essentiellement sur les réformes de l'institution qui regroupe un peu plus d'une dizaine de pays dont ceux de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), sur le règlement financier et du projet portant création du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale. Au cours des assises, les chefs d'Etat et de gouvernement examineront et valideront le rapport des travaux des ministres et les cinq textes fondamentaux relatifs à la réforme institutionnelle de la CEEAC, sur lesquels ont travaillé les experts des 11 Etats membres, et qui ont été adoptés par les ministres lors de la réunion du Comité de pilotage.

Le but de cette réforme est d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la CEEAC afin de parvenir à un réel progrès de sa gouvernance et devenir véritablement une organisation économique régionale valable et forte, dotée d'un exécutif à l'architecture rénovée. Aussi, la réforme vise à accélérer le processus de la nationalisation des communautés économiques en Afrique centrale en lien avec les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC.

Azer ZATABULI

IN MEMORIAM

20 décembre 2015-20 décembre 2019

Cela fait quatre ans que notre frère, le juge Jean-Marie MABOUNDA MANGANDZA a rejoint par son décès à Rabat, au Maroc, tous les membres défunts de notre grande famille, *«qui nous ont précédés marqués du signe de la foi et qui dorment dans la paix du Christ… dans l'espérance de la Résurrection».* Nous gardons en mémoire et nous nous souvenons encore de tout ce qui était dit et fait lors de ses obsèques le 30 décembre 2015 à Brazzaville. La parole finale de l'oraison funèbre de notre frère Charles-Emile Appesse raisonne encore dans nos oreilles et reste d'actualité:

«Adieu, Jean-Marie, et surtout merci, merci d'avoir contribué durant ton existence terrestre, à l'ordre, la justice, la paix et l'harmonie. Tu resteras longtemps pour nous un exemple».

Jean-Marie, ta présence-absence se matérialise bien par le fait que plusieurs de notre grande famille s'inscrivent dans des facultés de Droit et des Sciences juridiques, puis à l'ENAM, où tu donnais des enseignements, parce que tu leur as donné le goût des études, particulièrement, du Droit et des Sciences juridiques; nous y enregistrons déjà, des licenciés et des masters, bientôt des docteurs, et quelques-uns sont juges; à cela il y a des donations de ton nom total.

Matoondo ha yulu matoondo!

Pour la grande famille,

Ton frère Monseigneur Daniel MIZONZO

BURKINA FASO

Clôture du quatrième congrès sur la Divine Miséricorde

Le quatrième congrès panafricain sur la Divine Miséricorde s'est clôturé le dimanche 24 novembre 2019, à Ouagadougou au Burkina Faso, en la solennité du Christ Roi de l'Univers, par une célébration eucharistique présidée par l'archevêque métropolitain de Bangui, le cardinal Dieudonné Nzapalainga.

Tenu du 18 au 24 novembre 2019, ce congrès placé sous le thème: *«La miséricorde divine, une grâce pour notre temps»,* entendait mettre en lumière la place de la miséricorde dans la vie quotidienne des chrétiens africains. C'est dans ce sens que les activités qui ont ponctué ces assises se sont inscrites dans la perspective de faire advenir un règne de miséricorde permettant à tous les habitants du continent africain de vivre en frères qui s'aiment mutuellement. Les 1.200 participants ont partagé des moments de prière et d'adoration, de récitation du chapelet de la Divine Miséricorde, des visites aussi bien dans les hôpitaux, les prisons que dans les orphelinats ou dans les camps des déplacés.

Selon le cardinal Nzapalainga, cette rencontre s'est révélée une source inépuisable de grâces. L'archevêque de Ouagadougou, le cardinal Philippe Ouédraogo, a estimé, pour sa part, que ce congrès donne au monde de nouveaux signes d'espérance pour que grandissent la justice et la solidarité et que s'affirment une nouvelle culture de la vie humaine. Et le Premier ministre burkinabé, Christophe Dabiré, d'ajouter: *«Notre pays connaît beaucoup de difficultés et la tenue de ce congrès apporte un relent de paix et de sécurité à l'ensemble de nos populations. La réussite de ce congrès montre bien qu'on peut venir au Burkina Faso, participer à des activités, contribuer au développement du pays sans que cela ne soit si difficile qu'on ne le pense. Nous souhaitons que l'ensemble de nos populations puisse bénéficier des grâces de cette rencontre».*

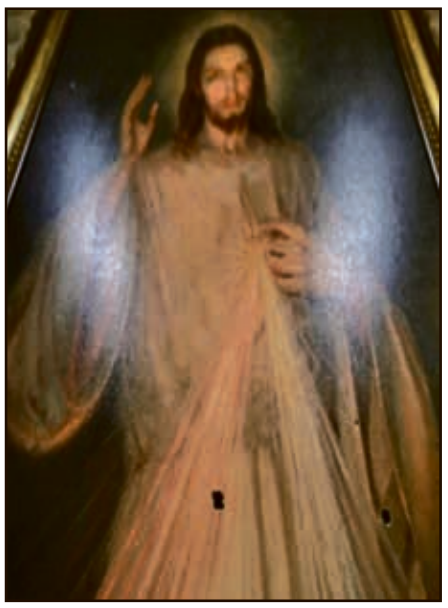

L'image de la Divine Miséricorde

Mutatis mutandis, le cardinal Dieudonné Nzapalainga, a invité la communauté internationale à s'ériger aux antipodes du trafic et de la circulation des armes qui sèment la terreur en Afrique. Il a, par ailleurs, lancé un vibrant appel aux hommes opérant dans l'ombre de se laisser éclairer par la lumière du pardon et de la réconciliation.

Dans l'attente du prochain congrès qui se tiendra au Gabon en 2023, le quatrième congrès panafricain sur la Divine Miséricorde a donc tiré ses rideaux en formulant notamment les recommandations ci-après: s'engager à promouvoir la spiritualité de la Divine Miséricorde par le témoignage de vie et le service rendu à la communauté; dénoncer les égarements et encourager les signes d'espérance en devenant des vrais prophètes de notre temps.

(Sources vaticanes)

RÉFLEXION

Comme Zachée, tout baptisé est appelé à descendre de son sycomore…

C'est l'un des évangiles de la miséricorde que la liturgie du XXXIe dimanche du temps ordinaire a voulu nous faire réfléchir, pour en tirer des résolutions pragmatiques pour nos vies respectives. Loin de vouloir prétendre à une «super exégèse», nous avions juste pensé reprendre cette péricope de Luc de par sa richesse spirituelle et significative dans le contexte qui est le nôtre, pour essayer de prolonger notre méditation en lien avec le message de nos évêques qui ont porté leur réflexion sur «Chrétien dans la société» à l'occasion de leur 48e session pastorale qui s'est tenue à Brazzaville, au Centre interdiocésain, du 7 au 12 octobre 2019; mais aussi au regard de ce qui a semblé comme un «burn-out» pour le clergé de l'archidiocèse de Brazzaville.

1. Zachée: riche païen converti

Pierre Coulange dans son ouvrage, *«Zachée ou l'accueil du salut»*, montre comment ce célèbre épisode faisant parti des huit autres (Lc 7, 36-50; Lc 10, 25-37; Lc 15, 1-10; Lc 15, 11-32; Lc 16, 19-31; Lc 18, 1-8; Lc 18, 9-14; Lc 19, 1-10) du corpus lucanien, le préféré du Pape François, est le plus bel exemple de la miséricorde divine. Zachée, le collecteur d'impôts honni, compromis avec l'occupant romain. Cet homme de toutes les petitesses grimpe à un arbre pour apercevoir Jésus, qui arrive à Jéricho et s'invite chez lui. Il lui déclare à la suite (le regard de Jésus sur Zachée l'invitant à descendre de l'arbre et de manger avec lui, chez lui) de vouloir céder la moitié de ses biens aux pauvres. Ainsi est-il pardonné de sa vénalité. Protagoniste de la péricope, Zachée représenterait vraisemblablement et sans aucune autre forme de procès, la catégorie de tous ceux qui portent le titre de *«chef»* (petits ou grand), et qui s'adonnent volontairement aux compromissions en se souillant les mains dans des malversations financières (Panama papers en dit long sur le sujet); ce faisant pour se faire *«bonne conscience»*, se font appelés dans certains milieux religieux *«bienfaiteurs»*.

Certaines personnes de nos jours, continuent d'ailleurs à servir panier de crabes et peaux de bananes sur la vie des autres, sans compter les crimes en sourdine, pour être riche et bien vu sur la place publique.

A ceux qui se reconnaissent en la personne de Zachée les évêques rappellent: *«À vous qui avez reçu la mission de diriger le pays, n'oubliez pas que vos charges ne sont pas des privilèges mais des services (Cf. Mc 10, 42-45). Vous êtes appelés à faire preuve de compétence et d'expertise pour rendre au peuple, souverain primaire, les services qu'il attend de vous. Faites preuve en tout temps, d'une bonne gestion dans l'humilité, la modestie et la transparence. Le Congo est un don de Dieu au peuple tout entier. Renoncez au mal. Changez vos cœurs et agissez avec Dieu, pour la bonne gouvernance et pour la justice»* (n°46).

2. Comme Zachée, descendons de nos «arbres»

Zachée en prenant l'initiative de monter sur le sycomore pour *«voir Jésus»* (drôle de curiosité pour un chef), était loin d'imaginer de croiser le regard miséricordieux du Fils de Dieu; et du coup se voit invité à descendre pour partager le repas avec lui, dans sa maison. Arbre majestueux, le sycomore peut atteindre jusqu'à 35 mètres de hauteur et disposer d'un tronc de 1 à 2 mètres de diamètre. Sa croissance est spectaculaire au cours de ses jeunes années en s'élevant d'environ 10 mètres en 20 ans seulement. Comme caractéristique principale, cet arbre réclame de la lumière et préfère les sols riches et plutôt calcaires. Une coïncidence pour Zachée, homme riche, d'avoir choisi de monter sur cet arbre? Nous savons par le texte, que l'idée de monter sur l'arbre n'était pas une simple caprice pour cet homme (puisque de petite taille), mais un tremplin pour arriver à sa fin: voir Jésus. Et il en descendra aussitôt sur invitation du Seigneur. A l'instar de Zachée, chacun de nous est donc appelé à descendre de nos *«arbres»* pour pouvoir rencontrer le Maître de la vie et de nos vies.

Abbé Eric Béranger Nsondé

En effet, nos *«arbres»* ou mieux nos *«boucliers»* qui peuvent représenter notre orgueil, notre richesse, notre indifférence, nos mensonges, nos infidélités tous azimuts… ont une durée limitée dans le temps et l'espace. Voilà pourquoi celui qui ne veut pas la mort du pécheur, se préoccupe du sort de nos vies, pour nous emmener vers un changement radical, avec l'invitation de descendre. Autrement dit *«que sert-il à un homme de gagner le monde, s'il perd son âme?»* (Mc 8, 36). C'est tout le problème relatif aux antivaleurs décrié à cor et à cri par la société civile et les hommes en soutane: *«Malheureusement, dans notre société, nombreux s'illustrent par des antivaleurs qui compromettent le bon rendement ou le fruit du travail. Il n'est pas rare de voir des personnes, au bureau, à l'école, au marché, dans la gestion des affaires publiques, etc. qui se disent chrétiens, sans vraiment l'être, usant de la fraude pour maximiser leurs gains»* (n° 23). Et pour lequel nous avons du mal à repartir. Et de rappeler aux prêtres: *«Chers Prêtres, aidez et formez les fidèles à comprendre que chacun a droit à la reconnaissance et au respect de sa dignité. Pour cela, il vous faut vous-mêmes bannir de votre vie les comportements qui blessent l'Église et la société. Nous, vos Évêques, avons pris des directives sévères pour faire face aux cas avérés de déviance et de scandale»* (n°42).

3. Va et répare ma maison

Cette exhortation du Christ à François d'Assise devrait également être pour chacun de nous *«Chrétien dans la société»*, un appel à reconsidérer notre vocation et notre mission après avoir suivi le message d'espérance et de paix de nos évêques quand ils déclarent: *«Nous encourageons les personnes qui prennent des initiatives pour la bonne gouvernance, la transparence et la bonne gestion. Qu'elles soient bénies! Et avec l'Apôtre Paul nous leur disons: «Ne nous-lassons pas de faire le bien; car, le moment venu, nous récolterons si nous ne perdons pas courage» (Gal 6, 9). Le Congo prospère que nous appelons de tous nos vœux est encore possible, si chacun revient de ses mauvaises voies et si tous, nous œuvrons pour le bien-être de tout le peuple»* (n°47).

Tous conscients qu'œuvrer pour le Bien demande courage et abnégation, la croix du Seigneur autrefois *«scandale pour les juifs et folie pour les païens»* selon les mots de Saint Paul, sera notre seule et unique fierté.

Et comme le rappelait si bien le Pape émérite Benoît XVI: «Pour Saint Paul, la Croix a un primat fondamental dans l'histoire de l'humanité; elle représente le point central de sa théologie, car dire Croix signifie dire salut comme grâce donnée à chaque créature. Le thème de la Croix du Christ devient un élément essentiel et primordial de la prédication de l'Apôtre: l'exemple le plus clair concerne la communauté de Corinthe. Face à une Eglise où étaient présents de manière préoccupante des désordres et des scandales, où la communion était menacée par des partis et des divisions internes qui fissuraient l'unité du Corps du Christ, Paul se présente non pas avec une sublimité de parole ou de sagesse, mais avec l'annonce du Christ, du Christ crucifié. Sa force n'est pas le langage persuasif mais, paradoxalement, la faiblesse et l'impatience de celui qui ne se remet qu'à la *«Puissance de Dieu»* (Cf. 1 Co 2, 1-4).

Ainsi poursuit Benoît XVI: *«La Croix, en raison de tout ce qu'elle représente, et donc également en raison du message théologique qu'elle contient, est scandale et folie. L'apôtre l'affirme avec une force impressionnante, qu'il est bon d'écouter avec ses propres paroles: «Car le langage de la Croix est folie pour ceux qui vont vers leur perte, mais pour ceux qui vont vers leur salut, pour nous, il est Puissance de Dieu (...) il a plu a Dieu de sauver les croyants par cette folie qu'est la proclamation de l'Evangile. Alors que les Juifs réclament les signes du Messie, et que le monde grec recherche une sagesse, nous, nous proclamons un Messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens» (1 Co 1, 18-23)»* (Cf. Audience du 29 octobre 2008).

En descendant du sycomore, Zachée eut la grâce de se faire pardonner et de commencer une nouvelle vie en Dieu, promettant par là même de rendre quatre fois ce qu'il aurait dérobé aux pauvres. Ceux qui représentent cette catégorie de personne auront–ils le courage de descendre de leur sycomore et faire autant?

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie

EROSIONS

Le monastère des Sœurs clarisses menacé

Les pluies de ces derniers jours ont fait avancer l'érosion à moins de 150 mètres de la grande salle de réunion du monastère des Sœurs clarisses, à Djiri, dans le 9e arrondissement de Brazzaville.

Une vue du ravin qui inquiète les soeurs Clarisses

Les Sœurs se sont implantées là par la volonté de feu Mgr Barthélémy Batantu. Alors archevêque de Brazzaville, il voulait une communauté orante. Le but était de perpétuer la mémoire du bon Cardinal Emile Biayenda et maintenir l'esprit de prière en face de la colline ou il fut assassiné et qui porte son nom. Elles sont arrivées de Mbujimayi, dans le Kasai en République Démocratique du Congo, en janvier 2005. Quatorze ans après, les sœurs sont inquiètes: l'érosion est certes à son début mais elle avance à pas de géant.

La grande salle risque d'être engloutie dans les prochains jours. Vu le comble pour des religieuses dont la vocation est de prier pour les personnes en situation de détresse dont elles reçoivent les intentions de prière.

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(Stagiaire)

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2019-2020

Année 2019

Du 7 au 13 octobre: 48e Assemblée Plénière au CIO/Brazzaville
Du 1er au 8 décembre: Retraite spirituelle des Evêques à Liambou/Pointe-Noire

Année 2020

25 janvier: Cérémonie d'échanges des Vœux au CIO/Brazzaville
Du 20 au 23 avril: Session Pastorale au CIO/Brazzaville

A retenir:
15 août: 60e Anniversaire de l'indépendance du Congo (1960-2020)

L'EGLISE ET LES MIGRATIONS: RÉDUIRE LA DANGEROSITÉ DU PHÉNOMÈNE

Interview de l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, président du groupe de travail sur les migrants au SCEAM

Président du groupe de travail sur les migrants en Afrique au Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, de retour de Rabat au Maroc, nous a accordé une interview dans laquelle il aborde les spécificités et les objectifs de la pastorale des migrants en Afrique.

Dans quel cadre s'est tenue la réunion de Rabat et à quel titre y avez-vous participé?

**J'étais à Rabat dans le cadre de mes fonctions au sein du SCEAM, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, dont je suis depuis une dizaine d'années le président du groupe de travail sur les migrants en Afrique. Ce thème est cher au Pape François. Il a d'ailleurs créé exprès un dicastère qui reste très attentif aux questions de migration. Dans notre groupe de travail, nous nous sommes rendus compte du problème que représentent les jeunes de l'Afrique au sud du Sahara qui veulent, par tous les moyens, gagner l'Europe. Il était de notre devoir, en tant qu'Eglise, de nous rendre auprès d'eux, ne serait-ce que pour les écouter. C'est la deuxième fois que nous nous retrouvions à Rabat. L'an dernier, au mois d'octobre, nous nous étions rendus à Meknès, à Tanger et, donc, à Rabat. Nous avions pu toucher du doigt une réalité difficile. Cette fois-ci, nous avons tenu à intéresser à cette situation les évêques des pays concernés par le phénomène. Soit les évêques Burkina, de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Mali et du Cameroun. Le chef de délégation était Mgr Anton Sipuka, évêque d'Umtata, en Afrique du Sud, et premier vice-président du SCEAM en charge des questions de Justice et Paix. Nous avons été reçus par le Cardinal Cristobal, récemment créé, et par le Nonce apostolique à Rabat.

En quoi a exactement consisté votre travail?

**Nous nous sommes rendus à Meknès qui accueille beaucoup de migrants; à Tanger, en face de l'Espagne vu que beaucoup de ces jeunes visent un passage en force vers l'Europe, et à Oujda, à la frontière avec l'Algérie et le Mali. La chose importante à signaler c'est que nous comptions dans notre délégation un envoyé du Vatican, ainsi qu'un évêque espagnol, l'Espagne étant le pays de destination de ces jeunes migrants.

L'Afrique centrale est-elle concernée par le phénomène des migrants et à quelle hauteur?

**Il y a plus d'Africains qui circulent à l'intérieur de l'Afrique que ceux qui veulent gagner l'Europe contrairement à ce que les médias disent. Jusqu'à 80% des migrants sont à l'intérieur de l'Afrique et seulement quelque chose comme 4% à 5 pour ceux qui tentent de passer en dehors du continent. Au Maroc, le taux de migration au départ de l'Afrique centrale n'est pas aussi élevé qu'en Afrique de l'Ouest. C'est surtout le Cameroun qui est fortement marqué par ces flux. Il y a aussi des Congolais de Brazzaville, des Gabonais ou des Tchadiens mais qui sont dans une certaine immigration régulière, pour des raisons d'études pour la plupart d'entre eux. Il y a aussi des lusophones, venus de Guinée Bissau, par exemple, ou de Sao Tome. Donc, en Afrique centrale, il n'y a que le Cameroun qui se signale par une certaine poussée de l'immigration clandestine. Mais

Abbé Mesmin-Prosper Massengo

il est difficile de donner des proportions.

Et l'Eglise, notre Eglise: comment travaille-t-elle sur ces questions?

**On peut dire que l'Eglise du Congo Brazzaville est bien structurée. Elle collabore très bien avec le dicastère du Vatican dont j'ai parlé. Dans l'archidiocèse de Brazzaville dont je relève, nous avons toute une commission, la CEMIR (Commission épiscopale pour les migrants et les réfugiés, Ndlr) qui fonctionne comme une ONG. Elle est dirigée par un prêtre docteur en théologie de la mobilité humaine et sorti de l'université Urbaniana de Rome, l'abbé Destin Mouene Nzorombe. C'est pour dire que l'archevêque de Brazzaville prend vraiment à cœur cette question. Nous menons par exemple des démarches auprès de nos frères rwandais de Kintele qui ont perdu leur statut de réfugié à la suite d'une rencontre tripartite HCR-Congo-Rwanda. Nous menons aussi une action en direction de nos frères centrafricains. Nous sommes en liaison également avec la police nationale, lorsque des débordements sont remarqués dans les sites de l'Eglise catholique, notamment à la cathédrale.

Donc collaboration avec les autorités du Congo. Et les pays voisins?

**Bien sûr, nous travaillons avec eux pour une question aussi importante! Pourquoi parle-t-on d'immigration irrégulière? C'est parce qu'il y a infraction aux lois d'un pays en matière de mobilité humaine. Nous évitons des expressions comme *«immigration illégale»* parce que cela peut donner lieu à des rafles ou des attaques etc… En cette matière, nous suivons les quatre verbes que le Pape François nous a recommandés: accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. Il faut qu'on y arrive.

La question incontournable: comment mettre fin à l'immigration?

**Nous n'avons, jamais au grand jamais, eu la prétention de mettre fin à l'immigration irrégulière. Le Pape n'y prétend pas du tout. L'immigration est un phénomène inhérent à la nature humaine; on ne peut jamais y mettre fin. Ce que nous voulons, c'est en réduire la dangerosité. C'est ce que vise la pastorale de l'Eglise. L'être humain est appelé à se mouvoir. Même Jésus, notre maître, a dû trouver refuge en Egypte. Pour la première fois au Vatican, on a mis au point un document sur la pastorale d'accompagnement du migrant interne. C'est vous dire l'importance de la question aux plus hautes sphères de l'Eglise.

Propos recueillis par
Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMISSION ÉPISCOPALE JUSTICE ET PAIX

Redynamiser le cadre de collaboration avec les organisations de la société civile

Plus d'une dizaine d'acteurs œuvrant aux côtés de la Commission épiscopale Justice et Paix (CEPJ) ont pris part à un atelier organisé le 10 décembre 2019 dans l'enceinte du Centre interdiocésain des œuvres (CIO). Il s'est inscrit dans le cadre de la remise en cause de la dynamique de la stratégie opérationnelle de la commission dans l'obtention des informations.

Les organisateurs et les participants à l'atelier

Cet atelier qui a constitué un lieu d'échange et de partage d'expérience visait à améliorer les procédés et stratégies du processus de contrôle citoyen des investissements publics, redynamiser le cadre de collaboration avec des organisations de la société civile, impliquées dans le processus de suivi citoyen de l'investissement et politiques publics.

Les participants, membres de l'OCDH, CEEDUC, APEEC, MEEC, AEP, de la société civile et l'équipe de la Coordination nationale Justice et Paix, des Commissions diocésaines Justice et Paix de Brazzaville et Pointe-Noire ont suivi les exposés sur le processus de suivi budgétaire dans les domaines de la santé et de l'éducation, faits par Rita Mabyalhat et Estani Ikia, membres de la CEJP.

De ces échanges, il est ressorti que les bureaux diocésains doivent choisir des personnes dévouées et alphabétisées pour un bon rendement des enquêtes réalisées. Egalement faciliter l'élaboration des rapports. Ce moment a permis aux participants de revoir les outils, projeter l'amélioration des fiches, vulgariser sur l'existence de la commission et ses actions, revoir l'intéressement des observateurs.

«Les projets de l'Etat ne reflètent pas les réalisations sur le terrain. Nous pensons qu'au niveau des pouvoirs publics, nous ferons mieux d'élaborer un budget réaliste, par exemple prévoir peu de chose avec le peu d'argent qu'on aura afin de voir la réalisation de ces choses prévues» a dit Rita Mabyalhat.

Des cinq rapports réalisés par la Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire de 2014 à 2018, les résultats sont les mêmes. Les projets inscrits dans les budgets de l'Etat dans le cadre de la santé et de l'éducation, nombreux, n'aboutissent pas.

A noter que la Commission épiscopale Justice et Paix organise chaque année un contrôle citoyen des investissements publics dans le domaine de l'éducation et de la santé depuis près de 5 ans.

Jeannette Laure MAVOUNGOU et Vitia KOUTIA
(Stagiaires)

CARITAS CONGO

Accroître le travail en réseau à travers le volontariat

Dans le cadre de la Journée internationale du volontariat célébrée le 5 décembre de chaque année, Caritas Congo, grâce au financement du projet *«Renforcement de capacités en action humanitaire et gestion des volontaires en Afrique francophone (RECHANGE)»*, a célébré le 7 décembre 2019, la Journée internationale du volontariat à Brazzaville, sous le thème: *«Caritas Congo: défis et solution»*. L'objectif était de consolider les liens entre le staff et les bénévoles de différents diocèses et structurer le bénévolat dans le réseau.

Le projet *«RECHANGE»* a deux objectifs, et c'est dans le cadre de son 2e objectif que Caritas Congo a célébré la Journée internationale du volontariat avec les volontaires des 9 diocèses du Congo: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Kinkala, Gamboma, Owando, Ouesso et Impfondo.

Prélude à cette célébration, un atelier d'échange a été organisé du 2 au 6 décembre par le staff Caritas nationale et les représentants des 9 diocèses.

Les membres de Caritas Congo

Plusieurs thèmes y ont été débattus, notamment sur le manuel sphère, les normes humanitaires internationales (CHS) et la protection et la sauvegarde. Toujours dans le cadre de cet échange, certains points ont été évoqués: le bénévolat dans le réseau Caritas, la mise en place d'un plan d'action, des structures de volontariat, d'une base de données des bénévoles, la définition du mode de recrutement de bénévoles. Ce qui a été enrichi d'un partage d'expériences entre bénévoles. Un comité de travail de six personnes dont une personne par axe, plus deux personnes choisies parmi les participants, chapoté par la coordination de la Caritas nationale a été mis en place pour formuler les recommandations. Au final, les participants ont épinglé un certain nombre de défis à savoir: mettre en place un plan réalisable, définir la charte de bénévolat de Caritas Congo, définir le mode de sélection des volontaires.

Le projet RECHANGE est financé par l'Union européenne, mis en œuvre par la Caritas Autriche et Caritas Belgique avec six autres Caritas francophones: Congo, Burundi, Sénégal, Togo, République Démocratique du Congo et Rwanda. Il est cofinancé par l'Agence exécutive *«Education, audiovisuelle et culture»* (EACEA), une agence de l'Union européenne qui fait la promotion des volontaires.

Vitia KOUTIA *(Stagiaire)*

CONFERENCE EPISCOPALE

Retraite de silence et de prière à Liambou pour les évêques du Congo

Les évêques du Congo ont participé à une semaine de prière pour recevoir de Dieu la force d'affronter les défis difficiles de ce monde en ce temps de l'Avent. Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur gratitude et leur satisfaction après cette semaine d'exercice spirituel. C'était à Liambou sous le thème: «Évêque, témoin de la Miséricorde de Dieu». Les méditations ont été guidées par Mgr Cyprien Mbuka, évêque de Boma en République démocratique du Congo (RDC).

Les évêques du Congo et Mgr Cyprien Mbuka

Les évêques se rendent tous les mois de décembre à Liambou pour prendre un temps de méditation et de relecture spirituelle. Après une longue semaine de retraite, ils ont concélébré ensemble le dimanche 8 décembre 2019, en la solennité de l'Immaculée conception, les 60 ans de présence des salésiens de Don Bosco à Pointe-Noire. La célébration eucharistique était présidée par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, et vice-président de la Conférence épiscopale du Congo.

Parmi les réflexions proposées par Mgr Cyprien Mbuka, on note son invite aux évêques à être aussi des miséricordieux. Et Mgr Victor Abagna Mossa d'ajouter que cette mission est engageante pour tous.

«L'évêque pourra être miséricordieux en montrant sa bonté, sa compassion, son amour, son pardon comme Dieu nous les accorde toujours. C'est à nous les évêques de la montrer à nos prêtres. Car les prêtres sont des premiers collaborateurs de l'évêque. Et l'évêque doit montrer cette compassion pas seulement chez des prêtres mais aussi chez les chrétiens.», a dit Mgr Victor Abagna Mossa.

Dans l'homélie du dimanche, tirée dans l'évangile de saint Mathieu, (Mt 3,1-12) Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, et responsable de la Commission épiscopale des moyens de communication sociale, a invité les chrétiens dans ce temps de l'Avent à fixer leur regard plus loin vers la venue du Christ dans la gloire.

«Le temps de l'Avent est un temps pour préparer le cœur, un temps de méditation de la Parole de Dieu. Cette parole nous donne la force d'attendre l'arrivée de Jésus-Christ. Nous devons accepter les autres que nous rencontrons. Dieu nous invite aussi à faire le silence intérieur pour écouter la voix du désert. Nous, évêques, nous nous sommes retirés pour écouter la voix, davantage la voix du Seigneur. En ce temps de l'Avent, vous devrez créer un silence autour de vous afin d'entendre la voix de Dieu: qu'est-ce qu'il proclame? Cette voix qui est criée dans le désert, nous dit simplement «Convertissez-vous», ce qui veut dire changez de direction dans votre vie. Le Seigneur est là, il est capable de changer ton cœur.»

Cette messe a connu la présence de tous les évêques du Congo; du secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), l'abbé Brice Armand Ibombo, de l'abbé Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, et de père Manuel Jimènez, provincial de la Province Marie auxiliatrice des Salésiens.

Madocie Déogratias MONGO

COMMEMORATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

L'ACA a organisé une messe avec les personnes séropositives

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le VIH-SIDA, l'Association congolaise «Accompagner» (ACA), ayant pour présidente-fondatrice, sœur Eliane Julienne Boukaka, a organisé une messe avec les personnes vivant avec le VIH-SIDA. C'était dimanche 1er décembre 2019, premier dimanche de l'Avent de l'année liturgique A, au siège de l'ACA, à Moungali. Cette messe a été précédée d'un échange d'expériences et de témoignages de trois personnes vivant avec le VIH-SIDA qui ont édifié l'auditoire sur les marginalisations et les ségrégations dont elles sont victimes tout en rassurant le public qu'il est possible de vivre en bonne santé même avec le VIH-SIDA, à condition de consentir à prendre régulièrement et quotidiennement son médicament. Présidée par l'abbé Jean Paul Diakondoua-Sina, aumônier diocésain adjoint de l'ACA, la messe a été concélébrée par le père Aymar Ngolle Litama, aumônier diocésain de cette association accompagnatrice des personnes atteintes de pathologies graves.

Une vue du siège de l'ACA (Ph. d'arch)

Au cours de la phase d'échange et de partage d'expériences avec les personnes vivant avec le VIH-SIDA qui a eu pour modérateurs, Edmond Serge Mbon, vice-président de l'ACA, et sœur Thalina Kandza, chargée de communication; il a été relevé, le courage de continuer à espérer de la vie en dépit du statut sérologique. Car, être séropositif n'est pas une fatalité, la fin de la vie. Sœur Eliane Julienne Boukaka a exhorté l'assistance à la pratique de la charité afin de produire de bonnes œuvres en faveur d'une fin de vie digne.

C'est le père Aymar Ngolle Litama qui a prononcé l'homélie. Cette messe rassemblait, outre les personnes séropositives, des bénévoles de l'ACA, des religieuses de la congrégation des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, et d'autres invités.L'aumônier diocésain de l'ACA a exhorté le peuple de Dieu à se préparer davantage afin d'aller à la rencontre du Seigneur qui vient à Noël. Il a convié les personnes séronégatives et séropositives, malades et bien portantes à s'engager à témoigner de l'amour envers leurs proches afin que retentisse à jamais la cloche du Seigneur dans les cœurs de chacun, à son retour.

Après la messe, un repas a été paratgé dans la convivialité avec les personnes venues à la célébration. Ensuite, une partie culturelle faite de pièces de théâtre accompagnées de séquences musicales, a été animée aussi bien par les jeunes séropositifs que par les bénévoles de l'ACA. Au cours de leurs prestations, les bénévoles de l'ACA ont dénoncé les comportements des familles ayant des personnes malades accompagnées par l'ACA. Pendant qu'ils sont en vie, ces malades n'ont pas de parents pouvant les aider à acquérir les médicaments prescrits par les médecins de l'ACA. Mais dès que ces malades décèdent, les parents surgissent et organisent des deuils et obsèques occasionnant des dépenses ostentatoires. Les acteurs ont plaidé pour un changement de culture et de mentalités. Les jeunes séropositifs ont chanté: *«Nous devons notre survie aux progrès de la médecine. Personne ne croyait à notre survie, car pour certains, le diagnostic de notre statut sérologique nous a été signifié pendant que nous étions encore enfants. Aujourd'hui, nous avons grandi grâce aux progrès de la médecine, et notre survie n'était ni dans les mains des féticheurs, des charlatans, ni des marabouts»*, ont-ils scandé dans un style approprié, révélateur des épreuves qui ont jalonné leur vie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

REMERCIEMENTS

Les Sœurs de Saint Joseph de Cluny et la famille Semo expriment leur reconnaissance à l'égard de Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, la Conférence épiscopale du Congo et toute la chrétienté, pour leur soutien multiforme lors du décès de leur chère Sœur, tante Sœur Solange LOZI.

Que Dieu nous bénisse!

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DU TEMPS DE L'AVENT SUR LA CORRUPTION

Message de la première semaine de l'Avent: la corruption dans l'appareil judiciaire

Le Christ vient se faire l'un d´entre les Hommes pour habiter parmi nous. Il va vivre nos joies et nos tribulations. Dieu, en son Fils Jésus-Christ, prend le visage du faible qu´on opprime et qui recourt au tribunal pour que justice lui soit rendue. Il est pauvre et son oppresseur riche et puissant. Il ne peut s´attacher les services d´un avocat alors que son adversaire et oppresseur baigne dans l´opulence et s´achète non seulement les meilleurs avocats mais use de ses relations au plus haut niveau pour faire pression sur les juges et influencer leur travail.

Mgr Miguel Angel Olaverri

Le Christ dans le pauvre, le démuni, le petit, l´opprimé n´a aucun avantage, il ne fait pas partie de la caste des privilégiés et des intouchables. C'est pourquoi sa cause avant même d´être jugée, est déjà perdue. Pourtant la Parole de Dieu nous interpelle à ce sujet: *«Quand vous siégerez au tribunal, vous ne commettrez pas d'injustice; tu n'avantageras pas le faible, tu ne favoriseras pas le puissant: tu jugeras ton compatriote avec justice.»* Lévitique 19, 15

En cette première semaine de l´attente du Messie qui vient nous rendre notre dignité d´enfants de Dieu, notre attitude au pouvoir, à l´injustice et à la corruption doit être radicale comme l´enseigne Saint Paul dans sa lettre aux Romains: *«La nuit est bientôt finie, le jour est tout proche. Rejetons les œuvres des ténèbres, revêtons-nous des armes de la lumière. Conduisons-nous honnêtement, comme on le fait en plein jour, ... revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ.»* Rm 13, 11-14a

La Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

Message de la deuxième semaine de l'Avent: la corruption dans le secteur de la santé

***«Dieu vient lui-même et va nous sauver»* Is. 35**

Le Christ naîtra bientôt. Pas dans une bergerie, mais dans un hôpital. L'enfant Jésus sera très malade et ses parents pauvres. Il ne pourra pas se procurer les médicaments par le canal des infirmiers, mais en pharmacie. Il ne pourra pas non plus glisser un billet de 2.000 francs à l'infirmière ou à l'infirmier avant qu'on ne prenne soin de lui. Faut-il le laisser mourir parce qu'il est sans le sou? Vas-tu mettre de côté ton serment d'Hippocrate? Vas-tu refuser de lui donner les soins parce qu'il s'est procuré ses médicaments à la pharmacie?

Notre hôpital aujourd'hui est devenu un endroit où la hantise de mourir faute de soins adéquats dépasse l'espoir de guérison pour les Congolaises et Congolais dépourvus de moyens financiers. Il est courant dans nos centres hospitaliers, de voir comment certains agents de santé sans scrupule troquent tous services pour lesquels ils sont pourtant payés par l'Etat avec de l'argent. L'amour du prochain est relégué au second plan. Combien de fois des malades ne se sont-ils pas fait rudoyer, insulter, dégrader et humilier sans ménagement par des agents de santé véreux et acariâtres?

Le Pape François à l'occasion de la Journée Mondiale du Malade 2019 exhorte à plus de professionnalisme et de tendresse dans le soin des malades: *«Le soin des malades a besoin de professionnalisme et de tendresse, de gestes gratuits, immédiats et simples comme une caresse, à travers lesquels on fait sentir à l'autre qu'il nous est «cher».*

Dieu, dans son amour infini envoie son fils unique Jésus parmi nous, pour partager l'expérience du pauvre, du démuni, de l'opprimé, du malade. Saurons-nous prendre soin de lui, tel qu'il est dans son dénuement, dans sa simplicité, dans son humilité et surtout dans sa présence dans le malade si faible et à l'article de la mort sans rien demander de plus que ce qu'il faut? Jésus, le médecin par excellence, nous appelle à la compassion pour les malades: *«Quand il sortit de la barque, il vit une grande foule, et fut ému de compassion pour elle, et il guérit les malades»* Mat. 14:14

La Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

Office Notarial Maître Raymond ASSAH
Sis au Centre-ville, derrière la Bourse du Travail, vers l'entrée de l'ancienne Ecole Africaine de Développement (E.A.D.), boîte postale: 5005, Téléphones: (242) 05.553.15.07/ 06.675.15.15; e-mail: étudeassah.notaires@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo.

LA SOCIETE «AUTO VINDOULOU» S.A.R.L.U
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

Au capital social de Francs C.F.A.: UN MILLION (1.000.000)
Siège social: Route nationale, quartier Vindoulou, B.P.: 2519, Arrondissement N°4, Loandjili, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M. Pointe-Noire N°R.C.C.M. CG/PNR/13 B 1166 du 27 septembre 2013

Suivant acte sous seing privé reçu aux rangs de ses minutes, par Maître Raymond ASSAH, Notaire, titulaire d'un office, de résidence à Pointe-Noire, portant «procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société «AUTO VINDOULOU» S.A.R.L. et en date à Pointe-Noire du vingt mai deux mil treize, et d'un acte reçu par ledit Notaire en date à Pointe-Noire du trente mai deux mil treize, il a été constitué, conformément aux lois en vigueur en matière de sociétés commerciales, une Société à Responsabilité Limitée, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf années dont les statuts ont été enregistrés à Pointe-Noire, le quatre juin deux mil treize, sous le numéro 4821, Folio 096/43 et ayant pour principal objet social, en République du Congo, dans les Etats-Parties du Traité de l'OHADA et à l'étranger:

- Le commerce, import, achat, vente et distribution de toutes marchandises, de tous produits, notamment des pièces détachées de véhicules automobiles avec accessoires (huile de moteur, batterie, etc.), de pneumatiques, de quincaillerie, de matériaux de construction;

- La représentation de sociétés étrangères ayant un objet similaire.

Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 27 septembre 2013, sous le numéro R.C.C.M CG/PNR/13 B 1166, cette société a pour gérant associé, Monsieur Souleymane DIALLO, demeurant quartier Mahouata, à Pointe-Noire, République du Congo, majeur, de nationalité guinéenne, né le premier janvier mil neuf cent soixante-deux à Lélouma, en République de Guinée Conakry. Titulaire d'un permis de conduire délivré à Brazzaville, le 16 novembre 2010, sous le numéro BZ9611783DS.

Pour avis.

Avis de prolongation de la date limite de remise des dossiers de candidature relatifs au recrutement d'un Responsable des ventes à AAISC/AMSCO

L'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et pour le Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) décide de prolonger la date limite de remise des dossiers relatives à l'Appel à candidature publié au journal La Semaine Africaine n°3937, du Mardi 10 décembre 2019 pour le recrutement d'un Responsable des ventes au 19 décembre 2019, à 16H 30mn, au lieu du 18 décembre 2019.
Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2019

Avis de prolongation de la date limite de remise des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres n°.../PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA pour l'impression des affiches, leurs poses et la location des panneaux publicitaires

L'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et pour le Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) décide de prolonger la date limite de remise des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres n°.../PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA pour l'impression des affiches, leurs poses et la location des panneaux publicitaires, publié au journal La Semaine Africaine n°3937, du Mardi 10 décembre 2019 au 20 décembre 2019, à 16H 30mn, au lieu du 12 décembre 2019.

La séance d'ouverture des offres est fixée pour le 23 décembre 2019, à partir de 14 heures (au lieu du 16 décembre 2019 à 14h00), dans la salle des réunions à AAISC/AMSCO.
Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2019

Avis de prolongation de la date limite de remise des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres n°.../PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA pour le recrutement d'une chaîne de Radio et de Télévision en vue de la diffusion d'un Spot de 01min 45 secondes

L'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et pour le Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) décide de prolonger la date limite de remise des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres n° .../PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA pour le recrutement d'une chaîne de Radio et de Télévision en vue de la diffusion d'un Spot de 01 min 45 secondes, publié au journal La Semaine Africaine n°3937, du Mardi 10 décembre 2019 au 18 décembre 2019 à 16H 30mn, au lieu du 12 décembre 2019.

La séance d'ouverture des offres est fixée pour le 19 décembre 2019, à partir de 14 heures (au lieu du 16 décembre 2019 à 14h00), dans la salle des réunions à AAISC/AMSCO

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2019

Groupement d'Intérêt Economique pour
Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables
Congo-RCA G I E - S C E VN

Projet Appui au GIE-SCEVN

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
04-19/PI/VN

Pour le recrutement d'un Consultant
en vue de la mise en œuvre du Plan de formation du GIE-SCEVN

Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables de la République Centrafricaine et de la République du Congo (GIE-SCEVN) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), via la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour le projet «Appui au GIE-SCEVN», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de renforcement de capacité des agents du GIE-SCEVN.

Les services du candidat auront pour objet la mise en œuvre des modules de formations (i) dans le domaine managérial, (ii) dans les métiers de la navigation fluviale, (iii) en hydrographie, (iv) en HSQE; (v) en assistanat de direction, (vi) en gestion de stocks, (vii) en finances et comptabilité et (viii) en ressources humaines.

Le GIE-SCEVN invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) s'adresse aux cabinets spécialisés dans le domaine de la formation et du renforcement de la capacité des professionnels.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD: http://www.afd.fr.

Les candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en groupement. Si un candidat (y compris le membre d'un groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le candidat est constitué en groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure:
- une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
ou
- une lettre d'intention de constituer un groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme sous-traitants.

Les références et qualifications des sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures. L'adjudicataire sera retenu suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

Les candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction:
- de l'ampleur des marchés;
- de la nature des services (formation);
- du domaine et de l'expertise technique: justifier d'au moins trois (3) références datant chacune de moins de cinq (5) ans pour chacun des critères ci-après:
- élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation dans une structure d'au moins 100 agents;
- réalisation d'actions de formation: séminaires et ateliers, formation-action, formation «sur le terrain», voyages d'études, élaboration de manuels de formation, etc.;
- suivi et évaluation des actions de formation;
- fourniture de services de consultant en Afrique subsaharienne, avec le français comme langue de travail.

Le GIE-SCEVN dressera une liste restreinte de six (6) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions (DDP) pour la réalisation des services requis.

Les manifestations d'intérêt en six (6) exemplaires doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21/01/2020 à 10H00 (Heure de Brazzaville):

GIE-SCEVN
(sis dans l'enceinte du Port de Brazzaville)
BP 179, Brazzaville, République du Congo
Tél. (+242) 06 674 01 20 / 06 668 64 32
E-mail: dekalex2002@gmail.com /nge2015@yahoo.fr

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux jours et heures suivantes: du lundi au vendredi de 8H00 à 15H00.

COTECNA

Formation des douaniers sur les incotermes et les méthodes d'évaluation de la valeur des marchandises en douane

A l'initiative de la société COTECNA, une trentaine d'agents de douane en service dans les directions départementales de Pointe-Noire et du Kouilou ont suivi un cours de formation sur les «incotermes et méthodes d'évaluation de la valeur des marchandises en douane». C'était du 9 au 13 décembre 2019 à l'hôtel Elaïs, sous l'autorité conjointe de Léon Goto, Directeur départemental des douanes à Pointe-Noire, Roger Okola, Directeur départemental au Kouilou, et de Saïd Mondoha, Directeur général de COTECNA Congo.

En application du contrat d'assistance technique signé en mars 2015 entre l'état congolais et la société COTECNA, il est prévu entre autres le renforcement des capacités professionnelles des douaniers congolais, à travers des sessions de transfert et d'échange d'expérience. C'est dans ce cadre que COTECNA a organisé un séminaire de formation sur les «incotermes et méthodes d'évaluation de la valeur des marchandises en douane' à l'attention de 33 inspecteurs de douanes.

En organisant ce séminaire, *«COTECNA a exprimé sa volonté de continuer son programme de transfert de savoir-faire auprès de l'administration douanière du Congo, aux fins de doter celle-ci des compétences indispensables à l'accomplissement de ses missions régaliennes»,* a déclaré M. Saïd Mondoha, le Directeur général de COTECNA Congo.

Pour ce faire, COTECNA a requis les services du Sénégalais Ousmane Mbengué. Cet expert international en la matière, a utilisé une méthode didactique basée sur des cas pratiques, au travers de nombreux exercices reprenant toutes les notions techniques liées aux différentes méthodes d'évaluation de la valeur douanière des marchandises. Cela a constitué pour certains une suite de ce qu'ils font au quotidien, et pour d'autres une découverte qui nécessite un approfondissement rigoureux et continu, a estimé M. Léon Goto, le Directeur départemental des douanes de Pointe-Noire, représentant le Directeur général, empêché.

Les officiels lors de la formation

Les douaniers bénéficiaires de la formation en compagnie des autorités

A l'attention de ses subordonnés bénéficiaires de cette formation, Léon Goto a conseillé de ne pas mettre au tiroir ce qu'ils venaient d'apprendre. *«Soyez les formateurs par excellence de ceux-là qui n'ont pas pu bénéficier ce cette opportunité, car l'état compte sur vous à travers vos performances dans l'application de méthodes d'évaluation de la marchandise»*, a-t-il dit. Des supports et de la documentation ont été mis à leur disposition pour servir de guide-mémoire ou de référence en cas de besoins.

Ainsi fait, COTECNA réitère au gouvernement congolais sa disponibilité de mettre son expertise au service de la douane congolaise, pour lui permettre d'optimiser ses recettes et réussir ses réformes dans le but de moderniser son administration douanière. Et déjà, COTECNA apporte son appui multiforme à la douane congolaise à travers des équipes conjointes de travail dans les opérations d'exploitation des scanners, dans le circuit de dédouanement des marchandises, ainsi que dans la gestion du système informatique d'analyse de risque (SIAR). Il en est de même pour l'appui et la fourniture d'instruments et d'outils d'analyse de la valeur COTES.

A la fin de la session, chacun des participants a reçu une attestation de la formation.

DROITS DE L'HOMME

Formation sur le plaidoyer et le monitoring

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé du 18 au 21 novembre 2019 à Brazzaville, dans le cadre du projet *«Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone et institutionnalisation de la représentativité autochtone»*, une session de formation en monitoring et stratégie de plaidoyer au bénéfice des Organisations de la société civile (OSC).

Pendant la formation

Sous la supervision de Mme Monica Ngalula, chargée des programmes à l'OCDH. But de la formation: donner les compétences nécessaires aux OSC dans l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer efficace en usant des outils appropriés.

La formation a regroupé des responsables et collaborateurs venus d'une dizaine d'OSC œuvrant pour la promotion des droits des peuples autochtones, en vue de combler leurs lacunes. Elle a permis aux participants d'avoir des compétences de base adéquates dans le plaidoyer et sur les outils du monitoring, pour un meilleur suivi des actions et de l'application des textes en vigueur. Les connaissances acquises leur permettent de contribuer à la mise en œuvre de la loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones au Congo et de ses textes d'application.

«L'objectif de cette formation a été atteint. On s'est retrouvé avec les organisations qui ne maitrisaient pas les notions du monitoring et du plaidoyer. Mais en matière des droits de l'homme, l'essentiel est d'être membre d'une organisation pour défendre une cause. Pour les OSC qui n'ont pas bénéficié de cette formation, je les encourage à nous contacter; si elles ont besoin d'outils, les portes de l'OCDH leur sont ouvertes. La vision de l'observatoire congolais des droits de l'homme, c'est de ne pas être seul. Au Congo, pour défendre la cause des autochtones ou des victimes des violations des droits de l'homme, il faut être en réseau», a expliqué Mme Monica Ngalula. Pour Mme Ruth Naomi Ewandi, membre de l'Association congolaise pour l'assistance sociale (A.C.A.C.), *«on n'est toujours pas outillé sur certaines questions liées aux droits de l'homme, même si l'on milite pour les défendre. Cette formation aura un impact puisque les connaissances acquises nous aiderons à bien faire le plaidoyer des droits des peuples autochtones.»*

André Mpemba Bouétoumoussa, président de l'Association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société (A.V.D.C.S.) a, quant à lui, reconnu que la formation leur a permis de renforcer les outils opérationnels de l'organisation, en ce qui concerne le monitoring, notamment la documentation sur les cas de violation des populations autochtones.

Philippe BANZ

DROITS DE L'HOMME

La lutte pour la dignité passe par le respect de la convention des droits des enfants

La Déclaration universelle des droits de l'homme a soufflé sa 71e bougie le 10 décembre. A Brazzaville, un atelier a été organisé par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT Congo) le 9 décembre au Centre d'information des Nations Unies sur le thème: *«Trente ans après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, quelle perspectives pour les détenus mineurs en république du Congo»*. L'échange était placé sous la houlette de Christian Loubassou, président d'ACAT Congo.

Les participants après l'atelier

Cette rencontre, qui a réuni les acteurs de l'univers carcéral, les membres de la société civile, les avocats et le personnel judiciaire, avait pour objectif de sensibiliser et de promouvoir la mise en œuvre de la Convention internationale des droits des enfants dans les lieux privatifs de liberté et aussi d'attirer l'attention sur la situation des détenus mineurs au Congo. Elle a été aussi une occasion pour faire le plaidoyer auprès des autorités nationales afin de faire évoluer les positions actuelles, en incitant à améliorer les conditions des détenus conformément aux recommandations internationales.

Par exemple, les bâtiments construits à l'époque coloniale ne répondent plus aux réalités actuelles. Dans les maisons d'arrêt de Brazzaville et de Pointe Noire, les principes des droits de l'homme ne sont pas respectés. L'hygiène est presque inexistante dans certains endroits. Le manque de personnel soignant se pose avec acuité. Il faut ajouter à cela la faible assistance psychologique. Par ailleurs, par manque d'espace, les détenus mineurs sont quelques fois dans les mêmes cellules que les adultes. Emprisonnés pour la plupart pour meurtre, viol, association de malfaiteurs, ces jeunes ressortent plus enclins à la récidive.

Dans son mot liminaire, Christian Loubassou a fait savoir: *«En raison de leur âge, les jeunes sont souvent marginalisés et rencontrent des difficultés pour faire valoir leurs droits. Cela est encore plus difficile pour des enfants privés de liberté; leur état de vulnérabilité peine à être pris en compte»*.

Sur le plan éducatif, *«la maison d'arrêt de Brazzaville ne prend en charge que les détenus en classe d'examen par manque de matériels didactiques et d'enseignants»*, a-t-il ajouté. Nathalie Makani-Nka, juge des enfants, a souligné que *«la garde à vue pour un enfant ne dure que 24H. Seul le juge de l'enfant peut décider de son prolongement»*.

Pour faire face à la recrudescence des violences chez les mineurs, plusieurs défis sont à relever: construire des centres rééducatifs d'apprentissage des métiers, construire des maisons d'arrêt avec des quartiers des mineurs répondant aux standards internationaux, recruter des psychologues, des éducateurs et des assistants sociaux. Ceci en vue de donner une seconde chance aux jeunes en situation carcérale.

A noter que le thème international a mis l'accent sur *«les jeunes défendent les droits de l'homme»*. Leur participation est primordiale pour parvenir à un développement durable pour tous. Participer à la vie publique est un principe fondamental des droits de l'homme.

Jeannette Laure MAVOUNGOU
(Stagiaire)

JOURNÉE DU MARÉCHAL LECLERC

L'événement commémoré dans le recueillement à Brazzaville

L'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) à Brazzaville a commémoré le 27 novembre 2019, le 72e anniversaire de la Journée du Maréchal Leclerc. Pour donner un cachet particulier à l'événement, trois gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument Maréchal Leclerc sis à la place d'armes de cet établissement militaire, par l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Rémy Cazenave Lavie; le président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, Rémy Ayayos Ikounga, et le commandant de l'EMPGL, le colonel Raphaël Ngoubou. Le geste a été accompagné de la sonnerie aux morts.

Dépot des gerbes des fleures au pied du monument Maréchal Leclerc

Outre le dépôt des gerbes de fleurs, le secrétaire général adjoint de l'AET, Serge Eugène Ghoma Boubanga a retracé le parcours du Maréchal Leclerc (Philippe Hauteclocque à l'état-civil). Il naquit le 22 novembre 1902, et mourut par accident d'avion non loin de Colomb-Béchar le 28 novembre 1947. Une fois son baccalauréat en poche en 1920, il s'admet à l'école militaire de Saint-Cyr. Nommé instructeur de peloton à Saint- Cyr, il supervise jusqu'en 1937 au grade de capitaine, la formation de quatre générations de soldats. Major de la promotion admise à l'Ecole de guerre en 1937, il se voit empêcher de terminer sa formation à cause de la déclaration de guerre. Il est affecté après à la quatrième division d'infanterie chargé de renforcer la ligne Maginot, avant de prendre la tête du troisième bureau en charge des opérations. Ecœuré de voir la capitale à plat ventre, il refuse la défaite, puis rejoint le général De Gaulle, et prend alors le surnom de Leclerc.

En mission dans les colonies d'AEF et d'AOF, Leclerc est promu commissaire général du Cameroun, peu après le ralliement de ce pays et des colonies d'AEF en août 1940… Devenu commandant militaire au Tchad, il manifestera son héroïsme, d'abord en dirigeant ses hommes dans la prise de Koufra, puis dans la conquête de Fezzan, et enfin dans la réduction du dernier réduit germano-italien, à Takrouna en Tunisie en mai 1943. Un an plutôt en 1942, il s'est vu hisser au poste de commandant des Forces militaires de l'Afrique française libre à Brazzaville, où quatre ans plus tard, naîtra l'école qui porte son nom. Mais, ses rares qualités de meneur d'hommes le conduiront bientôt vers d'autres cieux, pour des missions aussi difficiles que les précédentes, etc.

Selon le colonel Rémy Cazenave Lavie, cette commémoration est symbolique à plusieurs titres, *«d'abord c'est la reconnaissance de l'amitié de longue date entre la France et le Congo. Le Maréchal Leclerc a été un personnage pour la France, mais aussi un personnage marquant pour l'EMPGL. Et l'esprit Leclerc est toujours vivant, et en particulier dans cette école»*. C'est également, a-t-il poursuivi, *«un moment émouvant pour moi, parce que j'ai été enfant de troupe. J'ai l'impression comme les jeunes, d'être aussi dans les rangs.»*

Boris B.

DÉVELOPPEMENT

Les femmes entrepreneures formées au leadership

Il s'est tenu à Pointe-Noire du 21 au 22 novembre un atelier de formation en leadership organisé conjointement par le ministère de l'Intégration de la femme au développement et le PNUD, à l'intention des femmes entrepreneures. Renforcer les capacités des femmes sur les notions clés du leadership et sur la prise des décisions; développer leurs potentialités de leadership nécessaires à la conduite de leurs activités et entreprises ont été les objectifs de cet atelier.

Les participantes

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont connu la participation de Didier Sylvestre Mavouezela, président de la chambre de commerce, Emma Anoh Ngouan, représentante adjointe du PNUD au Congo, Madeleine Paka Zoulouka, directrice départementale de l'intégration de la femme au développement à Pointe-Noire et Arlette Raymonde Bakou, directrice générale de l'intégration de la femme au développement.

Le leadership est défini comme la capacité d'un individu à mener ou à conduire d'autres individus ou organisations dans le but d'atteindre certains objectifs. Il correspond à l'influence d'un individu sur le groupe. On le retrouve dans quatre domaines: la politique, l'entreprise privée, l'armée et les associations.

La centaine de femmes, qui y a participé, a suivi avec intérêt les différents thèmes choisis pour leur édification. Entre autres *«Les fondements et l'essence du leadership», «Femmes leaders ou en est-on aujourd'hui? Genre et construction sociale», «Les étapes de parcours des femmes leaders», «Développer les compétences de leadership en affaire», «Le leadership vertueux et le management»*.

Les femmes ont besoin de développer leur leadership afin de mener à bien leurs activités commerciales et affirmer leur stature entrepreneuriale. Agents économiques de poids, elles subissent malheureusement des pressions sociales fortes et sont confrontées à de nombreux problèmes structurels liés à leur condition de femme dans leurs activités.

Très interactives, elles sont sorties de cet atelier, capables de prendre des décisions innovantes pour la bonne marche de leurs activités et, donc capables de développer les potentialités de leadership nécessaires à la conduite de leurs affaires.

Equateur Denis NGUIMBI

BGFIBANK

Accompagner les communautés vers le développement

Dans le cadre de son activité dénommée «BGFIDay» instituée en 2015 qui se tient à la mi-décembre de chaque année, le Groupe BGFIBank a effectué le 7 décembre dernier une visite à l'école maternelle Saint Théophile de Kintélé, au nord de Brazzaville. Celle-ci a été entièrement construite grâce au financement du groupe bancaire en 2016.

La délégation de l'institution financière a été conduite par son directeur adjoint Ivon Serge Foungui. Le but de cette visite, trois ans après, a été de faire un état des lieux et répondre aux besoins de l'école en matériel électroménager et fournitures diverses. Au terme de la visite, la délégation a été satisfaite, a affirmé le directeur adjoint de l'institution philanthrope.

BGFIDay par son slogan *«le collectif au service de l'excellence»* est une innovation du Groupe qui permet de concrétiser son engagement dans le domaine du développement durable, en donnant sens à ses actions.

La journée *«BGFIDay»* est axée sur le partage des valeurs et la promotion de la citoyenneté du Groupe dans ses territoires d'implantation. La BGFIBank entend ainsi entretenir et renforcer ses relations avec les communautés locales, en encourageant l'ensemble des collaborateurs du Groupe, le cas échéant de sa filiale Congo, à s'engager volontairement, en équipe, en mettant à profit leur temps, leurs expériences et leurs compétences au service de ces communautés.

Yvon Serge Foungui a rappelé le contexte de la construction de cet établissement. L'idée est née du drame de Mpila en 2012 qui avait dévasté tout le quartier. Certaines familles sinistrées avaient été déplacées et installées à Kintélé. La zone n'ayant pas assez d'écoles maternelles, c'est donc à cet effet que la succursale Congo, au travers de sa fondation BGFIBank s'est investie dans ce projet durable et viable pouvant accueillir environ 100 enfants de 3 à 5 ans, a-t-il développé.

L'école étant construite sur un terrain de l'Eglise catholique au Congo et gérée par des religieuses, l'abbé Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de l'archidiocèse de Brazzaville, a remercié la Banque pour

Le personnel de la Banque, les soeurs réligieuses et les apprenants posant pour la postérité

cette œuvre en faveur des enfants. La sœur Gisèle Yvette Samba, coordonnatrice de cet établissement, a précisé que l'école, qui est à sa troisième année, a connu une évolution un peu timide. *«La 1ère année, nous avons commencé avec une douzaine d'élèves, la 2e année avec une vingtaine et cette année, grâce à la sensibilisation de tous ses acteurs, nous avons atteint 40 apprenants»*, a-t-elle fait savoir.

Le collectif du personnel de la BGFIBank a mis à la disposition de l'école un poste téléviseur une gazinière, une micro-onde, un réfrigérateur, un congélateur et une tondeuse à gazon.

Pour encourager les apprenants, la Banque leur a offert des cadeaux. *«Cette journée a été un véritable moment de partage avec les enfants à qui cet élan de solidarité a donné, à non point douter le sourire, mais aussi de l'encouragement et du soutien aux animateurs et enseignants»*, s'est réjoui le directeur adjoint.

Pour exprimer leur reconnaissance, les élèves ont déclamé des poèmes exaltant leur amour d'apprendre.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Renforcement des capacités des experts en chiffres

Le séminaire de renforcement des capacités, qui a réuni 70 participants a pris fin le 4 décembre. Il a concerné les directeurs de l'administration et des finances de l'administration centrale, les chefs de division de l'administration et des finances des zones militaires de Défense et les chefs des services administratifs des corps de troupe de la Garnison de Brazzaville.

Commencé le 2 décembre sous les auspices du commissaire en chef de 1ère classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, directeur général de l'administration et des finances (DGAF) du ministère de la Défense nationale, il a eu pour objectifs de faire le point de la mise en œuvre de la fonction administrative et financière; de donner des orientations pour la poursuite de sa mise en œuvre; d'analyser la problématique de la gestion des carrières du personnel administratif; de faire connaître l'organisation et le rôle de l'action sociale, de faire connaître ou de rappeler aux différents acteurs leur place dans la chaîne administrative; d'affirmer l'importance de la gestion des effectifs comme outil de prise de décision et socle pour la détermination des droits individuels et collectifs...

Cette rencontre, a rappelé Aignan Mpara, s'inscrit dans la poursuite de la réorganisation des administrations impulsées depuis quelques années par le ministère de la Défense nationale. *«La réorganisation et la modernisation de notre système administratif sont semblables à ce long fleuve dont le tracé est fait de méandres plus ou moins périlleux à franchir et dont nous découvrons les exigences au fur et à mesure que nous avançons. Nous devons donc conjuguer nos efforts pour une excellente modernisation, et une meilleure visibilité de notre système administratif, car le progressisme est l'une des armes de l'administrateur et la stagnation est en revanche son ennemi»*, a-t-il indiqué.

Les fructueux échanges, qui ont découlé des différents exposés, ont satisfait et édifié les séminaristes. *«Nous sortons de ce séminaire en ayant beaucoup appris non seulement sur les projets de réformes en cours de réalisation, les difficultés et l'effectivité de la mise en œuvre de*

Pendant la formation

la fonction administrative et financière, dont les rapports sont attendus impérativement pour un compte rendu, dans le strict respect du chronogramme, à M. le ministre de la Défense nationale, mais aussi et surtout comme pistes et leviers de solutions qui nous sont accessibles pour continuer à travailler efficacement», a affirmé le DGAF.

«C'est une impression satisfaisante d'autant plus que c'est un séminaire de renforcement des capacités. Les thématiques développées ont été d'une importance majeure. Par exemple, la gestion des carrières, la politique de l'action sociale au sein du ministère de la Défense nationale et la surveillance administrative», a dit satisfait l'un des participants, le commissaire-colonel Christophe Tamod, directeur administratif et financier de l'Etat-major général des Forces armées congolaises.

EDESSE

J'aime lire
La Semaine
Africaine, mon journal
préféré

SANTÉ

Une convention de partenariat entre le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et le CHU Ibn Sina

Le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB) et le Centre hospitalier Ibn Sina de Rabat (Maroc) sont dorénavant liés par une convention de partenariat dans le but d'améliorer la qualité des soins et des prestations du personnel soignant. Cette convention a été signée vendredi 6 décembre 2019, à Brazzaville, par Sylvain Villiard, directeur général du CHUB et Ouaq Ouaq Abdelhamid, secrétaire général du CHU de Rabat. C'était en présence de la représentante de l'ambassadeur du Canada Fumey-Van Baggum Hilly Anna et du chargé d'affaires du Maroc au Congo Assadafi.

Ouaq Ouaq Abdelhamid et Sylvain Villiard signant l'accord de partenariat

Accompagner la direction générale du CHU-B dans ses réformes est le but de l'accord paraphé par les responsables des deux structures hospitalières. Celui-ci s'inscrit dans le cadre des accords signés en 2018, lors de la visite officielle à Brazzaville du roi Mohamed VI.

La nouvelle équipe dirigeante du CHUB, qui tient à améliorer la qualité de ses services, a relancé cet accord dans le but d'améliorer les services de ce grand établissement sanitaire en proie à d'énormes difficultés et partant, son image. C'est dans ce sens qu'elle a décidé de placer la formation des professionnels de santé au cœur de ses priorités. *«Le patient est au cœur de nos préoccupations. Il faut mettre l'ensemble de nos ressources, l'ensemble de nos connaissances au profit du patient. Les réformes que nous faisons avec l'aide de nos partenaires, ici aujourd'hui avec le CHU Ibn Sina de Rabat vise l'amélioration et la qualité des soins des Congolais. La première mission qui ira en formation dans cet hôpital est celle des soins infirmiers, ils iront voir comment à Ibn Sina, la direction des soins infirmiers évolue»,* a expliqué Sylvain Villiard.

Le secrétaire général du CHU de Rabat, Ouaq Ouaq Abdelhamid, a présenté ainsi sa structure: *«Notre CHU est le plus grand centre hospitalier universitaire du Maroc. Nous avons différentes spécialités, et disposant d'un personnel de 6.500 personnes: médecins, infirmiers et gestionnaires. Nous avons une grande capacité de lits, et des équipements de pointe de niveau tertiaire. Il regroupe dix hôpitaux au sein desquels existent différentes spécialités et des centres de référence.»*

Il a fait savoir que la convention de partenariat sera mise en œuvre de façon progressive. *«Nous sommes venus ici d'abord pour un état de lieu, et pour adapter la formation prévue au besoin spécifique de la situation qui prévaut au CHUB. D'ici à mars 2020, il y aura d'abord trois axes: le renforcement de l'organisation de la direction des soins infirmiers; le renforcement des compétences des personnels, et l'organisation du service des urgences, avec une amélioration de la qualité des soins des patients; le dernier axe touchera le bloc opératoire et l'amélioration des pratiques infirmières».*

Le Maroc n'est pas à sa première formation. En 2018, 26 médecins ont été formés, et récemment deux agents ont bénéficié d'une formation en gestion. Les deux structures hospitalières sont liées depuis 2006 par une convention de jumelage et de coopération qui porte sur le perfectionnement professionnel du personnel hospitalier.

Alain-Patrick MASSAMBA

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville. / Boîte Postale: 1674,
Tél.: (+242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION
LALLA BUSINESS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 49, rue Haoussa, Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du quatre novembre deux mil dix-neuf, enregistré le 05 novembre 2019, sous folio 202/4 et numéro 1858 à la recette d'impôts de Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:
DENOMINATION: LALLA BUSINESS;
FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
OBJET:
Le transfert de fonds, le fret, la vente de billets d'avion, le transit, Import-export;
SIEGE SOCIAL: 49, rue Haoussa, Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo);
APPORT EN NUMERAIRE: un million (1.000.000) de Francs CFA en numéraire représentant le capital social;
IMMATRICULATION: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 08 novembre 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B 1300197;
DEPÔT LEGAL: le 08 novembre 2019, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville ;
GERANCE: Mademoiselle POATY TCHIMINOU Wilynomb Céodélie est nommée gérante pour une durée illimitée.

Pour Avis,

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire.

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99
04 031 10 99.

J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DELA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE
N°_____ /MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

RECTIFICATIF
A
L'ANNONCE LEGALE N°346/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

Au LIEU DE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
13	20939 du 28-10-19	Sect P5, bloc 66 ; Plle 5 (ex7) ; Sup : 321,14m²	95, RUE LOUINGUI	3-BZV	**OTHELET Guy Bienvenu**

LIRE:

N°d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
13	20939 du 28-10-19	Sect P5, bloc 66 ; Plle 5 (ex7) ; **Sup : 313,14m²**	95, RUE LOUINGUI	3-BZV	**OMINGA Raoul Maixent**

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2019
L'Inspecteur Divisionnaire,
Gilbert MBANDZA.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°347/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	20446 du 22-07-19	Sect P4, bloc 38 ; Plle 1 ; Sup : 166,23m2	58, RUE FRANCE VILLE	4-BZV	OBOA André Lionel
2	20504 du 12-08-19	Sect P7, bloc 78 ; Plle 15 ; Sup : 272,39m2	634, RUE LOUOLO (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	FOUNA KANI Benaid Sainthy et FOUNA KANI Eunice
3	20978 du 08-11-19	Sect P4, bloc 94 ; Plle 11 ; Sup : 210,90m2	61, RUE MBOKOS (QUARTIER GAIKA)	3-BZV	IBATA TINA Roberte4
4	20569 du 02-09-19	Sect P13B (ex P13), bloc 53 (ex79) ; Plle 07 (ex1614); Sup: 617,20m2	MOUKONDO (ZONE COMMERCIALE)	4-BZV	BAGARAGAZA Emmanuel
5	13637 du 30-11-15	Sect -, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 400,00m2	IGNIE CENTRE (QUARTIER NDIBOU)	POOL	MBOUMA Hermann Dominique Aimé
6	7874 du 11-06-13	Sect -, bloc - ; Plles 1, 2, 3 et 4 ; Sup : 1.600,00m2	VILLAGE MOUTOH AGRICONGO	POOL	EWENGUE Franck
7	7873 du 11-06-13	Sect -, bloc - ; Plles 1, 2, 3 et 4 ; Sup : 1.600,00m2	VILLAGE MOUTOH AGRICONGO	POOL	EWENGUE Alain Bernard
8	20596 du 05-09-19	Sect P8, bloc 191 ; Plles 6 et 7 ; Sup : 395,69m2	148BIS, RUE FRANCE VILLE	4-BZV	SCI ET-BRIJENA and RHO
9	20017 du 12-03-19	Sect AT, bloc 15 ; Plle 47 ; Sup : 655,31m2	11, RUE MPOUI DAMIEN	4-BZV	KAKY Suzy Gisèle
10	19768 du 30-07-18	Sect P13C, bloc 14 ; Plle 15 ; Sup : 356,93m2	85, RUE KOUAMALA MAURICE	7-BZV	SIKALA Fernande Maryse
11	20919 du 24-10-19	Sect AT, bloc 11 (ex 38) ; Plle 39 (ex 19) ; Sup : 399,49m2	19, RUE LES ALOUETTES (QUARTIER LA BASE)	4-BZV	NKOUIKANI Barthelemy
12	26636 du 19-09-19	Sect -, bloc - ; Plle 01 ; Sup : 19.840,20m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	DOUNGOUS Sophie Augustine
13	20955 du 06-11-19	Sect -, bloc - ; Plle 01; Sup : 19.840,20m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	OSSELE François
14	21018 du 22-11-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	BOUITY Arsène Marcel
15	21019 du 22-11-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU (PK 45)	POOL	BOUITY Marteret Marie Ange
16	20490 du 06-08-19	Sect P6, bloc 117 ; Plle 02 ; Sup : 479,86m2	150, RUE BANDAS	5-BZV	Enfants ITOUA nés de Madame NKIELALIOT Léonie Brejnev
17	20230 du 20-05-19	Sect P2, bloc 5 ; Plle 1 ; Sup : 191,21m2	46, RUE MBAKAS	3-BZV	KAMARA LASSANA
18	13837 du 29-01-16	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 795,15m2	03, RUE IBONGA L'OHO (MAKABANDILOU)	9-BZV	Alain YOKA
19	20934 du 28-10-19	Sect P16A, bloc 73 ; Plle 2 ; Sup : 473,98m2	32, RUE OMBELE	6-BZV	Enfants OMBELI Michel
20	19673 du 13-11-18	Sect P13B, bloc 124 ; Plle 04 ; Sup : 317,68m2	MOUKONDO	4-BZV	Enfants BOUYA Augustine
21	19675 du 13-11-18	Sect P6, bloc 116 ; Plle 10 ; Sup : 536,05m2	105, RUE LOANGOS	5-BZV	ONDIMA Marion
22	20462 du 25-07-19	Sect P1, bloc 8 ; Plle 12 (ex 07) ; Sup : 190,85m2	21, RUE KOUYOUS	3-BZV	KOITA Mamadou
23	20632 du 18-09-19	Sect P3, bloc 45 ; Plle 12 ; Sup : 362,37m2	89, RUE MAKOUAS	3-BZV	MAIGA Epouse KOITA Halimatou
24	20103 du 10-04-19	Sect -, bloc - ; Plle 7 ; Sup : 400,00m2	KINTELE	POOL	BONON YOUNOUS PAZIMI
25	19025 du 02-10-19	Sect P13C (ex P13), bloc 24 ; Plle 24 ; Sup : 436,61m2	312, RUE ABIA (QUARTIER CITE DES 17)	7-BZV	MAMPASSI NGOUAMA Donald-Hervé
26	20869 du 11-10-19	Sect CI, bloc 34 ; Plle 01bis ; Sup : 496,78m2	17, AVENUE SEMBE	9-BZV	OKEMBA-OKOUO G. H. et OKEMBA-OKOUO née EMOUENGUE L.
27	20208 du 10-05-19	Sect P7suite (ex P7), bloc 52 ; Plle 06 (ex 1427) ; Sup : 361,43m2	1427, RUE LEKOUMOU	4-BZV	MANIMA Emilie
28	20254 du 24-05-19	Sect K (ex J), bloc 2 ; Plle 1 (ex 496-497) ; Sup : 10.618,48m2	CENTRE-VILLE (BOULEVARD ALFRED RAOUL)	3-BZV	Ambassade de la Libye au Congo-Brazzaville
29	19620 du 06-07-18	Sect P15, bloc 10 ; Plle 1 ; Sup : 205,77m2	48, RUE OBOYA	6-BZV	KEVEBA Jean
30	20745 du 30-09-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.064,00m2	QUARTIER BIALA	CUVETTE	IBOMBO Jean Pierre
31	20991 du 14-11-19	Sect C, bloc 131 ; Plles 2 et 3 ; Sup : 739,64m2	QUARTIER TOSSANGANA	LIKOUALA	MOKANA MOIZAKAYA Simone
32	19661 du 04-07-18	Sect BD4, bloc 184 ; Plle 5 ; Sup : 478,14m2	5, RUE IMPASSE (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	KEVEBA Jean
33	16995 du 02-11-17	Sect T, bloc 21 ; Plle 10 ; Sup : 339,69m2	AVENUE DE LA TSIEME	5-BZV	OBAKA Pauline Chantale
34	19818 du 28-03-18	Sect P8, bloc 29 ; Plle 13 ; Sup : 167,20m2	42BIS, RUE BONGA	4-BZV	MATALI Raïssa Josée
35	20873 du 15-10-19	Sect I, bloc 36 ; Plle 18bis et 20bis ; Sup : 189,63m2	AVENUE ALLEE DU CHAILLU	3-BZV	OYABIKI Alphonse
36	20874 du 15-10-19	Zone rurale ; Sup : 427,62m2	PK 45	POOL	ONGOUBI Gastien Jonas
37	3137 du 18-01-11	Sect J, bloc 13 ; Plle 5 ; Sup : 369,48m2	CAMP KATA-KATA	3-BZV	KAPANDJI KALALA Bruno
38	20149 du 23-04-19	Sect BD3, bloc 21 ; Plle 16 ; Sup : 521,83m2	RUE LOTOTI (QUARTIER KOMBO MATARI)	9-BZV	ONDZIE Raïssa Stella Nadège
39	21052 du 23-12-19	Sect P1, bloc 40 ; Plle 04 ; Sup : 320,89m2	38, RUE BANDAS	3-BZV	MADZOU Richard
40	20458 du 24-07-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.027,58m2	17, RUE MBATA YA JESUS (MAKABANDILOU)	9-BZV	MBOSSA NGALA Carine
41	20961 du 07-11-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	7BIS, RUE BABOD (QUARTIERT BILOLO)	9-BZV	OKOUYA NKOLI Benyvrie
42	16402 du 03-05-17	Sect AT, bloc 121 ; Plle 10 ; Sup : 400,00m2	81, RUE MANGOLE LAURENT NGAMBIO	4-BZV	MALONGA KINKELA Nicolle
43	21034 du 29-11-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 160.000m2 soit 16ha	VILLAGE YIE	POOL	Monsieur et Madame LEMBION LEGANGUI
44	19496 du 22-05-18	Sect P7, bloc 9 ; Plle 3 ; Sup : 406,91m2	26, RUE MADINGOU	4-BZV	BAHOUNGAMANA Mélanie
45	19819 du 26-06-18	Sect AT, bloc 28 ; Plle 11 ; Sup : 760,78m2	20 ET 22, RUE LOULENDO DAVID	4-BZV	BAHOUNGAMANA Mélanie

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2019

Le Chef de Bureau,
Gilbert MBANDZA.

André Matsoua Grenard, prophète ou homme politique?

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

Contrairement à Francisco Kassola, à Maama Apollonia Mafuta et à Kimpa Vita «Dona Béatrice» (de son vrai nom Béatrice Margherita Nsimba. En effet selon le philosophe Adrien Diakiodi, «Béatrice Kimpa Vita s'appelait Béatrice Margherita Nsimba. Chimpa est une déformation de Nsimba (jumelle) et Vita, une déformation du diminutif Rita de Margherita. Plutôt de dire Rita, les gens disaient Dita, le «R» étant rare en début du mot en Kikoongo. Le chroniqueur capucin le père Gallo, entendait Vita au lieu de Dita), respectivement prophète et prophétesses au Royaume du Kongo, ou à Simon Kimbangu, prophète en République Démocratique du Congo, ou encore à Zéphyrin Lassy, prophète en République du Congo-Brazzaville, André Matsoua Grenard ne l'a point été. Il a été plutôt un résistant et un leader politique que certains de ses adeptes, en l'occurrence les «Corbeaux et les Kakistes» ont divinisé. Il aura été, en effet, après Mabiala Ma Nganga et Boueta Mbongo, l'un de grands résistants politiques pendant la colonisation française dans notre pays, la République du Congo, alors Moyen-Congo avant le 28 novembre 1958.

André Matsoua Grenard était né le 17 janvier 1899 dans la région du Pool, au village Lukuandzoko dia Mbemba où ses parents originaires de Vulu-Kia-kayi, entre Voka et Kimpila, dans le district de Boko, se fixèrent définitivement. Il aurait eu, en janvier 2020, 121 ans.

Ancien catéchiste catholique à la mission de Mbamou, dans le district de Kinkala, il s'engagea en 1919 comme préposé des Douanes de Brazzaville. En 1921, il s'embarqua au port de Matadi (République Démocratique du Congo, l'ancien Congo Belge) pour la France. À Marseille, il s'engagea dans l'armée française avec laquelle il participa au Maroc à la campagne du Rif contre Abdel Karim. Cette guerre coloniale injuste éveillera sa conscience d'Africain et d'homme noir. Il quittera alors l'armée en 1925, avec le grade de sergent.

Arrivé à Paris où il obtint un emploi de comptable dans un service de l'Assistance Publique de la Seine, il devint Franc-Maçon. Ce qui fit de lui, «un adversaire du mensonge, de l'injustice et de l'exploitation de l'homme par l'homme.» Ce qui le convainquit aussi à s'engager dans le combat contre le colonialisme et l'indigénat. Ainsi, il regroupa, autour de lui, quelques compatriotes congolais avec qui, il fonda une association de secours mutuel, d'entraide et de prévoyance, «l'Association Amicale des Originaires de l'Afrique Équatoriale Française (A.E.F.)», dont les statuts furent approuvés le 26 avril 1926 et enregistrés sous le N°164649 le 29 juillet 1926 à la préfecture de Police de Paris. L'on y notait comme représentants légaux désignés par l'Assemblée Générale

1. Pour la France:
André Matsoua Grenard, Constant Balou, Lucien Tchicaya, André Bikouta, Pierre Nganga, Pierre Kinzonzi, Ngoma et Loembé.
2. Pour l'A.E.F.:
Jacques Mayassi, Louis Tenard Kyellé, Léonard Nkodia, Pierre Moutsila, Joseph Lembé, Henri Mapakou et M'bemba Bikedi.
3. Pour Léopoldville (Kinshasa):
Prosper Mahoukou, alias Moungoula, Pascal Makéza, Martin Wamba, Jules kounkou, Jules Matsiona, Prosper Matoumpa et Matiabou.

À travers son association qui était laïque, André Matsoua Grenard revendiquait pour ses compatriotes congolais et pour tous les originaires de l'A.E.F., la voix au chapitre dans la gestion de l'empire. Il s'élevait notamment contre le Code de l'indigénat qui réquisitionnait les Africains pour les travaux d'utilité publique dénoncés comme des travaux forcés déguisés, par les anticolonialistes.

C'est dans ce contexte que le 26 janvier 1928, il envoya au Président du Conseil, M. Raymond Poincaré, en faveur du Gouverneur Général Antonetti contre qui une campagne sévère venait d'être lancée par les concessionnaires dont les privilèges semblaient être remis en cause par cet administrateur, une lettre dans laquelle il dénonça également l'asservissement et l'exploitation dont étaient victimes, ses frères congolais des régions du Nord du Moyen-Congo, par les compagnies concessionnaires des frères Tréchot qu'il qualifia par ailleurs de «vautours et oiseaux de proie». Voici ce qu'il y écrivit en substance: «...Monsieur Antonetti a eu, il y a peu de temps, l'occasion de constater la façon dont les frères Tréchot, administrateurs d'une compagnie française du Haut et du Bas-Congo (C.F.H.B.C.) au capital de cent millions de francs, eux-mêmes plusieurs fois millionnaires, entendaient augmenter leur capital au détriment des noirs de mon pays. Monsieur le Président, pour

une poignée de sel, les frères Tréchot se faisaient facilement remettre cent kilos de caoutchouc ou autres produits du Congo Français; d'autres agissements encore ont forcément amené Monsieur Antonetti, lorsqu'ils les ont commis, à les réprouver et les faire cesser, d'où campagne par les frères Tréchot et consorts, gens assoiffés de capitaux, contre Monsieur Antonetti...Il est de toute justice, que chacun profite au prorata de son activité et de ses peines, de ses immenses richesses et qu'elles ne soient plus la propriété exclusive des gens qui n'ont reculé devant rien pour se les approprier...»

La création de l'Amicale valut à André Matsoua Grenard, en 1929, une première arrestation arbitraire sous le fallacieux prétexte de trafic d'argent. Il fut, par exemple, déporté au Tchad le 15 septembre 1930. Ce qui provoqua des soulèvements, des manifestations et des grèves à Brazzaville, notamment dans les milieux des originaires du Pool.

De son combat politique, André Grenard Matsoua affirma, dans une lettre qu'il envoya à l'administration coloniale le 8 février 1941 et rapportée par le Professeur Côme Mankassa: *«Il m'est reproché d'avoir fait de la politique, d'avoir fait de l'agitation anti-française, d'avoir professé des opinions communistes, sinon même d'avoir appartenu à des organisations communistes qui exercent une activité anti-française et anticoloniale. Il m'est aussi reproché d'être considéré comme un sorcier et griot. Ce que je conteste vivement.*

Je combats la domination. Je lutte pour l'égalité, pour notre émancipation en tant qu'individus et en tant que peuple. L'aspiration que nous représentons est partagée par l'ensemble de notre peuple. La répression que vous avez cru avoir développée contre l'Amicale n'a pas réussi à décourager le peuple considéré. Bien au contraire! Elle a provoqué un radicalisme de notre mouvement. Nos villages connaissent des saccages incessants. Et cependant, on ne note aucun signe de défection au sein de notre peuple. Certains de mes compagnons de lutte ont été exécutés sommairement. Je veux parler de Mbiemo, Milongo, Mbemba et tant d'autres. Mais notre combativité, l'adhésion populaire à votre opposition se sont accentuées. Tout cela devrait vous faire réfléchir.»

Les buts de l'Amicale étaient, entre autres:

A/ de porter assistance aux Noirs en France ;

B/ de revendiquer, pour les Congolais et pour tous les originaires de l'A.E.F., la voix au chapitre dans la gestion de l'Empire ;

C/ de s'élever contre le Code de l'Indigénat qui réquisitionnait les Africains pour les travaux d'utilité publique dénoncés comme des travaux forcés par les anticolonialistes et, enfin, demander l'indépendance des colonies de l'A.E.F. (Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad).

Ce qui amena l'administrateur français De Buttafoco, chef de la région du Pool, à déclarer: *«Vous les Matsouanistes, vous exagérez; au lieu de limiter vos revendications d'autonomie au seul territoire du Moyen-Congo, vous avez voulu les étendre sur toute l'A.E.F., ne nous laissant aucun lopin de terre dans cette région. Voilà votre bêtise, voilà ce qui rend difficile votre tâche.»*

André Matsoua Grenard mourut le 13 janvier 1942, à 5 heures du matin, à Mayama où il fut inhumé clandestinement, pour ne pas dire à la sauvette.

À la suite de sa mort, son mouvement «l'Amicale», bien implanté dans la région du Pool, y donna naissance, en 1945, au matsouanisme, mouvement messianique et religieux attentiste (les Corbeaux et les Kakistes, sous la direction respective de Fidèle Nzoungou et Tsiakakaka).

Quant à *«l'Amicale»,* elle fut, purement et simplement, interdite. Ce qui n'empêcha pas ses adeptes, les *«amicalistes»*, de continuer leur lutte anticolonialiste. C'est ainsi qu'en 1946, des chefs de canton du Pool, très engagés dans la lutte anticolonialiste, en l'occurrence les chefs Ngoma Tsé-Tsé, Mundongo, Massamba ma Kimbouila, Samba Ndongo et Biza, furent arrêtés et déportés, qui au Tchad, qui en Oubangui-Chari, l'actuelle République Centrafricaine.

D'autre part, dans le cadre de leur lutte anticolonialiste, les Matsouanistes de tous bords (amicalistes, corbeaux et kakistes), refusèrent tout don du gouvernement français et de payer toute cotisation ou tout impôt à la Société Indigène de Prévoyance (S.I.P.). C'est l'époque dite des «Trois Francs» (Fualanka Tatu). En effet, suite d'une part aux difficultés engendrées par la Seconde guerre mondiale, et d'autre part aux besoins énormes en caoutchouc, le pouvoir colonial obligea tout le monde à se mettre au travail. Les Pulviens (les habitants de la région du Pool) refusèrent d'obtempérer à cette pressante injonction. Les miliciens furent alors envoyés dans tous les villages et hameaux du Pool où ils s'adonnèrent aux exactions de toutes sortes et imaginables: viols, pillages, mises à sac et destruction des maisons, destructions des biens, massacres, etc.

La lutte anticolonialiste d'André Matsoua Grenard a été l'objet de plusieurs témoignages dont ceux du Président Alphonse Massamba-Débat et du Premier ministre Bernard Kolelas. À ce propos, le Président Alphonse Massamba-Débat affirme: «Indépendance du pays, liberté et dignité du peuple, voilà les choses sacrées pour lesquelles tant de Matsouanistes ont péri ou ont accepté les pires privations, enduré les plus inimaginables horreurs et tortures. C'est la foi qu'ils ont incrustée dans leur cœur, la conviction qu'ils ont fait enraciner dans leur conscience, et la flamme de l'amour de leur pays qu'ils ont allumée en eux que ces hommes ont préféré souffrir que trahir, mourir qu'abdiquer.

Devant leurs bourreaux blancs ou noirs, ils sont restés stoïques, insensibles aux menaces et aux outrages, parce que la longue lutte contre la domination étrangère, contre les horreurs et les injustices de l'indigénat, contre l'exploitation de l'homme noir par l'homme blanc, les a rendus plus sensibles au devoir qu'au droit, plus attentifs au sacrifice qu'à la faveur. Les Matsouanistes ne seront jamais d'accord avec les traîtres et les Africains indignes qui n'ont pas su défendre la cause sacrée pour laquelle tant d'hommes ont souffert, pour laquelle Matsoua est *«parti»: l'indépendance et la liberté, la reconquête réelle du pays de l'emprise des descendants des Blancs et des Africains indignes.»* (In *«Pensées et actions d'Alphonse Massamba-Débat»,* Editions Paari, 2009)

De son côté, le Premier Ministre Bernard Kolelas déclare: *«Le mouvement matsouaniste a soutenu la lutte de libération nationale sans jamais fléchir, sans jamais trahir ses principes d'intégrité, d'incorruptibilité et de fidélité à la personne de Matsoua, à son idéal social, politique et moral. Bien plus, malgré les persécutions dont ils étaient l'objet, les Matsouanistes sont restés fidèles à leurs idéaux de paix, de liberté, de fraternité et d'amour à l'endroit des peuples du monde. Ils ont continué la résistance, le combat anticolonial sans changer un seul iota à leur profession de foi matsouaniste, à leurs revendications politiques.*

Sur la personnalité d'André Matsoua Grenard, nous soulignons qu'il a profondément déteint sur l'âme de son peuple, par son équation personnelle tout d'abord, par ses idéaux et son action politique ensuite. Il fut un grand patriote, un homme plein d'abnégation et de dévouement pour le bien de son peuple et du monde des opprimés. Un humaniste qui aspirait à l'harmonie, à l'égalité et à l'entente entre les races et les peuples du monde, sans discrimination d'aucune sorte. Il fit des droits de l'homme son cheval de bataille. Il fut un leader déterminé et farouchement engagé dans le combat pour la justice, la liberté, le respect et la dignité de l'homme africain, de l'homme tout court. L'homme irradiait l'amour fraternel, la force charismatique, la conviction et l'assurance qui forçaient le respect et l'admiration. Mais sa vie fut un tissu de privations, de souffrances et de sacrifices. Bref, un personnage historique hors du commun, très avancé sur son temps et sur son peuple, que l'épreuve du temps n'a jamais entamé.» (In *«La philosophie matswaniste et le pouvoir politique»,* Éditions La Pensée Universelle).

En conclusion, André Matsoua Grenard aura été, non pas prophète, mais homme politique. Il aura été, comme a dit Confucius, un *«Grand Homme, un Homme Supérieur»,* c'est-à-dire un homme qui a mis tout d'abord ses paroles en pratique, et ensuite a agi conformément à ses convictions; il eut une bienveillance égale pour tous et fut un homme altruiste, non égoïste ni égocentrique, ni tribaliste, ni encore régionaliste; il donna enfin la priorité d'une part au Congo et à ses compatriotes, puis d'autre part à l'A.E.F., et aux Africains. Il fut une personnalité visionnaire et exceptionnelle.

Enfin, l'on peut considérer son association *«l'Amicale»* comme le premier mouvement politique congolais, organisé et structuré autour des revendications pro-nationalistes.

André Matsoua Grenard, dont la devise était: «Mieux valaient la dignité et la mort que la dépendance, l'asservissement et l'esclavage», restera toujours le symbole du rejet de l'ordre colonial et de ses abus.

TERMES DE REFERENCE
SECRETAIRE GENERAL
Parc National Odzala Kokoua (PNOK),
République du Congo

Titre du poste	Secrétaire Général (H/F)
Lieu	Brazzaville
Rapporte à	Directeur du PNOK
Date de début	1er février 2020
Clôture des candidatures	17 janvier 2020

Description du poste
Le Secrétaire Général rejoindra l'équipe de gestion du PNOK à un poste clé puisqu'il aura à charge d'assurer la représentation du PNOK auprès différents partenaires et parties prenantes. En particulier, il devra:

• Entretenir, développer et renforcer les relations du PNOK avec le gouvernement congolais et les différents partenaires institutionnels
• Assurer une communication régulière sur les réalisations et avancements du PNOK auprès des différents partenaires (institutionnels, ONG, etc.)
• Proposer et mettre en œuvre des mécanismes permettant de garantir et d'améliorer la visibilité du PNOK au niveau national et institutionnel
• Développer et mettre en oeuvre le plan de communication et de publications du Parc au Congo ainsi que sur le plan international, en coordination avec l'équipe Marketing et Communication du Siège d'African Parks et l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP)
• Représenter le PNOK aux grands rendez-vous nationaux et régionaux liés à la conservation
• uperviser la préparation des Conseils d'Administration et transmettre aux Administrateurs des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des recommandations émises
• Assurer une veille pour l'identification de nouveaux bailleurs de fonds potentiels
• Assurer une veille pour l'identification de nouveaux partenariats en lien avec la stratégie du PNOK et son plan d'affaire à cinq ans
• Réactiver le réseau des Amis d'Odzala et/ou participer à la création d'un nouveau réseau d'Ambassadeurs congolais pour le PNOK

Le succès à 2 ans pour ce poste
• Une forte visibilité au niveau national du PNOK et de ses réalisations auprès des acteurs gouvernementaux, institutionnels et de la conservation en général
• Une sensibilité accrue des partenaires gouvernementaux face aux enjeux de la conservation et la protection de la biodiversité au Congo
• Des relations stables et solides avec les principales parties prenantes
• Un plan de communication et de publications actionné et réussi au niveau national

Relations clés
• Directeur du PNOK
• Président de la Fondation Odzala-Kokoua
• Autorité de tutelle (ACFAP) et représentants ministériels
• Partenaires nationaux et régionaux (UE, WCS, WWF, ambassades etc)
• Unité de Gestion du PNOK

Aptitudes, compétences et expériences requises pour le poste
• Expérience de plus de 5 ans dans les relations publiques en Afrique Centrale
• Expérience de plus de 5 ans dans la communication externe et les media
• Très bonne communication orale et écrite en français
• Diplomatie
• Autonomie
• Ethique et sens des responsabilités
• Intérêt marqué pour la conservation et la préservation des aires protégées en République du Congo
• La maîtrise de l'anglais et du lingala est un plus

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville, B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE BLESBOK

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: 04, rue Ngamaba, Mpila
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/18 B 7473 - République du Congo

MODIFICATION DE LA DENOMINATION ET DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique de la Société dénommée BLESBOK, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/18 B 7473 du 16 mai 2018, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, en date du 21 octobre 2019, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le 22 octobre 2019, sous folio 192/5 numéro 3401, il a été décidé:
- L'Associé Unique modifie la dénomination de la Société BLESBOK, de la manière suivante:

La dénomination de la Société devient: «SPATIX»;
- L'Associé Unique modifie l'objet social, on enlevant les activités suivantes: Exploiter les mines de la prospection, transformer la matière première en produits finis sur-place, métaux (or, cuivre, cobalt, coltan, fer, etc.); Achat et vente de commodités (coton, sucre, diamant, etc.), produire de l'électricité, Négoce en matières premières (courtier).

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique modifie les statuts de la Société BLESBOK, S.A.R.L.U notamment à l'article trois (3) des statuts comme suit:

*CAPITAL INVESTISSEMENT:
- Secteur énergétique;
- Télécommunications;
- Mine;
- Transport.
*COURTIER (matière première);
*GESTION D'ACTIF;

*LOGISTIQUE (import-export et transport).
En conséquence de la modification de la dénomination et de l'objet social, l'Associé Unique décide de la modification des statuts aux articles deux (2) et trois (3).

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 novembre 2019, sous le numéro 19 DA 395 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/18 B 7473.

Pour insertion,

Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire.

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REPUBLIOUE DU CONGO

REUNION DU 12 DECEMBRE 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Convoqué en session ordinaire le 12 décembre 2019, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, le Conseil National du Crédit s'est réuni sous la présidence de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en présence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Conseil National du Crédit du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Conseil a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au troisième trimestre 2019 ainsi que de ses perspectives à court terme. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue et a pris connaissance i) des résultats des travaux de recensement des établissements de microfinance au Congo, ii) des préoccupations de l' Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) et iii) des activités de l' Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance (APEMF).

Sur le plan international. le Conseil a noté que le FMI a révisé de 0,2 point sa prévision de croissance mondiale à 3,0 0/0 en 2019, contre 3,6 0/0 en 2018. Cette révision prend en compte les effets défhvorables sur l'économie de l'environnement mondial, caractérisé essentiellement par l'accentuation des conflits commerciaux, le repli des activités industrielles et la montée des tensions géopolitiques au Moyen Orient.

Analysant la situation économique de la CEMAC, le Conseil a constaté une amélioration de la croissance économique qui passerait à 3,0 0/0 en 2019, contre 1,6 0/0 en 2018, sous l'effet de la hausse de la production pétrolière, du redressement du secteur hors pétrole et de la mise en œuvre des reformes structurelles dans le cadre du PREF-CEMAC et des programmes conclus avec le Fonds Monétaire International.

Sur le plan national, le Conseil a relevé une consolidation de la croissance de l'économie congolaise au troisième trimestre 2019, notamment dans le secteur non pétrolier. Selon les mises à jour du cadrage macroéconomique réalisées par la BEAC, la croissance en termes réels ressortirait à 1,9 0/0 au terme de 2019, au lieu de 5,2 0/0 initialement projetée, après 1,7 0/0 en 2018, sous l'effet de la révision à la baisse des prévisions de croissance du secteur pétrolier, alors que le secteur non pétrolier croitrait de après trois années consécutives de récession. Les tensions inflationnistes devraient se renforcer, avec un taux d'inflation qui s'établirait à 2,0 0/0, contre 1,2 0/0 en 201 8, en deçà toutefois du seuil communautaire.

La gestion des finances publiques se solderait par un excédent budgétaire global, base engagements, hors dons, en hausse, qui représenterait 6,8 0/0 du PIB en 2019, contre un solde excédentaire de 5,2 0/0 du PIB une année plus tôt. Les échanges extérieurs dégageraient un excédent du solde global de la balance des paiements de 1,8 0/0 du PIB en 20 1 9, contre un déficit de 1,2% du PIB en 201 8, en dépit d'un solde négatifdu compte courant estimé 2,5 0/0 du PIB, en raison principalement du recul en valeur des exportations de pétrole brut. Ainsi, la masse monétaire devrait augmenter de 7,2 % au terme de l'année 2019, en lien avec la forte progression des avoirs extérieurs nets de 49,9 0/0, nonobstant une baisse de 1,2% du crédit intérieur net.

Examinant les modalités de financement de l'économie nationale, le Conseil a relevé les évolutions suivantes au 30 septembre 2019, en relation avec la conjoncture économique: un repli de 5,60/0 des crédits bruts à l'économie; une chute de la demande de refinancement des banques auprès de la BEAC; une hausse des coûts des ressources offertes par les banques, quel que soit le type de bénéficiaire, et ; une plus grande régularité du Trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC, notamment sur les titres de longues maturités.

S 'agissant de la réforme du CNC, le Conseil a pris acte de l'adoption par le Comité Ministériel du 02 octobre 2019, du règlement portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers (CNEF) dans la CEMAC. Le Conseil a adopté le programme d'activité et le budget du CNEF pour l'année 2020.

Enfin, il a été informé des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC./-

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2019

P/Le Président
Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

SOUBRESSAUTS POLITIQUES AU MOYEN CONGO

1958, année de grands soubressauts politiques au Moyen Congo

Cette année fut une période riche en événements politiques. Des soubressauts bouleversèrent la colonie, laissant encore des traces de traumatismes. Il y eut des faits intérieurs marquants et d'autres actés par la politique métropolitaine, ou extérieure. Depuis mars 1957, Jacques Opangault était à la manœuvre d'un gouvernement d'union de dix ministres comprenant des éléments du MSA et de l'UDDIA, répartis de façon équitable. L'abbé Fulbert Youlou occupait dans la préséance le second rang dans le protocole. Mais il fut un dirigeant très déstabilisateur du régime, surtout qu'Opangault ne disposait que d'une voix de majorité.

Des faits internes

Il y eut des fissures dans la majorité, car un conseiller MSA élu de Mossendjo, annonça le 4 août 1957 qu'il rejoignait désormais l'UDDIA. Ce fut un coup de tonnerre. L'abbé Youlou lui avait fait des promesses, dont l'érection d'une circonscription administrative dans la Nyanga-Louessé avec Mossendjo comme chef-lieu. Georges Yambot, pour son salaire de vagabondage politique reçut une camionnette Land Rover. Yambot fut détourné par Emmanuel Damongo Dadet et le préfet du Niari qui le trouvèrent fragile et avide de biens matériels, donc malléable. Après cette proclamation, l'abbé Youlou s'enhardit pour réclamer alors la vice-présidence du Conseil de gouvernement demandant alors la démission de Jacques Opangault. Opangault réagit, exigeant la démission de Yambot et l'organisation d'un scrutin partiel à Mossendjo, mais en vain, l'administration resta sourde.

Les troubles de Dolisie, en janvier 1958

Le comité exécutif de l'UDDIA prit une initiative extraordinaire, la tenue des journées d'études à Antoine Dolisie les 11, 12 et 13 janvier. Cette entreprise menée par Damongo Dadet et Jean Biyoudi prit des allures de débauchage, car ils emmenèrent avec eux Hazoumé, dirigeant du PPC et des militants sans naturellement l'accord de leur parti. Lors de ces retrouvailles fut diffusée une information qui scandalisa à savoir la fusion des partis UDDIA et PPC, à la grande surprise et colère de Jean Félix Tchicaya. A Dolisie, des troubles éclatèrent, le bâtiment qui abritait les conférenciers fut caillassé. Jean Biyoudi fut blessé. Il y eut un mort, et des habitations détruites dans la ville. Des ressortissants du Pool quittèrent la ville, et les choses prirent une tournure ethnocentriste. La stratégie mise sur pied par l'UDDIA fut le harcèlement d'Opangault, Stéphane Tchitchelle, au nom de l'UDDIA invitait les ministres au boycott du conseil des ministres tant qu'Opangault ne cèderait pas son poste à l'abbé Youlou.

Ainsi le gouvernement de Jacques Opangault ne put débloquer les crédits alloués à l'enseignement privé, faute de décision du conseil des ministres. Les milieux catholiques s'en donnèrent à la critique, surtout qu'Opangault accusé de franc-maçonnerie, et d'anticléricalisme, avait déjà protesté, contre la décision de l'église d'imposer la langue lingala à, la place du Mbosi dans les cultes dans le Nord Congo. Le climat tendu provoqua la réaction du ministre de la France d'Outre-mer, qui convoqua les protagonistes congolais à une concertation à Paris. Youlou dans un premier temps voulut se rendre à Paris avec Antoine Hazoumé. Il se résolut finalement à se faire accompagner par Mahe. Opangault se retrouva avec Mathurin Menga, conseiller de Mossaka. La raideur des positions des uns et des autres déboucha sur un cinglant échec, les Congolais refusant tout compromis. Gilbert Pongault, syndicaliste de renom, appela lui aussi vainement à l'apaisement.

La grève de l'hôpital général

Bernard Kolelas, dirigeant de la jeunesse UDDIA, infirmier d'Etat à l'Hôpital général de Brazzaville, déclencha une grève, appuyé par son collègue Marcel Kodet pour réclamer l'amélioration des conditions de travail du personnel africain. L'opinion des français vivant au Congo fut hostile à Opangault jugé peu ferme. Ils espéraient voir un prêtre tenir la dragée haute à un autre ecclésiastique, Barthélémy Boganda, député de l'Oubangui Chari, foncièrement anticolonialiste. Par ailleurs, l'empire français déchiré par des luttes armées dont la guerre en Algérie recherchait un sauveur comme en 1940.

Et De Gaulle revint en 1958 !

Ce retour de l'ancien chef de la France libre aux affaires fut assimilé à un coup d'Etat, car la procédure ne fut pas régulière. Les anciens résistants et d'autres politiques écœuré par la guerre d'Algérie, et l'instabilité de la IV République avaient besoin du recours d'un homme prestigieux voire providentiel. Dans les colonies comme le Cameroun, la guérilla tenait l'armée française en respect, et cet exemple de lutte armée paraissait dangereuse, pouvant être même contagieuse. La guerre d'Algérie, divisait les français. Il y eut ceux défendant l'arrimage des trois départements du Nord à la France et les autres partisans de la décolonisation. Sous la direction de l'Union des peuples du Cameroun, la guérilla fut menée sans concession, une partie de l'élite intellectuelle s'engagea dans le maquis. Et le 13 septembre 1958, Um Nyobe, fut assassiné par l'armée française dans la Sanaga Maritime séparer. De Gaulle entreprit un long périple dans les colonies africaines et à Madagascar. Muni de pleins pouvoirs, il entendait faire partager sa vision future des relations entre la France et ses colonies, tout comme la réforme des institutions. De Gaulle arriva à Brazzaville, le 24 août 1958 tint un meeting dans le stade Félix Eboué, en présence de tous les leaders politiques de l'AEF. Deux choix aux colonies; en votant oui au référendum du 28 septembre 1958, elles constituèrent avec la France métropolitaine une Communauté . Par contre celle, qui opteraient pour le non, choisissaient l'indépendance.

Barthélémy Boganda, président du grand Conseil de l'AEF l'accueillit au nom des populations de Brazzaville et de l'AEF. Les leaders congolais sans exeption furent enthousiastes pour voter oui. Il y eut tout de même des appels à voter non. Le syndicat CGTA avec Julien Boukambou et Thauley Ganga. Tout comme les étudiants militants de la FEANF et de l'AEC. Personne à Brazzaville n'enregistra leurs voix depuis Paris. Il y eut aussi de la confusion chez les Congolais Youlou et Opangault. S'il y eut une trêve d'hostilité entre Youlou et Opangault on se surprit des initiatives qu'ils prirent. Opangault était déjà propulsé président du Conseil du gouvernement en juillet 1958. Félix Tchicaya et Opangault créèrent une commission d'Action civique et Républicaine en faveur du oui et l'un autre côté Opangault et Youlou avec Bru, qui mirent sur pied l'Action civique pour rejeter l'option de l'indépendance au référendum du 28 septembre 1958. Au Moyen Congo, le oui à la Ve constitution l'emporta avec 99% des suffrages, tandis que 2181 voix par les partisans de l'indépendance.

Deux élections qui inquiétèrent Opangault

D'abord le renouvellement du bureau de l'Assemblée territoriale, en Avril 1958. Deux candidats en lice, Maurice Lheyet Gaboka du MSA, et Christian Jayle pour l'UDDIA. Lheyet Gaboka perdit le poste, et l'autre challenger se fit copter à cause du droit d'ainesse. L'élection partielle dans le Kouilou en juillet en remplacement du conseiller Dumont, remet le débat de la présidence du conseil sur la place publique. Makaya de l'UDDIA l'emporta sur le candidat PPC Jean Aimé Makosso. Alors le Comité exécutif de l'UDDIA monta à l'offensive. «Considérant qu'à la suite de ces élections, la majorité s'est déplacée, le Comité exécutif réuni le 27 juillet revendique pour son parti la présidence du Conseil et demande la convocation immédiate de l'Assemblée territoriale en session extraordinaire pour appliquer cette disposition et demande à ses ministres d'intervenir auprès des autorités pour faire prévaloir la politique du parti.

Les décisions du 24 et 25 novembre ignorées par Youlou

Les résultats du référendum par les quatre colonies furent clairs. Elles restaient arrimées à la communauté avec la France. Le Gabon qui réclama la départementalisation, fut débouté. Cette politique n'intégrait pas les vues du général De Gaulle. Les 24 et 25 novembre, le Haut-commissaire, Gouverneur général de l'AEF fixa un nouveau calendrier pour les nouvelles instances qualifiées.

1-La transformation des assemblées territoriales, en assemblées législatives
2-La constitution de gouvernement d'union
3-L'élaboration d'une constitution dans chaque Etat par la création d'une commission constituante au sein de l'assemblée.
4-Il fut prévu le 18 décembre à Bangui, une rencontre pour dégager les lignes générales des relations entre Etats de la communauté.
5-Le 28 janvier 1959, vote solennel des constitutions internes, février et mars élections générales.

Le 28 Novembre 1958, l'avènement de la République et la promotion de Youlou

Ce jour ne fut pas celui de l'enthousiasme général au niveau des élus congolais. Un conseiller UDDIA témoin des événements rapporte que la délégation de Fulbert Youlou prit son petit déjeuner à l'Hôtel ou était descendu Christian Jayle pour affiner la stratégie de prise de pouvoir. La proclamation de la République procéda d'un vote unanime et l'après-midi devait être consacré à l'élection du Premier ministre. Des incidents éclatèrent, Opangault se saisit d'un micro et frappa Christian Jayle à la tête. Il intima l'ordre à ses députés de quitter la salle. Yambot encadré par les élus UDDIA fut pris à partie. Youlou fut naturellement élu Premier ministre de la République du Congo. Dans la foulée, il prit des textes : celui du transfert de la capitale de Pointe-Noire à Brazzaville, son fief électoral. Il nomma un seul ministre chargé de l'Intérieur Stéphane Tchitchelle, et Monsieur Henri Bru fut promu directeur de cabinet du Premier ministre avec des pouvoirs exorbitants. Ce n'est que le 8 Décembre qu'il nomma un gouvernement complet. Il annonça qu'il formerait un gouvernement de représentation et non d'union nationale et procéda au débauchage des représentants du MSA dont: Albert Fourvelle, Keherve, Henri Itoua. La formation d'un gouvernement d'union comme en 1957 aurait pu faire éviter la guerre civile de Février 1959, dont les traumatismes restent encore vivaces, divisant le pays en Nord et Sud.

La République Unie Centrafricaine

Après le référendum des idées fusèrent sur la construction d'un ensemble territorial plus large que l'AEF. Barthélémy Boganda avec des leaders de gauche, avec Hilaire Aubame, Jean-Félix Tchicaya, Opangault, Koumalla, envisagèrent la création de la République Unie Centrafricaine, en y incluant même le Congo Belge. Cette adhésion d'Opangault à ce projet fut l'une des causes de sa chute. Puisqu'en AOF on envisageait également de créer un ensemble, appelé la République Unie du Bénin, regroupant le Ghana, le Togo, le Dahomey, le Nigeria et le Cameroun, l'opinion des colonialistes, puisque l'initiative vint de Kwame Nkrumah que ce projet était communiste. Et l'on pensa à une infiltration communiste en Afrique centrale. Alors, Boganda qui ne fut pas intégré dans le gouvernement De Gaulle ayant appelé Tsiranana et Houphouët Boigny, on lui préféra Gabriel Lisette, un antillais. Et Boganda mourut dans un accident d'avion, une bombe ayant été posée dans la carlingue pour mettre fin à cette aventure. Nous sommes le 29 mars 1959.

A dire vrai, le Congo depuis 1958, n'a jamais connu une vraie paix civile, un climat politique serein. Les déchirements ethnocentristes l'ont marqué jusqu'à ce jour. En revisitant notre histoire, on devrait tirer les leçons de bonne gestion.

Lecas ATONDI MOMONDJO

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville. Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244;
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com République du Congo

CONGOLAISE DES SERVICES ET TRAVAUX»
En sigle COST
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000. 000 de FRANCS CFA
Siège social: OCH, P 487 J, Moungali III; RCCM: CG/BZV/10 B 1907
REPUBLIQUE DU CONGO.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL, CHANGEMENT DE GERANT ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «CONGOLAISE DES SERVICES ET TRAVAUX», en sigle COST-SARLU, en date du 6 décembre 2019, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 9 décembre 2019, sous Folio 221/10, n°3945, trois résolutions ont été adoptées.
1-L'associé unique a décidé d'étendre l'objet de ladite Société, en y ajoutant La gestion immobilière, Apporteur d' affaires, La sécurité (incendie et physique): système d'alarme intrusion et agression, système de détection et d'alarme incendie, système de contrôle d'accès et de biométrie, système de surveillance par camera (CCTV), L'informatique (maintenance, logiciel, etc.), La location des véhicules, L'entretien et le gardiennage, Le commerce général (vente de fournitures de bureau, consommables informatiques, etc.)
2-Suite à la démission de Monsieur MOKEMO Zacharie de ses fonctions de gérant, Monsieur TSANGO-A-BEKA OBILI Wilfrid est nommé gérant.
3-Pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera, tous pouvoirs ont été donnés à Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT.
Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 décembre 2019, sous le numéro 19 DA 427.
Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 11 décembre 2019, sous le numéro CG/BZV/10 B 1907.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

ORCHESTRE EXTRA MUSICA

Ramatoulaye, Sonor Digital, Levyson... tournent le dos à Roga Roga!

Coup de tonnerre dans le paysage musical congolais! Extra Musica, l'un des groupes congolais les plus en vogue, vient d'être frappé pour la énième fois par le virus de la division. Ramatoulaye (cofondateur du groupe en 1993, chargé de discipline), Sonor Digital (guitariste et chef d'orchestre), Obama (claviériste), Levyson, Kasoumbalessa, Dido, Doty (tous des chanteurs) ont, en effet, décidé de tourner le dos à leur figure de proue Roga Roga (Rogatien Ibambi Okombi, à l'état civil). Pendant que celui-ci se trouvait à Paris, en France, pour les travaux de mixage du maxi-single «Patati patata», prévu pour paraître cette année.

L'orchestre Extra Musica (Ph Kinzenguélé)

Les artistes dissidents reprochent à leur désormais ex-patron son mode de gestion.

Selon plusieurs sources, les premiers signes de malaise ont commencé à se faire jour après le concert que le groupe a livré le 6 décembre à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise.

Rentré de Paris le vendredi 13 décembre, Roga Roga a aussitôt battu le rappel de ceux qui lui sont restés fidèles. Pour des répétitions. Il s'agit des anciens comme Espé Bass(co-fondateur d'Extra Musica, chargé du matériel et ingénieur de son), Juventus de Turin, Fiston Boko, Sorel, Rolly, etc. Mais aussi des nouvelles recrues d'il y a environ six mois: Bondo Mania (soliste), Sévérino, Zidane…

«Des négociations continuaient, mais on constate qu'il s'agit d'un coup bien monté et soutenu aussi par tous les détracteurs de Roga Roga et ceux qui en avaient assez de lui. Le groupe est donc resté entre les mains de deux fondateurs: Roga Roga et Espé Bass. Les répétitions continuent au siège du groupe sis croisement avenue des Chars et rue Louingui, à Ouenzé, dans le 5e arrondissement, mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 20 heures», nous a confié un des administrateurs du groupe.

Une vidéo postée sur les réseaux sociaux montre les dissidents dans un studio d'enregistrement, à Brazzaville. Ils disent concocter un opus à paraître cette fin d'année aussi.

Avec les départs de Ramatoulaye, Sonor Digital, Obama, Levyson, Kasoumbalessa, Dido, Doty, etc., Extra Musica vient de connaître l'une de ses plus importantes frondes, après celle de 2004 qui a vu les départs d'Oxygène, Régis Touba, Doudou Copa, Papy Bastain, Rossène Yaourt, Kerson Saddam, etc.

Ces désormais transfuges d'Extra Musica réussiront-ils à tenir la dragée haute à Roga Roga ou finiront-ils, comme nombreux de leurs devanciers qui ont aujourd'hui disparu des radars? Seul l'avenir nous le dira.

Véran Carrhol YANGA

CONTE

Tournée congolaise des lauréats des VIIIes Jeux de la Francophonie

Respectivement médaillés d'or, d'argent et de bronze, lors des Jeux VIIIes Jeux de la Francophonie à Abidjan (Côte d'Ivoire), dans la catégorie conte, le Congolais Jules Ferry Kevin Moussoki «Mitchum», le Guinéen de Conakry Moussa Doumbouya et la Française Najoua Darwiche sont en tournée du 14 au 17 décembre 2019 au Congo, précisément à Brazzaville et à Dolisie, dans le département du Niari.

Prélude à cette tournée organisée par l'Espace Tiné aux destinées duquel préside Abdon Fortuné Koumba «KAF», grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les trois conteurs ont animé une conférence de presse le 10 décembre dernier, dans la capitale congolaise. En présence du correspondant national de l'OIF, Jean-Michel Yloulou-Bayenda.

Les trois conteurs

Lors de cette rencontre, Jules Ferry Kevin Moussoki «Mitchum», Moussa Doumbouya et Najoua Darwiche ont exprimé leur joie de se retrouver pour participer à la tournée congolaise des médaillés du conte des VIIIes Jeux de la Francophonie. Une tournée marquée par des spectacles dans les établissements scolaires et des espaces culturels tels que l'Espace Tiné (Dolisie) et l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville.

Les participants à la conférence de presse

«Avec le soutien de l'OIF, l'*Espace Tiné a organisé cette tournée des médaillés des VIIIes Jeux de la Francophonie en conte, pour essayer de parler des médailles que nous avons reçues, mais aussi de nos expériences passées ensemble à Abidjan, et de notre parcours, parce qu'on n'a pas commencé au même moment, on n'a pas les mêmes expériences et les mêmes styles»*, a expliqué Jules Ferry Moussoki Kevin Mitchum. Et d'ajouter: *«L'Espace Tiné a profité de cette occasion, pour réunir les deux autres médaillés pour un partage d'expériences, pour aller vers les jeunes, les moins jeunes, parce que le conte tend vers sa disparition. Aujourd'hui, on ne parle plus de ''mbongui'' dans nos pays, dans nos villages, les ''mbongui'' ont disparu. Mais l'Espace Tiné a une charge, pour pouvoir continuer à enseigner ou à former les jeunes dans les métiers des arts de la parole et du langage…»*

Les trois conteurs ont joué les 12 et 13 décembre à Dolisie. Avant de revenir à Brazzaville où ils se sont produits dans des écoles. Leur dernier spectacle a eu lieu le 16 décembre, à l'IFC, dans le cadre du festival Mantsina sur scène.

A signaler que l'Espace Tiné a été créé en 2003 à Brazzaville par Fortuné Abdon Koumba, médaillé d'argent des Jeux de la Francophonie en 2001, à Ottawa, au Canada.

Basé, actuellement, à Dolisie, cet espace culturel se veut un lieu d'échange, de formation ouvert à tout le monde.

V.C.Y.

Tarifs d'abonnement

Congo	
6 mois	
Retrait sur place:	15.600
Expédié:	23.400
1 an	
Retrait sur place:	31.200
Expédié:	46.800
France, Afrique Francophone	
91 Euros	182 Euros
Autres pays d'Afrique	
96 Euros	192 Euros
Europe	
96 Euros	192 Euros
Amérique-Asie	
100 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

THEATRE

«Le dernier jour d'un condamné» de Victor Hugo au Centre culturel russe

Dans une adaptation de Jean-Marie Diatsonama, une mise en scène de Jean-Marie Samedy Diatsonama, et la régie son et lumière signée Rodrigue Yeboué Yéboua, le Théâtre des arts libres a joué le samedi 7 décembre dernier «Le dernier jour d'un condamné» du célèbre auteur français Victor Hugo, né en 1802 et mort en 1885.

Le spectacle était à la hauteur...

... des attentes des spectateurs.

Sous le regard de Mme Edith Laure Itoua, conseillère du Président de la République, et du directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyaev, dans un one man show de plus d'une heure, Jean-Marie Samedy Diatsonama a tenu le public en haleine. En jouant avec maestria, dans un décor de prison, la pièce de Victor Hugo, qui est un véritable plaidoyer pour les condamnés d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Résumé de la pièce: «Indigné par la guillotine et le traitement de la société envers les condamnés, Victor Hugo décide de dénoncer cette aberration, à savoir: conditions de vie déplorables des prisonniers, traitement inhumain des condamnés, en décrivant les souffrances morales et physiques de ces derniers.

Le condamné dont on ignore le crime évoque sa tourmente: condamné à mort, il est hanté par l'idée de son exécution prochaine.

Douleur psychologique bien plus abominable que la douleur physique de la détention. Il se souvient de son procès, sa condamnation, ses sentiments, lors du jugement.

Le prisonnier accepte avec une certaine résignation le verdict, ne sommes-nous pas tous condamnés à mourir un jour?»

«Le dernier jour d'un condamné» de Victor Hugo est un plaidoyer pour les condamnés d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

***Dans cette pièce, Victor Hugo a traité des soucis des prisonniers. C'est vrai qu'ils ont commis des méfaits dans la société, mais nous devons reconnaître que ce sont des humains que nous devons respecter. Il faut quand même qu'il y ait un minimum pour ces prisonniers-là, qui ont laissé des familles à la cité. Alors, donc, laver les mains, c'est bien, mais éviter de faire couler le sang, ce serait mieux. C'est pour cela que nous organisons ce genre d'activité. Chaque fois qu'on joue ''Le dernier jour d'un condamné'', c'est pour que nos dirigeants, nos autorités, qui ont le pouvoir de décision, puissent changer un peu leur façon de voir les choses»*, a déclaré, à la fin du spectacle, Jean-Marie Samedy Diatsonama.**

V.C.Y.

RECHERCHES

La pensée philosophique de Giscard Kevin Dessinga présentée au public

Le sanctuaire Saint Bonaventure situé à Makélékélé dans le premier arrondissement de Brazzaville, a abrité la cérémonie de présentation au public de la pensée philosophique de Giscard Kevin Dessinga, prêtre religieux franciscain, épistémologue, docteur en philosophie, enseignant-chercheur à l'université Marien Ngouabi, maître assistant CAMES (Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur). C'était, samedi 19 octobre 2019, au cours d'une conférence intitulée: «L'œuvre de Giscard Kevin Dessinga. Un multi perspectivisme théorique: (Une pensée qui congénère plusieurs perspectives).» La pensée de l'auteur à l'honneur, résumée dans une vingtaine d'ouvrages publiés entre 2006 et 2019, a été présentée au cours d'une cérémonie qui a eu pour principaux orateurs: Michel Emile Mankessi, professeur à l'université Marien Ngouabi, modérateur du jour, et l'abbé docteur Stève Gaston Bobongaud, professeur à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC). Ces deux communications ont été couronnées par l'ultime intervention de l'auteur.

L'auditoire a été constitué d'étudiants, de prêtres, de religieuses de diverses congrégations, de laïcs fréquentant aussi bien le foyer Saint Bonaventure que d'autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, etc.

Décortiquant la pensée philosophique de l'auteur, Michel Emile Mankessi a fait savoir: *«Son œuvre est une abondante bibliographie traversée par un vocabulaire surtout accueilli et discuté en philosophie politique. Son réquisitoire est acerbe et virulent: Révolution, dissidence, rupture, émergence, rationalité, responsabilité, citoyenneté, démocratie, enseignement, renaissance, certitude, l'humain, passion, et choix. Ces concepts correspondent exactement aux enseignements dont il a pu bénéficier et donner au cours des dernières années dans les couvents et pour répondre dans et sa carrière professionnelle aux attentes des étudiants en épistémologie, en logique, en philosophie de l'éducation.»* Après avoir incité l'auditoire à lire les œuvres de l'auteur, l'orateur a affirmé: *«Vous découvrirez son apport historique, l'ambiance, le sens de l'humour, l'originalité, la création des mots dans les thèmes qu'elle traite…cela donne l'envie de lire Dessinga.»*

Abordant la personnalité et l'œuvre de l'auteur, Michel Emile Mankessi a rappelé: *«Prêtre, docteur, humaniste, essayiste, romancier, etc. Il jouit encore d'un prestige encore intact; phénomène remarquable si l'on considère que ce privilège est réservé d'ordinaire à des personnalités ayant joué un certain rôle en politique et en Religion dans un monde problématique. (…) Giscard Kevin Dessinga est animé par la double passion de l'Afrique, de la démocratie et de la pédagogie. Il fait paraître, en 2013, le manifeste de la renaissance africaine, un livre qui vient actualiser le rêve du savant Cheick Anta Diop. La même année, il systématise le même rêve dans le manifeste de l'émergence africaine. Passionné par sa mère patrie, Dessinga, dans toute son œuvre, mène un combat contre la corruption en Afrique. Ce projet est devenu un véritable principe qui couronne toute son œuvre.»*

Giscard Kevin Dessinga

L'exposé de l'abbé Dr Stève Gaston Bobongaud était intitulée: «L'œuvre philosophique de Giscard Kevin Dessinga: lignes directrices et thèmes majeurs.» «Décrypter l'œuvre philosophique de Giscard Kevin Dessinga est une aventure périlleuse», a-t-il affirmé, d'entrée de jeu. Ainsi, il a fait savoir que la dimension épistémologique est fondamentale dans l'œuvre de l'auteur qui trace la ligne de l'humanisme et présente les diverses facettes de l'homme. L'auteur exhorte à cultiver le sens de l'équilibre afin d'engager le processus de la construction d'une véritable civilisation de l'amour. Après avoir passé en revue certains ouvrages de l'auteur, l'orateur a souligné que l'auteur a produit un savoir dense et complexe.

Une vue des ouvrages présentés

Intervenant en dernier, Giscard Kevin Dessinga a confié à l'auditoire : *«L'écriture est pour moi une passion, une responsabilité culturelle et intellectuelle, un devoir et une véritable réponse aux défis actuels. Elle est devenue une œuvre collective aujourd'hui.»* Après avoir témoigné sa gratitude à sa famille religieuse pour le soutien dont il a bénéficié de sa part et pour lui avoir permis de résoudre avec succès le problème gastronomique qui est la condition fondamentale de l'émergence en Afrique, l'auteur a remercié l'assistance pour l'intérêt accordé à son œuvre.

Ces exposés ont été suivis de la phase débat-partage et échange, au cours de laquelle les participants se sont exprimés en apportant leur touche respective au sujet à l'honneur.

Gislain Wilfrid BOUMBA

La pensée philosophique de Giscard Kevin Dessinga est cristallisée dans vingt ouvrages: dans la collection Mon Petit Editeur, ont été publiés sept œuvres: «La Révolution du bon sens», en 2014; «Manifeste de l'émergence africaine», en 2016; «Karl Popper ou le rationalisme pluraliste» en 2017; «Nouvelles perspectives de la démocratie en Afrique», en 2017; «Autour de l'émergence africaine», en 2017; «La responsabilité du temps perdu», en 2018; «J'enseigne, mais comprennent-ils?», en 2018. Chez Publibook, deux ouvrages ont été publiés en 2019: «Introduction à la philosophie contemporaine» et «Autour de la rupture». Tandis que chez l'Harmattan, sept ouvrages ont été publiés: «Manifeste de la renaissance africaine», en 2013; «Et si l'Afrique n'aimait pas la démocratie», en 2013; «La fin des certitudes», en 2015; «Eloge de la dissidence», en 2018; «Penser l'humain aujourd'hui», en 2018; «Regards croisés sur la citoyenneté» (avec Michel Emile Mankessi, en 2019); et «Ma passion d'Africain», en 2019. Chez Médiaspaul, a été publié un ouvrage: «Germaine, le choix de ma vie», en 2007, alors que chez Edilivre ont été publiés deux romans intitulés respectivement: «Entre la persévérance et l'abandon», en 2012, et «Etranger parmi les siens», en 2013.

Prenant pour repère la date de la présente cérémonie, le vingtième et dernier ouvrage intitulé: «L'athéisme est un humanisme» a été publié en 2019, aux éditions Connaissances et savoirs. Ce dernier ouvrage, en explorant les pistes de position de Feuerbach, Marx, Nietzsche, Freud et Sartre, a permis à l'auteur d'essayer de répondre aux multiples questions que se posent les athées.

Pendant que se déroulait cette cérémonie, trois ouvrages étaient sur le point d'être publiés dont les textes étaient déjà chez les éditeurs respectifs.

LITTÉRATURE

«Destins singuliers» de Pierre Ntsémou sur le marché du livre

Passionné des lettres, Pierre Ntsémou dit «Saint Pierre des mots» a publié son neuvième ouvrage : «Destins singuliers». Un recueil de 9 nouvelles sur 115 pages, publié en 2019 aux Editions Kindle Direct Publishing aux Etats-Unis d'Amérique. La présentation-dédicace de cet opuscule s'est faite récemment à Brazzaville, sous la houlette du Forum des gens des lettres à travers leur traditionnelle rencontre littéraire qui se tient chaque mois.

Plusieurs intervenants, dont Julien Makaya Ndzoundou, Ramsès Bongolo, et Laure Dimix Perfection, tous critiques littéraires et écrivains, ont épluché l'ouvrage chacun sous un angle.

Pour le premier critique, *«Destins singuliers»* c'est une création littéraire exceptionnelle. Une œuvre née d'un génie littéraire du fait d'un orateur-écrivain talentueux qui a le mérite d'être appelé *«constructeur de phrases»*, selon Julien Makaya. Cet ouvrage, a-t-il ajouté, fait intervenir des personnages comme Muduma, Sidonie, Philomène et bien d'autres. Il peint les sociétés humaines dans leur diversité comportementale, les frasques et la vertu. D'où pour lui, *«cet ouvrage est une peinture de nos sociétés en ce sens qu'il conte des aventures humaines à la fois jonchées des maux engendrés par la bêtise humaine et sublimées par des actes qui sont la manifestation de l'élévation spirituelle de l'espèce humaine»,* a-t-il souligné.

Pour Laure Dimix Perfection, dans un style réfléchi mêlé à l'humour, Pierre Ntsémou, dans ces neuf nouvelles, permet de lire et de retrouver une société humaine encline à la perversion. Une société où, pour ne prendre que l'exemple du système éducatif, les enseignants prédateurs font usage du trafic d'influence pour échanger des notes contre le sexe, ou contre de l'argent. L'auteur s'alarme contre les pratiques rétrogrades qui n'honorent pas la noble profession d'enseignant, qu'il a exercée durant une quarantaine d'années.

Pierre Ntsémou dédicaçant son livre

Quant au critique littéraire Ramsès Bongolo, il a relevé que l'écriture de Saint Pierre des mots est une plume alerte dotée d'un esprit. *«Il s'agit d'une plume journalistique qui sait réaliser une caricature structurale des sociétés africaines modernes»,* a-t-il souligné. Toujours pour Ramsès Bongolo, Pierre Ntsémou s'inscrit dans la trajectoire de rares écrivains *«chercheurs des mots, constructeurs de phrases plus ou moins complexes pour le plus grand plaisir de lecteurs alertes aux nouveautés littéraires».*

A rappeler que grâce à sa plume fertile, Pierre Ntsémou a remporté plusieurs prix, tant au pays qu'ailleurs.

Préfacier, dramaturge, romancier, nouvelliste, poète, Pierre Ntsémou a, à son actif, neuf ouvrages, parmi lesquels: «Les déboires de Patrick Likeur», «La flûte du cœur», «Pétrins, festins et destins en balade», et «Un bébé pas comme les autres».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

LOISIR

Vers une professionnalisation du jeu vidéo au Congo

Le collectif Fightroom cg, un regroupement des jeunes congolais passionnés de jeu vidéo, par l'entremise de son responsable administratif, Lauriac Nsonga, a tenu mercredi 27 novembre dernier à Brazzaville, une conférence de presse. Il y a annoncé l'organisation d'un tournoi du jeu vidéo les 21 et 22 décembre prochains dans la capitale.

Lauriac Nsonga était accompagné de ses proches collaborateurs Wildrich Gandou et Berg Loïc Ntsiba, respectivement en charge du marketing et des affaires administratives.

Le conférencier a expliqué que sous d'autres cieux, le jeu vidéo est devenu une source de revenu, mais pas en République du Congo, où il n'est qu'au stade d'un simple divertissement.

La communauté Fightroom a, pour le moment, un effectif de 15 membres, tous férus de jeu vidéo. Elle entend, dans les prochains jours, procéder à la détection, à travers la ville de Brazzaville, de nouveaux talents qui pourront conforter les effectifs de la communauté. D'abord, pour structurer l'organisation, ensuite intensifier les entraînements en vue de prendre part au prochain tournoi de Brazzaville. Enfin, étudier la possibilité de prendre part aux compétitions internationales, pour faire intégrer le Congo dans le concert des Nations dans le domaine du jeu vidéo.

Les organisateurs

Conscient de l'addiction que ce jeu peut provoquer chez l'enfant, notamment au détriment de ses études, le responsable de Fightroom conseille aux parents de veiller à ce que le temps soit bien réparti entre les études et le jeu. Mais ils ne doivent pas empêcher les enfants de s'entraîner au jeu vidéo, puisqu'«au-delà de l'amusement, ce jeu développe le cerveau de l'enfant, incité à réfléchir.»

M.M. M.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

FOOTBALL

L'AS Otohô sur le chemin de la demi-couronne

Au sortir de la 11e journée, le trio qui formait le peloton de tête du classement a fini par éclater. Les Diables-Noirs (21 points) lâchés, il reste en lice un duo, AS Otohô 27 points) et JST (23 points), pour la conquête du titre symbolique de champion de la mi-saison. On suivra donc avec intérêt leur duel à distance par adversaires interposés.

En attendant, il faut signaler d'entrée toutes les peines du monde éprouvées par les Diables-Noirs, samedi 14 décembre au Stade Massamba-Débat, pour arracher le match nul (2-2) concédé face au modeste Nico-Nicoyé de Pointe-Noire. Un match nul, tiré des cheveux, qui a provoqué des migraines à leurs supporters. Ils ont couru chaque fois après l'égalisation, alors que Nico-Nicoyé a pris les devants deux fois, par Béranger Makaya (5e) et Franck Mpaka (78e). La première égalisation des Diables-Noirs est l'œuvre de Prince Obongo (21e), sur coup franc. La deuxième est intervenue dans le temps additionnel de la deuxième période de jeu, par l'intermédiaire de Rox Oyo Thoury (90+3).

Diables-Noirs et Nico-Nicoyé avaient relayé sur l'aire de jeu CARA et Patronage Sainte-Anne. Au bout de quatre minutes de jeu, le réalisme de Reagan Mouanda a permis au Patronage Sainte-Anne désormais entraîné par Gildas Ngo ''Général'' de faire sauter le verrou aiglon. Mais Ismaël Ankobo a vite remis les pendules à l'heure, et Milandou-Mantouari (87e), arraché dans les derniers instants du match et contre toute attente, la victoire attendue par le CARA: 2-1.

Les dernières rencontres disputées au Stade Massamba-Débat ont vécu dimanche 15 décembre. Si JST a infligé à l'Etoile du Congo sa deuxième défaite d'affilée, la journée a été ponctuée par le score de parité (1-1) entre Inter Club et FC Kondzo.

Les Stelliens savaient que leur match face à JST ne serait pas une partie de plaisir. Ainsi, cette jeunesse pétillante de fraîcheur physique et technique a tutoyé la longévité de son adversaire parmi l'élite. Elle a fait mouche dès la première mi-temps par Wunda Ngana.

Les militaires d'Inter Club et les artistes du FC Kondzo ont constamment mis les fourmis dans les gradins. Inter Club, prodigue pendant la première période, a levé la tête à la 36e minute de jeu en marquant par Mambéla: 1-0.

Les pronostics pouvait suivre, fantaisistes les uns que les autres. C'est pour les démentir qu'Archange Bitsouka, alerté par son ailier droit, a conclu heureusement à la 51e minute: 1-1.

Cela étant, le leadership de l'AS Otohô est sans entorse. Comme pour ne rien faire à moitié, elle a taillé en pièce les Ponténégrins du V.Club-Mokanda: 4 à 1. Des buts qui portent les sceaux de Jaurès Gombé (24e et 72e), Bissila (67e) et Mbemba Bonkoy (86e).

A Pointe-Noire, c'était le réveil de l'AS Cheminots qui, en triomphant du RCB (2-0), ont enregistré leur première victoire. Serait-ce la fin du cauchemar ? L'avenir le dira.

Enfin, Tongo FC, la lanterne rouge, est allé contraindre l'AC Léopards au match nul (1-1), au Stade Paul Moukila ''Sayal''.

Jean ZENGABIO

L'AS Otohô victorieuse de V.Club-Mokanda (Ph as otoho media)

Rappel des résultats: CARA-Patronage Sainte-Anne (2-1), Diables-Noirs-Nico-Nicoyé (2-2), JST-Etoile du Congo (1-0), Inter Club-FC Kondzo (1-1), AS Cheminots-RCB (2-0), AC Léopards-Tongo FC (1-1), AS Otohô-V.Club-Mokanda (4-1).

Classement officieux

1 AS Otohô (27 points). 2.JST (23 points). 3.Diables-Noirs (21 points). 4.V.Club-Mokanda (18 points, +2). 5.FC Kondzo (18 points, 0). 6. CARA (17 points). 7.Patronage Sainte-Anne (15 points). 8. AC Léopards (14 points). 9.Inter Club (13 points, -2). 10.Etoile du Congo (13 points, -4). 11.RCB (10 points). 12.Nico-Nicoyé (8 points, -7). 13.AS Cheminots (8 points, -6). 14.Tongo FC (4 points).

VIE DES ASSOCIATIONS

Marche sportive avec l'association Women Club

L'association Women Club (WC) que dirige Mme Splendide Lendongo a organisé dimanche 8 décembre 2019 à Brazzaville une marche silencieuse et symbolique en hommage aux femmes victimes de violences.

Cette activité a connu la participation de près de 200 jeunes filles et femmes de toutes obédiences, sur une distance de près de 10 km, partant de la Mairie centrale sur la route de la corniche, jusqu'à la case De Gaulle. En présence de la déléguée du ministère de la santé, de Mme Aude Ewandza, directrice centrale de la promotion de la femme au développement, de Mme Virginie Ndessabeka, directrice générale du centre de recherche, de l'information et documentation de la femme au ministère de l'Intégration et de la promotion de la femme au développement, ainsi que d'autres composantes.

Pendant une heure, les femmes et les jeunes filles ont marché dans le silence, pour marquer leur sympathie, en ayant une pensée pieuse envers les femmes victimes de violences de tous genres.

Arrivée des marcheurs à la Case De Gaulle

«Au Congo et dans les autres pays du monde, il y a encore des femmes qui sont touchées physiquement et psychologiquement. C'est l'occasion pour les Nations Unies à travers le FUNUAP et la société civile congolaise de rendre un vibrant hommage à cette couche féminine, victime de violences. Depuis le 25 novembre, nous avons organisé plusieurs activités, dont cette marche sportive», a déclaré Mme Splendide Lendongo. .

«Ce combat n'est pas seulement une affaire des institutions étatiques, mais aussi et surtout de la société civile qui doit focaliser toutes ces énergies pour dénoncer tous cas de violences», a souligné, de son côté, Mme Michèle Karambiri du FUNUAP.

Pascal BIOZI KIMINOU

COMMEMORATION

Sport et don de sang au cœur des 60 ans de l'ASECNA

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a commémoré, jeudi 12 décembre dernier, les 60 ans de sa création, marqués par des activités sportives, mercredi 11 décembre au Centre national de la navigation aérienne de Brazzaville, couplées à une opération de don de sang.

Ces activités se sont déroulées en présence du directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Raphaël Ngatsono, qui en a donné le coup d'envoi; du représentant de l'ASECNA au Congo, Joachim Tchissambou Mboundou; et du directeur général adjoint de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC).

Au programme: les tournois de football et de Nzango, qui n'ont concerné que les agents de l'ASECNA.

En football, Maintenance infrastructures radio électrique (MIRE) était aux prises en finale avec Météo. A égalité à l'issue du temps réglementaire, 0-0, les deux équipes ont eu recours aux tirs au but pour se départager. La première équipe citée a été la plus chanceuse, en concrétisant 4 tirs, contre seulement 2 à son adversaire.

Au tournoi de nzango, l'équipe A a pris le dessus sur l'équipe B (17-8). Remportant par la même occasion les trophées mis en jeu. Outre ces rencontres sportives, certains agents ont sacrifié à l'opération du don de sang, pour sauver des vies humaines. *«Pour les 60 ans de notre institution, je crois qu'il est normal que nous posons des actes nécessaires qui sauvent. Si nous avons donné le sang, c'est pour sauver des vies humaines. Je n'avais pas assez de volonté pour aller donner du sang. Je salue cette initiative prise par nos responsables»*, a souligné Arnold Banionga, agent de l'ASECNA.

Alain-Patrick MASSAMBA

La joie de l'équipe vainqueur du tournoi de football

GYMNASTIQUE

Le défi de fabriquer de futurs champions en rythmique

Après l'aérobic, la Fédération congolaise de gymnastique (FECOGYM) veut maintenant développer la gymnastique rythmique. Le camp de formation qui s'est achevé le 8 décembre dernier au gymnase Maxime-Matsima s'inscrit dans une vision futuriste.

C'est un défi que la FECOGYM promet de relever. *«En formant nos encadreuses comme il se doit et en les poussant à travailler d'arrache-pied auprès des enfants congolais, bâtir de futurs champions reste bien dans nos cordes»*, a estimé François Bakana, le président de la Fédération.

Six entraîneuses du Congo ont été à l'école du savoir et d'apprentissage de cette discipline nouvelle, aux côtés de deux Béninoises et d'une Camerounaise, sous la direction de deux experts de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), Teresa Simas et Ines Pereira Xavier. Tous les acteurs ont souhaité que la FECOGYM se dote d'équipements, des engins de gymnastique rythmique le plus tôt possible, sinon les gymnastes vont oublier tout ce qu'elles ont fait. Il n'y en a pas encore au Congo.

Les dirigeants de la FECOGYM ont exprimé le voeu de voir les experts de la FIG revenir pour animer un level et constater le niveau de progression des enfants, afin que la gymnastique rythmique trouve sa place sur l'échiquier congolais comme l'aérobic.

La rythmique est une discipline olympique de gymnastique qui est basée sur la chorégraphie et la musique.

G.-S.M.

Les gymnastes et leurs encadreurs à la fin du Camp